

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

N° 1
MARS 1922

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

N° 1
MARS 1922

BRUXELLES. PALAIS DES ACADÉMIES.
LIÈGE. H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

CRÉATION DE L'ACADÉMIE

RAPPORT AU ROI

SIRE,

Il y a de longues années déjà qu'un mouvement très vif s'est dessiné dans certains milieux intellectuels en faveur de la création d'une académie de langue et de littérature françaises. Le mouvement trouvait sa justification dans l'admirable efflorescence que nos lettres ont connue depuis 1880. Une pléiade de romanciers, de poètes, de critiques, d'auteurs dramatiques a porté au loin le renom de notre pays. Il n'est point d'endroit du monde civilisé où la gloire d'un Verhaeren, d'un Maeterlinck, d'un Lemonnier, n'ait affirmé la grandeur de la Belgique.

Or, l'Académie royale, où l'on souhaiterait voir groupés tous ceux qui, dans le domaine de la Science et de l'Art, ont illustré la nation, ne consentait à accueillir les littérateurs que si leur activité s'était orientée dans le sens des recherches scientifiques ou morales. Les poètes et les écrivains d'imagination en général en étaient exclus. Cela ne manquait pas d'inspirer à un grand nombre d'entre eux une certaine amertume. Ce sentiment paraît légitime quand on songe, d'une part, au sort plus favorable que le gouvernement a réservé depuis 1886 aux littérateurs de langue flamande.

Deux solutions se présentaient à ceux qui voulaient donner satisfaction aux désirs nettement exprimés par les écrivains belges de langue française. La première consistait à constituer,

au sein de l'Académie royale de Belgique, une quatrième classe, réservée aux littérateurs. A deux reprises — le 3 novembre 1919 et le 5 juin 1920 — l'Académie, toutes classes réunies, se prononça contre ce projet de modification à ses statuts organiques. Toutefois, « voulant rendre hommage au développement et à l'éclat de la littérature belge de langue française », elle émit le vœu de voir « créer, en dehors d'elle, une académie de littérature française ». C'était la deuxième solution du problème ; le gouvernement ne pouvait que s'y rallier.

J'ai donc l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté un projet de création d'une *Académie royale de langue et de littérature françaises*. Cette nouvelle compagnie groupera les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant dans cette langue des ouvrages d'imagination ou de critique.

L'*Académie royale de langue et de littérature françaises* comprendra donc, non seulement des écrivains proprement dits : poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, mais un certain nombre de philologues. Le sens total d'une langue ne se révèle, en effet, qu'en fonction de son incessante transformation. Aux côtés de ceux qui l'emploient avec autorité et l'enrichissent parfois inconsciemment doivent se trouver ceux qui en étudient le perpétuel mouvement. La langue française est la forme la plus brillante des divers parlars romans auxquels elle se rattache étroitement. L'Académie ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie. De même que les érudits qui se sont adonnés à l'étude des langues germaniques ont rehaussé le prestige de l'Académie flamande, les philologues romans ont leur place à l'Académie de littérature française.

Si le projet actuel s'inspire de l'arrêté du 8 juillet 1886,

instituant l'Académie flamande, il s'en écarte cependant sur certains points.

La principale de ses innovations est la création de membres étrangers. L'Académie pourra appeler à elle un nombre limité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère choisis non seulement en France, mais aussi au Canada, en Suisse romande, en Italie, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, dans tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé, et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française. Aucun lien ne rattache les uns aux autres, à l'heure actuelle, ces divers centres de culture ; il a paru que la Belgique, tant par sa situation géographique qu'à raison du prestige que lui ont valu les épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer de réaliser un groupement international de cette espèce.

Le projet charge l'Académie de se recruter elle-même librement. Aucune règle ne lui est tracée à cet égard. Ses choix décideront de la considération qui s'attachera à l'institution. Ils pourront se porter non seulement sur des poètes ou des conteurs, sur des dramaturges ou des critiques, mais aussi sur des professeurs, qui, dans leurs leçons, des orateurs, qui, dans leurs discours, des religieux, qui, dans leurs sermons, auront affirmé leur souci d'écrire ou de parler la langue française avec correction et pureté. Les membres d'institutions similaires pourront donc faire partie de l'Académie nouvelle.

D'autre part, les choix de l'Académie ne devront pas être exclusivement masculins. Dans ces dernières années les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire.

Il Vous incombera, Sire, de désigner les premiers membres de la future Académie. Je crois devoir vous proposer de les choisir pour la section littéraire parmi les lauréats encore

vivants, des prix quinquennaux et triennaux de littérature. En les choisissant, Vous honorerez à nouveau ceux qui furent autrefois honorés par leurs pairs avec la consécration de l'opinion publique, et Vous confierez aux personnes les plus qualifiées les destinées de la nouvelle Académie.

Ils désigneront, à leur tour, après mûre réflexion, ceux qui devront devenir leurs collaborateurs. Aucun délai ne leur est imposé à cet égard, aucune obligation de parfaire le nombre indiqué comme maximum ; ils ne procéderont à ces choix successifs que lorsque leurs suffrages pourront se rencontrer sur des noms qu'ils estimeront propres à rehausser le prestige de leur compagnie.

Le Ministre des Sciences et des Arts.
J. DESTRÉE.

ALBERT, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, SALUT.

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Bruxelles une Académie royale de langue et de littérature françaises.

Elle groupe les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant des ouvrages d'imagination ou de critique.

Elle comprend des membres belges et des membres étrangers.

ART. 2. — Le nombre des membres belges ne pourra dépasser trente, dont vingt choisis au titre littéraire et dix au titre philologique.

L'Académie pourra, chaque fois que l'indiquera la spécialisation des sujets à étudier, se diviser en deux sections :

- a) Section littéraire ;
- b) Section philologique.

ART. 3. — Les membres étrangers sont choisis parmi les personnalités qui ont contribué à l'illustration de la langue française. Leur nombre ne dépassera pas dix. Ils ont le droit d'assister aux séances de l'Académie et de prendre part aux délibérations au même titre que les Belges. Toutefois, ils ne participent pas aux votes intéressant exclusivement la Belgique.

ART. 4. — L'Académie se réunit une fois par mois en séance privée, une fois par an en séance publique.

ART. 5. — L'Académie règle elle-même son ordre du jour. Elle y inscrit toute question sur laquelle son avis est demandé par Notre Ministre des Sciences et des Arts.

ART. 6. — Le bureau de l'Académie se compose d'un directeur, d'un vice-directeur et d'un secrétaire perpétuel élus parmi les membres belges.

ART. 7. — Le directeur et le vice-directeur sont nommés pour un an. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles dans les mêmes fonctions.

ART. 8. — Le directeur a la direction générale de l'Académie ; il préside toutes les assemblées et fait de droit partie de toutes les commissions ; il met en délibération les différents objets qui sont du ressort de l'Académie ; il recueille les votes des membres et proclame les résolutions prises à la majorité des voix.

En cas d'empêchement, il est remplacé par le vice-directeur.

ART. 9. — Lorsque l'Académie se réunit en section, la section désigne le directeur de la séance.

ART. 10. — Le secrétaire perpétuel est élu par les membres belges à la majorité absolue, dans une séance à laquelle assistent au moins les deux tiers des membres. Le secrétaire perpétuel doit résider dans l'agglomération bruxelloise. Il ne peut exercer d'autres fonctions rétribuées sans l'autorisation de l'Académie. A l'âge de 70 ans, il est admis à la retraite et prend le titre de secrétaire perpétuel honoraire.

ART. 11. — Le secrétaire perpétuel tient le registre des délibérations ; il signe avec le directeur les résolutions ; il délivre les certificats d'approbation et autres ; il reçoit les documents adressés à l'Académie. Lorsque, par suite de maladie ou d'autre empêchement légitime, le secrétaire perpétuel ne peut assister aux séances, il s'y fait remplacer par un membre de son choix.

ART. 12. — L'Académie arrête son règlement d'ordre intérieur. Il ne peut y être apporté de changement que sur la proposition de

cinq titulaires au moins et avec l'assentiment des deux tiers des membres titulaires de l'Académie.

Les propositions de modifications au règlement doivent être annoncées dans l'ordre du jour et dans les bulletins de convocation.

ART. 13. — Le Roi est le haut protecteur de l'Académie. Toutes les décisions de celle-ci sont soumises à Son approbation.

ART. 14. — Des jetons de présence et des frais de route et de séjour, dont le taux sera fixé par nous, peuvent être payés aux membres de l'Académie.

Dispositions transitoires

ART. 15. — Les quatorze premiers membres de l'Académie (dix au titre littéraire, quatre au titre philologique) seront nommés par Nous. L'Académie se complétera par élections successives dans le délai qu'elle jugera bon.

Un bureau provisoire sera désigné par Nous ; l'Académie procédera à l'élection définitive de son bureau dès que les deux tiers de ses membres seront désignés.

ART. 16. — Lorsque l'Académie aura élu son bureau définitif, elle procédera, d'accord avec les classes des lettres et des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, à la répartition des travaux, prix, et autres attributions. En cas de dissentiment, il sera statué par Nous.

ART. 17. — Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 août 1920.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

J. DESTREE.

ALBERT, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, SALUT.

Vu Notre arrêté de ce jour instituant une Académie royale de langue et de littérature françaises et notamment l'article 15 du dit arrêté, ainsi conçu :

« ART. 15. — Les quatorze premiers membres de l'Académie (dix au titre littéraire, quatre au titre philologique) seront nommés

par Nous. L'Académie se complétera par élections successives dans le délai qu'elle jugera bon.

» Un bureau provisoire sera désigné par Nous ; l'Académie procédera à l'élection définitive de son bureau dès que les deux tiers de ses membres seront désignés ».

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres titulaires de l'Académie de langue et de littérature françaises :

A. — *Au titre littéraire*

MM. Henry Carton de Wiart,
Georges Eekhoud,
Iwan Gilkin,
Albert Giraud,
Hubert Krains,
Maurice Maeterlinck,
Albert Mockel,
Fernand Severin,
Paul Spaak,
Gustave Vanzype.

B. — *Au titre philologique.*

MM. Auguste Doutrepont,
Jules Feller,
Jean Haust,
Maurice Wilmotte.

ART. 2. — Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 août 1920.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

J. DESTRÉE.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 23 AVRIL 1921

1. Attributions de l'Académie

ARTICLE PREMIER. — L'Académie s'occupe de toutes les questions qui intéressent la langue et la littérature françaises.

En règle générale, elle procède à ses travaux, sections réunies.

ART. 2. — La section de littérature se voue plus particulièrement à la défense et à l'illustration des lettres françaises. Son activité s'applique à tout ce qui peut encourager et honorer en Belgique l'art d'écrire. Elle s'attache à en éveiller le goût et à en propager le respect. Elle s'efforce d'en favoriser les manifestations et d'en glorifier les œuvres les plus hautes.

ART. 3. — La section de philologie étudie le français, son histoire et sa diffusion dans le monde. Elle s'efforce de reconstituer l'histoire littéraire de nos anciennes provinces.

Les travaux relatifs aux dialectes wallons, à leur passé, à leur répartition géographique, aux monuments qui nous en restent, à leur grammaire et à leur vocabulaire, sont de sa compétence.

ART. 4. — L'Académie accueille, suscite et récompense les travaux relatifs à ces divers objets.

ART. 5. — L'Académie peut charger ses membres ou d'autres personnes de missions littéraires ou philologiques en Belgique ou à l'étranger.

Elle peut instituer des concours et prendre d'autres initiatives, dont le détail sera l'objet de règlements particuliers.

ART. 6. — L'Académie peut publier :

- a) Un bulletin ;
- b) Un annuaire relatif à ses travaux ;
- c) Tous ouvrages divers ou collections d'ouvrages intéressant la littérature et la langue françaises, la littérature et les dialectes wallons.

2. Du bureau de l'Académie

ART. 7. — Les fonctions de directeur et de vice-directeur sont annuelles.

Elles sont toujours partagées entre les deux sections. Les fonctions de directeur sont dévolues alternativement à un membre de chacune des sections.

ART. 8. — Le directeur et le vice-directeur sont élus à l'assemblée du mois de novembre, sous réserve de ce qui est dit à l'article suivant.

ART. 9. — L'élection du directeur et du vice-directeur se fait au scrutin secret et à la majorité absolue, l'assemblée devant compter au moins les deux tiers des membres belges de l'Académie. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'élection est renvoyée à la séance suivante ; dans ce cas, elle a lieu, quel que soit le nombre de membres présents.

ART. 10. — Le secrétaire perpétuel est choisi sur une liste de deux candidats présentés par la section de littérature.

ART. 11. — Le secrétaire perpétuel, outre les attributions qui lui sont confiées par les statuts organiques, a la garde des documents, collections et archives de l'Académie.

Il veille aux publications prévues par l'art. 6.

3. Des élections de l'Académie

ART. 12. — L'Académie seule a le droit de présentation. Personne n'est admis à faire acte de candidat à un siège vacant, par démarches ou sollicitations quelconques.

ART. 13. — Lorsqu'un siège d'académicien devient vacant, la notification en est faite par le directeur dans la plus prochaine séance.

A la séance du mois suivant, la section compétente, réunie en comité secret, choisit un premier et un second candidat. Elle fait connaître à l'Académie, au cours de la séance du même jour, les noms sur lesquels son choix s'est fixé.

Des candidats nouveaux peuvent être présentés à la séance suivante à la condition que trois membres au moins de l'Académie en fassent la présentation par écrit. Ces candidatures ne seront prises en considération que si elles rallient les voix de la moitié des membres appartenant à la section compétente immédiatement consultée.

La liste des candidats est ensuite définitivement dressée.

L'élection a lieu à la séance suivante.

Tous ces votes se font au scrutin secret et à la majorité absolue.

ART. 14. — La liste des candidats, arrêtée comme il est dit à l'article précédent, est envoyée à chacun des membres belges de l'Académie, quinze jours au moins avant l'élection.

ART. 15. — Chaque fois qu'il y a lieu de procéder à une élection ou à des votes préparatoires, il en est fait mention dans la lettre de convocation. Celle-ci indique les noms des candidats à la place vacante.

ART. 16. — L'académicien nouvellement élu est reçu en séance publique par le directeur ou par un membre désigné à cet effet.

Dans sa réponse, il traite un sujet littéraire ou philologique et rappelle le souvenir de son prédécesseur.

Par disposition transitoire, jusqu'au moment où l'Académie sera complète, les nouveaux élus prononceront l'éloge d'écrivains belges disparus.

4. Des membres étrangers

ART. 17. — La division en sections s'applique aux membres étrangers comme aux membres belges ; six d'entre les membres étrangers appartiennent à la section de littérature et quatre à la section de philologie, à moins que, dans un cas déterminé, cette proportion ne soit modifiée par une décision unanime de l'Académie.

ART. 18. — Les dix membres étrangers sont élus par les membres belges de l'Académie, suivant la procédure prévue à l'article 13.

5. Des séances de l'Académie

ART. 19. — L'Académie adopte, pour règle de ses discussions, les usages admis dans les assemblées délibérantes, tels qu'ils sont indiqués notamment dans le règlement de la Chambre des Représentants de Belgique.

ART. 20. — L'Académie fixe le jour de sa séance publique annuelle. Elle en détermine le programme.

ART. 21. — Les vacances de l'Académie commencent après la séance de juillet et finissent le 30 septembre.

6. De l'administration de l'Académie

ART. 22. — L'Académie nomme chaque année une commission administrative, composée du directeur, du vice-directeur, du secrétaire perpétuel et de deux de ses membres belges choisis, l'un dans la section de littérature, l'autre dans la section de philologie.

Cette commission gère les finances de l'Académie ; elle propose aux autorités compétentes la nomination du personnel et prend, sous les réserves d'usage, toutes les décisions d'ordre administratif.

ART. 23. — Chaque année, les comptes sont vérifiés par une commission spéciale composée de trois membres désignés par le sort. Cette vérification faite, les comptes sont déposés sur le bureau de l'Académie, où chacun des membres peut en prendre connaissance.

SÉANCE D'INSTALLATION

15 Février 1921

La séance est ouverte à 11 heures, dans la grande salle du Palais des Académies, en présence de LL. MM. le Roi et la Reine. M. Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts, préside.

Discours de M. Jules DESTRÉE

Ministre des Sciences et des Arts

MESSIEURS DE L'ACADÉMIE,

Ce jour qui est, qui doit être lourd de promesses, est surtout, pour moi, lourd de souvenirs. Ce qui est consacré officiellement aujourd'hui, c'est, en effet, tout un passé que j'ai vécu avec la plupart d'entre vous. C'est l'aboutissement d'un mouvement dont le point de départ fut ce banquet en l'honneur de Camille Lemonnier, organisé par « La Jeune Belgique » sous la direction de Max Waller.

Les idées qui enthousiasmaient alors nos jeunes âmes, il convient de les rappeler en cet instant solennel, pour affirmer que nous y restons fidèles, et nous appliquer la belle phrase d'Alfred de Vigny sur la satisfaction qu'il y a à réaliser dans son âge mûr les ambitions de sa jeunesse.

Tout en proclamant, avec une impétuosité farouche, le droit, mieux, le devoir, d'être original et totalement sincère, tout en laissant à chacun licence de développer sa sensibilité

particulière, nous avons, pour rattacher la diversité des tempéraments, trois désirs communs.

Le premier était de donner à la Belgique une littérature à elle. C'était l'affirmation, confuse encore, d'une conception nationale. Sans que la théorie en fût précisée, on comprenait que les prospérités économiques ne suffisent point à faire la grandeur d'un peuple, et qu'une nation ne compte vraiment comme telle que lorsqu'elle a enrichi, par des expressions lui appartenant en propre, dans le domaine de la science ou de l'art, le trésor commun des civilisations. Et l'élan vers la Beauté est si naturel à notre race qu'il n'est pas surprenant de l'avoir vu reparaitre dès que la Belgique eut réussi à fixer les conditions matérielles de son existence indépendante.

Le second était de cultiver la pureté de la langue française. Nous songions, certes, à nous affranchir de l'imitation des talents reconnus par Paris, mais nous ne poussions pas le nationalisme jusqu'à prétendre écrire en belge. Puisque la chance nous était donnée d'avoir à notre disposition une des plus belles langues du monde, un des plus merveilleux modes d'expression des pensées, un des plus précieux instruments de communication, dans le temps et dans l'espace, avec les meilleurs des hommes, nous entendions la garder avec amour et piété, et réagir de notre mieux contre l'imprécision ou l'impropriété des termes, les locutions sans élégance ni correction, les déviations vulgaires auxquelles était exposée, chez nous, la langue française, en raison du voisinage immédiat des parlers germaniques.

Et aujourd'hui comme alors, nous pouvons penser du doux parler de France, ce qu'en écrivit Richépin :

Et donc, en les conservant
Droit à notre poing fervent
Contre les assauts du vent
Qui vient de la nuit profonde,
Nous continuons, joyeux,
La bataille des aïeux
Toujours morts, l'orgueil aux yeux,
Pour la liberté du monde !

Enfin, nous pensions tous, avec ce critique subtil qu'était Jean Dolent, que l'art officiel a ceci de caractéristique, c'est de ne pas être de l'art.

Avec des outrances qu'explique et excuse la jeunesse, nous n'avions aucune vénération pour ce qui était consacré, soit par les suffrages du public, soit par les faveurs du pouvoir.

Nous avons dénoncé la stérilité des académies, oui, Messieurs ! et surtout la nuisance de l'esprit académique, de cet esprit tenacement attaché aux traditions, et systématiquement hostile aux apporteurs de neuf.

Que certaines de ces critiques aient parfois dépassé la mesure, reconnaissons-le sans ambages, mais reconnaissons aussi ce que pareille attitude eut de noblesse. Il fut assez méritoire de travailler sans espoir de récompense ou de profit. La première édition de la « Princesse Maleine » fut publiée à trente exemplaires aux frais de l'auteur. Et ce cas, pour être fameux, n'en est pas moins typique. La plupart des écrivains d'alors supportaient eux-mêmes les frais d'édition de leurs ouvrages. Non seulement ils ne songeaient point à demander à l'Etat de les leur acheter, mais ils se seraient crus humiliés et diminués dans leur indépendance si on le leur avait proposé. Les jeunes revues — et vous savez s'il y en eut ! — ne recevaient ni subvention ni abonnements.

Je préfère cette mentalité, je l'avoue, à celle qui tend à prévaloir aujourd'hui et qui, exagérant les devoirs de l'Etat, prétend en réclamer une intervention constante en matière littéraire. Sans doute, il est légitime que l'Etat accorde à l'art d'écrire des encouragements et des distinctions ; il peut être utile qu'il aide les écrivains en leur achetant leurs livres pour les bibliothèques, mais cette utilité n'apparaît que dans la mesure où ces livres sont demandés et lus. Publier des ouvrages même aux frais ou avec le secours de l'Etat, pour qu'ils aillent s'enfouir dans la poussière introublée des armoires, est une entreprise dénuée de sens. Ce qu'il faut pour établir une gloire littéraire, ce sont des lecteurs, et il

n'est pas au pouvoir de l'Etat d'en procurer par voie d'autorité.

Il faut s'entendre, d'ailleurs, sur ce qu'on appelle la littérature. Au sens large, elle comprend tous ceux qui se chargent de distraire leurs contemporains par le livre, le théâtre ou le journal, et qui, en échange, reçoivent, quand ils y réussissent, argent et célébrité. C'est là un genre de commerce parfaitement honorable, j'en conviens, mais qui ne mérite pas une considération particulière, et dont les pouvoirs publics n'ont pas à se préoccuper, pas plus qu'ils ne se soucient d'autres négoce également honorables.

Au sens étroit, la littérature est un art, créateur de Beauté, élevant, avec l'humanité entière, la nation où il se révèle. Ceux qui s'y consacrent le font par vocation, pour répondre au besoin qui est en eux de dire des paroles nouvelles. Leur destinée naturelle n'est pas le succès, mais l'incompréhension, et lorsque la gloire les couronne, c'est presque toujours d'un pas boiteux et lent qu'elle vient vers eux. Ceux-là, la nation peut, la nation doit les protéger, pour qu'ils ne succombent pas en chemin, pour que leur disparition n'appauvrisse pas l'avenir.

Voici donc deux groupes bien tranchés ; mais la distinction est souvent méconnue par les intéressés eux-mêmes. Les amuseurs prétendent volontiers aux encouragements et aux honneurs dus aux seuls artistes ; et les artistes s'irritent de ne pas avoir les succès faciles et fructueux des amuseurs. Les uns et les autres se tournent vers l'Etat, comme s'il pouvait, par ses faveurs, leur dispenser les avantages dont ils sont sevrés. Or, l'Etat peut donner des croix, des rubans, des titres et des subsides ; il ne peut donner du génie — et le génie seul importe.

En installant, aujourd'hui, l'Académie, je n'ai pas la prétention de croire la littérature sauvée à jamais dans notre pays par le seul fait de son existence.

Nous avons eu une littérature fort belle et fort riche en ses aspects divers, alors que nous n'avions pas d'Académie ; tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que cette richesse demeure et s'accroisse. L'Académie peut y aider, mais pour que l'influence de votre compagnie soit aussi salubre que possible, il vous faudra, Messieurs, vous souvenir du passé que je viens de rappeler.

Je suis persuadé que vous avez, autant qu'autrefois, le sens national et le culte du français ; il vous faudra aussi garder la méfiance de l'esprit académique et de l'art officiel. A ceux qui viendront vers vous, vous ne demanderez pas si leurs tendances sont favorables au pouvoir, vous ne demanderez pas que leur esthétique concorde avec la vôtre, vous ne leur demanderez que du talent. La loi du mimétisme est une loi pour insectes ; elle ne s'applique pas aux artistes. Il est, au contraire, dans leur nature de ne pas être « conformes » ; et souvent, ils ne s'affirment qu'en réaction contre leur milieu. N'oubliez donc jamais que vous avez été de l'autre côté de la barricade. Rappelez-vous, avec émotion, combien vous furent utiles les conseils d'un Camille Lemonnier, dans son hospitalière maison de La Hulpe, les polémiques d'un Edmond Picard dans l'« Art moderne », ou d'un Max Waller dans « La Jeune Belgique ». Ils furent, pour vous et pour tant d'autres, des animateurs ; soyez, à votre tour, pour les jeunes qui sentent hésiter leurs enthousiasmes, des foyers accueillants où ils retrouvent de l'ardeur, même et surtout s'ils sont différents de vous.

Ce que je viens de vous dire, Messieurs, s'adresse principalement à ceux d'entre vous que des mobiles esthétiques ont amenés au culte de la langue française, mais cet aspect n'est point le seul, et le gouvernement a voulu qu'il y eût aussi des philologues dans votre compagnie, parce que la défense et l'illustration de la langue française comportent aussi un aspect scientifique. Une langue est comme un fleuve.

L'une et l'autre ont une unité, mais c'est une unité changeante et en perpétuel mouvement. De même que, chaque jour, une partie des eaux du fleuve s'évapore et se perd, de même que, par contre, des sources nouvelles et des affluents viennent à tout instant varier la continuité du flot, de même une langue vivante s'appauvrit et s'enrichit à la fois chaque jour. Il n'est pas vain de scruter les lois de cette évolution, de rechercher le pourquoi et le comment de certains courants parallèles et divergents ; et spécialement en Belgique, nous avons de si savoureux parlers romans qu'il n'était point permis de s'en désintéresser. Nous espérons que l'avenir justifiera cette double caractéristique de votre Académie.

Il en est une autre, que je veux souligner. La langue française dépasse singulièrement les frontières de la France. Non seulement dans les pays de latinité, Italie, Espagne, Roumanie, mais encore à Prague, à Varsovie, à Stockholm, en Suisse et au Canada, elle a ses fidèles et des gens pour la comprendre, la parler et l'honorer. Pourquoi, entre tous ceux-là que réunit un lien si doux et si puissant, ne point créer un contact et une occasion de rapprochement ? Pareille internationalisation semblait devoir être l'œuvre de l'Académie française ; mais puisqu'elle n'y a pas pensé, pourquoi n'y penserions-nous pas ? La Belgique est politiquement si petite que son initiative ne peut froisser personne : elle a, d'autre part, acquis dans l'épreuve douloureuse de la guerre, un si grand prestige moral qu'on la reconnaîtra qualifiée pour cette ambition, et nos amis de Paris ne pourront que la considérer avec bienveillance, puisqu'on devra travailler en fraternité, pour la plus grande gloire de leur langue admirable. Ce n'est encore là qu'un projet séduisant, il dépendra de vous, Messieurs, d'en faire une réalité vivante.

Au nom du gouvernement, je déclare inaugurée l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

Discours de M. Iwan GILKIN*Directeur provisoire*

Je sens profondément l'honneur qui m'est échu de parler dans cette assemblée solennelle, au nom de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique. Créée au lendemain de la plus grande guerre de l'Histoire, par un souverain illustre dont l'héroïque volonté a sauvé la civilisation latine en décidant du sort du monde, et par un ministre éminent qui réunit en sa personne les mérites de l'homme de loi, de l'homme d'Etat et de l'homme de lettres, la nouvelle Académie élève aujourd'hui la voix pour la première fois.

Ses premières paroles seront un hommage de reconnaissance. Je suis l'interprète fidèle des sentiments de tous mes collègues en offrant respectueusement les remerciements de notre compagnie à Sa Majesté le Roi Albert. J'associe au nom auguste de notre Royal Fondateur le nom de notre Souveraine bien-aimée, Sa Majesté la Reine Elisabeth, en qui nous saluons, avec une joie respectueuse, l'amie et la protectrice de nos Lettres nationales. J'offre aussi les remerciements de l'Académie à Monsieur le Ministre Jules Destrée qui, dans les hautes fonctions qu'il occupe, n'oublie ni les Muses, ses amies, ni les écrivains, ses amis.

Et j'ose dire qu'aux remerciements de notre compagnie se joignent les remerciements de tous les écrivains de la Belgique.

Je parle bien entendu, des écrivains qui ont dépassé leur quarantième année, car la jeunesse n'aime pas les Académies ; elle les plaisante volontiers, elle les attaque souvent avec violence. Et cela est fort bien. Ce faisant, la jeunesse est dans son rôle. Je ne scandaliserai, je n'étonnerai même personne, je l'espère, en rappelant que lorsqu'ils avaient vingt ans,

tous les écrivains réunis aujourd'hui dans cette compagnie nouvelle détestaient les Académies, toutes les Académies, l'illustre Académie française qui siège à Paris et qui est le plus splendide foyer littéraire du monde, aussi bien que l'Académie royale de Belgique, dont ils poursuivaient les membres de leurs moqueries et de leurs quolibets. Si un magicien, — béni serait-il ! — d'un coup de sa baguette, nous rendait miraculeusement notre vingtième année et l'âme que nous avons à cet âge, j'en suis sûr, nous nous remettrions à détester les Académies d'aussi bon cœur que nous le fîmes naguère. Par là nous ne ferions qu'obéir à une loi de la nature. A vingt ans, le jeune écrivain est comme un enfant qui s'éveille à la vie. Il sent bouillonner en lui des forces présomptueuses, mal définies encore ; il ne sait comment les mettre en œuvre ; il faut qu'il apprenne son métier, qu'il cherche sa voie, qu'il parvienne à conquérir son art et sa liberté, qu'il travaille à dégager sa personnalité. Son expérience est mince, son jugement est encore faible, mais il lui faut des certitudes ; aussi est-il naturellement dévoré d'un immense besoin de croire. Il se fait des dieux ; plus il les adore, plus il hait les dieux des autres ; il recherche les jeunes gens qui partagent sa foi et il fonde avec eux une petite chapelle. Les petites chapelles sont les Académies naturelles de la jeunesse. On s'y échauffe, on y surexcite ses croyances, ses adorations et ses exécutions, on excommunie les petites chapelles d'en face, car chacune d'elles ne voit dans les autres que le schisme et l'hérésie. Mais toutes s'accordent merveilleusement sur un point : elles détestent ensemble les vieilles églises nationales que sont les Académies. Un mauvais plaisant me disait, il y a quelques jours, à propos de la fondation de notre compagnie : « Le gouvernement a créé une cible nationale que nos jeunes Apollons cribleront de leurs flèches. » Il se pourrait bien. Et j'engagerais mes collègues à se préparer au martyre, si je ne savais d'expérience que

les traits qu'on lance aux Académies sont généralement inoffensifs. C'est le *telum imbelles* du poète latin. Cependant le jeune écrivain mûrit ; au fur et à mesure qu'il approche de la force de l'âge et de la production, sa personnalité s'affirme ; obéissant aux puissances obscures qui règlent la vie des hommes de lettres et qui l'avaient à ses débuts enfermé dans une petite chapelle, il s'y sent bientôt mal à l'aise, il se voit finalement contraint d'en sortir. Complètement formé, il se dégage de tous les liens qui gêneraient ses mouvements, il marche désormais seul dans la vie. S'il a encore une religion esthétique, elle est bien éloignée du fanatisme de ses débuts ; elle se fait large et tolérante. Sorti des rangs des apprentis et des compagnons, devenu dans son art son propre maître, il regarde avec estime ses émules sortis comme lui des petites chapelles d'autrefois, il apprécie leur valeur, il lui plaît de les rencontrer et d'échanger avec eux des réflexions inspirées par l'expérience de la vie et par une longue pratique de l'art. L'heure de l'Académie a sonné pour lui.

Mais en Belgique s'il y avait depuis longtemps une Académie ouverte aux peintres et aux sculpteurs, aux graveurs, aux musiciens et aux architectes, s'il y avait une autre Académie accessible à nos écrivains flamands, — nos poètes, nos romanciers, nos conteurs et nos dramaturges se voyaient privés de cet avantage, depuis que la classe des Lettres de l'Académie royale leur avait fermé ses portes, il y a quelque trente ans. Il semblait que l'Etat les traitât avec moins de bienveillance que les autres artistes précisément à l'heure où les Lettres françaises de la Belgique faisaient montre d'une fécondité, d'une puissance, d'une originalité et d'un éclat auxquels jamais encore elles n'avaient atteint. La fondation de notre compagnie répare magnifiquement cette injustice. Elle est accueillie par nos écrivains avec une vive reconnaissance ; elle sera saluée par toute l'élite intellectuelle du peuple belge avec une grande satisfaction ; elle sera approuvée

enfin par tous les bons citoyens qui, soucieux de l'avenir de notre peuple, dans ces temps troublés où les appétits matérialistes déchaînés menacent l'essence morale de la civilisation, ne sauraient rester indifférents à la naissance d'une institution dont ils comprennent la haute valeur symbolique, car elle signifie que l'Etat belge accepte des mains de nos écrivains la couronne idéale que leur art désintéressé tresse infatigablement pour la gloire de la Patrie, et qu'aux yeux du monde entier, il la place solennellement sur son front.

Si maintenant je tourne mes regards vers notre compagnie, et si j'ai le bonheur d'y voir réunis avec un poète illustre admiré par toutes les nations du globe, la plupart des écrivains qui sont les amis de ma jeunesse et qui ont donné à notre littérature ses joyaux les plus précieux, à la joie que j'éprouve se mêle pourtant un sentiment de tristesse et de regret. Je regrette de ne point retrouver ici quelques-uns de ceux qui comptèrent parmi les meilleurs, les plus vaillants, les plus grands d'entre nous. Ils seraient là aux premiers rangs, si la mort, hélas ! ne les avait ravis à notre affection et à l'admiration de tous. Nous serions bien oublieux et bien ingrats, si, dans cette noble fête, nous n'évoquions, d'un cœur ému, leurs ombres fraternelles.

Je parlerai d'abord de Max Waller, à qui la Belgique doit une éternelle reconnaissance. Né en 1860, fils du docteur Warlomont, qui fut un homme d'esprit et un lettré, le jeune Maurice, qui devait prendre dans les lettres le pseudonyme de Max Waller, a laissé dans la mémoire de ceux qui furent les compagnons de sa vie trop brève, une image exquise et charmante : celle d'un jeune homme mince et délicat, élégant, souple et fier comme la lame d'un fleuret. Son esprit était fin, vif, espiègle, moqueur et terriblement impertinent, mais son cœur était affectueux et tendre et tous ces traits se retrouvent dans ses écrits. Il a publié de nombreux articles de polémique littéraire, deux ou trois pièces de théâtre auxquelles il n'atta-

cha lui-même que peu d'importance, une série de petits contes qui sont des croquis légers, ironiques ou sentimentaux, habilement enlevés; un mince roman de jeunesse, la *Vie bête*, où l'on trouve des pages gracieuses, puis une jolie nouvelle sentimentale, *Greta Friedmann*, écrite d'une plume simple et délicate, tout imprégnée du parfum de la petite fleur bleue, que Max Waller avait respirée au bord du Rhin entre sa seizième et sa dix-huitième année, alors que son père l'avait envoyé faire ses études dans la ville de Bonn. A cette époque, la fumée des usines riveraines et des remorqueurs qui traînent aujourd'hui de grossières files de chalands sur les eaux troublées du fleuve, n'avait pas encore souillé les paysages de la grande vallée romantique. Le bruit brutal des machines et des armes ne couvrait ni la chanson de Loreley, ni les mélodies caressantes de Schumann. Si les Français connaissaient déjà la face horrible et sanglante de la Germanie guerrière, un jeune Belge de ce temps-là pouvait encore voir derrière elle, à travers les illusions et les souvenirs, la vieille Allemagne d'Hermann et de Dorothee, l'Allemagne de Werther et de Charlotte, l'Allemagne des fillettes aux yeux bleus et aux longues nattes de cheveux blonds, qui offraient aux jeunes étrangers leur petite âme vague et sentimentale. C'est dans cette Allemagne que Max Waller a vécu ou qu'il a cru vivre. Et la nostalgique petite fleur bleue cueillie sur les berges du Rhin, il l'enferma dans son cœur, où elle resta toujours fraîche et vivante. Si elle épancha son parfum dans *Greta Friedmann*, elle le répandit, plus pur, plus délicat, plus pénétrant encore dans le dernier roman de Max Waller, *Daisy*, qui lui fut inspiré, en Angleterre, peu de mois avant sa mort, par le portrait d'une jeune fille inconnue. Avant *Daisy*, il avait publié un roman d'une fantaisie élégante et mondaine, *Lysiane de Lysias*.

Né à la vie littéraire au moment où le roman naturaliste marchait de succès en succès vers son apogée, Max Waller

n'avait rien de ce qu'il fallait pour être un romancier de cette école. Si dans ses articles de polémique il avait pris la défense du naturalisme, son tempérament y répugnait invinciblement. Il n'en put prendre ni l'esprit ni la forme. Il ne paraissait même point prédestiné à exceller dans l'art du roman, car dans ceux qu'il écrivit, la faiblesse de la peinture des caractères, n'est point rachetée par une peinture vigoureuse des mœurs ou des milieux sociaux. Ils ne manquent, à la vérité, ni de grâce ni de charme; mais c'est dans la poésie qu'il aurait pu, s'il en avait eu le temps, déployer les meilleures qualités de son talent. Il semble ne s'y être aventuré d'abord qu'avec timidité. C'est dans les dernières années de sa vie seulement qu'il publia dans la *Jeune Belgique* de petits poèmes qui ne furent réunis en un volume qu'après sa mort, par les soins pieux de ses amis. Ce mince recueil, intitulé la *Flûte à Siebel*, renferme des piécettes d'un art délicieux et raffiné; le rire et les larmes, les soupirs et les pirouettes, la tendresse et la moquerie, l'amertume et la douceur s'y mêlangent sans effort, avec tant d'esprit, tant de naturel, tant de goût et tant de mesure, qu'il est impossible de n'en être point charmé. Cela est très moderne et très personnel. Les contrastes qui formaient ce caractère complexe et délicat et qui sont aussi les contradictions foncières des âmes de notre temps, se retrouvent dans ces poèmes primesautiers que l'auteur semble avoir composés en se jouant. Hélas! la mort a immobilisé trop tôt la main du poète, il n'a pas eu le temps de composer un livre; il n'en a jeté au vent que les premières pages, et il est tombé, semblable à un beau lis brisé par une main cruelle, comme il épanchait à peine ses premiers parfums.

Mais l'œuvre capitale de Max Waller, l'œuvre qui dépasse immensément la portée de sa littérature personnelle, c'est la création de la *Jeune Belgique*. A la vérité, cette petite revue littéraire existait déjà; elle avait été fondée par quelques étudiants de l'Université de Bruxelles. C'était une aimable

et modeste revue littéraire semblable à celles que les étudiants de tous les pays fondent périodiquement pour y déverser leurs essais juvéniles. Max Waller s'y glissa, y fit entrer ses amis, en devint le maître, la réorganisa selon ses vues et selon les desseins du petit conseil de guerre qui le secondait ; il en eut vite fait un puissant instrument d'action et de propagande. Le groupe de jeunes écrivains dont la *Jeune Belgique* était l'organe, forma l'une de ces petites chapelles dont j'ai parlé tout à l'heure. Tous ses desservants étaient pénétrés d'un même idéal et brûlés du même enthousiasme. Avec une incroyable ardeur ils travaillèrent à doter d'une littérature brillante un peuple que l'on croyait et qui se croyait lui-même incapable d'en jamais produire aucune. Lorsqu'il constitua ce groupe en 1881, Max Waller avait à peine vingt ans. Il dirigea notre revue et notre mouvement durant neuf années, jusqu'au jour de sa mort, avec une habileté, une hardiesse et une souplesse qui ne furent jamais en défaut, avec un zèle enflammé, avec une générosité dont ses amis ont gardé l'ineffaçable souvenir. Ils ont érigé à sa mémoire, dans l'un des beaux jardins publics de la capitale, un monument orné de sa jeune effigie et d'une délicieuse figure de l'Inspiration, œuvre de notre grand sculpteur Victor Rousseau. La ville de Bruxelles, les Autorités provinciales et le Gouvernement belge ont tenu à honneur de contribuer à la construction de ce monument et de participer à son inauguration solennelle, témoignant par là qu'ils comprenaient la grandeur de l'œuvre entreprise par Max Waller et qu'ils saluaient en lui l'initiateur du beau mouvement littéraire dont l'éclat rayonne aujourd'hui au delà des frontières de la Patrie.

La *Jeune Belgique* est venue à son heure. Ce n'est point le moment de rappeler pour quelles raisons la littérature française de la Belgique, féconde et glorieuse au moyen âge, s'est anémiée à l'époque de la Renaissance et s'est plongée aussitôt,

comme la Belle au Bois dormant, dans une léthargie profonde. Cette léthargie a duré trois siècles. Le réveil s'est annoncé dès que la Belgique, par la Révolution de 1830, a recouvré son indépendance politique et que la grande révolution romantique qui triomphait en France, et qui donnait une orientation nouvelle à la littérature de ce grand pays, ouvrit des perspectives de succès aux lettres belges, — trop septentrionales pour prospérer dans l'atmosphère méditerranéenne d'une littérature classique tout imprégnée des effluves d'Athènes et de Rome, — trop démocratiques pour se plier avec aisance aux exigences cérémonieuses d'une littérature de cour, — trop instinctives et trop mystiques pour accepter l'empire d'une littérature fondée sur le principe de la raison raisonnante. Voilà pourquoi, dans toute la durée de la Renaissance et de l'Age Classique de la littérature française, les lettres françaises de la Belgique restent muettes et semblent mortes. Pour renaître, elles attendent la grande révolution politique, sociale et morale qui ouvrira aux lettres françaises un monde nouveau, — et la Révolution de 1830 qui rendra à la Belgique son indépendance. Sous la double influence de la liberté nationale et du romantisme, les Belges se remettent à écrire. Leurs premiers essais sont gauches et malhabiles. Les vrais talents sont rares. Il y en a pourtant : André Van Hasselt possède à fond son métier de poète, il écrit de beaux vers, il y enferme de hautes pensées et de nobles sentiments. Il ne lui manque qu'une personnalité plus accusée et des passions plus vives. Après lui, se lèvent deux grands artistes de la plume, Octave Pirmez et Charles Decoster. Ils seraient célèbres, sans doute, si leurs œuvres avaient rencontré chez leurs compatriotes autre chose que l'incompréhension, l'indifférence et le dédain. Et comment en eût-il été autrement ? Un peuple déshabitué depuis près de trois cents ans de produire des poètes et des écrivains, pouvait-il croire qu'il en naissait enfin chez lui ? Cependant la nature agissait ; sur tous les points du pays, dans nos villages comme dans

nos grandes villes, des jeunes hommes étaient nés, véritablement prédestinés à l'art d'écrire. La plupart d'entre eux avaient de vingt à vingt-cinq ans lorsque Max Waller fonda la *Jeune Belgique*. Quelques-uns déjà, un peu plus âgés, n'avaient pas attendu son appel ; l'un d'eux, Théodore Hannon, qui fut à la fois peintre et poète, publiait cette année même ses *Rimes de Joie*, dans une édition élégante ornée de quatre eaux-fortes de Félicien Rops et précédée d'une étincelante préface de Joris-Karl Huysmans. Ce livre fit scandale : il n'était écrit ni pour les jeunes filles ni pour leurs mamans. Mais il marque une date dans l'histoire de nos Lettres : c'est le premier recueil de poèmes vraiment remarquables de notre Renaissance littéraire. Cependant la prose avait précédé la poésie. Déjà Camille Lemonnier, d'une quinzaine d'années plus âgé que les premiers *Jeune Belgique*, avait donné au public de nombreux volumes de critique artistique ou de contes flamands et wallons qui avaient éveillé l'attention des connaisseurs, et qui lui avaient valu l'amitié des meilleurs artistes contemporains. Son petit livre *Paris-Berlin*, publié sans nom d'auteur, avait été attribué, dans les cercles littéraires de Paris, à Victor Hugo. *Sedan*, qui parut la même année et qui fut réédité un peu plus tard, sous le titre *Les Charniers*, provoqua dans le public un long frisson d'horreur et d'épouvante. Au lendemain de la bataille, avec le peintre Verdyen, tous les deux ils furent réquisitionnés pour enterrer les morts. Ce qu'il vit et ce qu'il ressentit dans cette affreuse journée, remplit son cœur d'une horreur et d'une pitié déchirantes. C'est sous l'empire de ces sentiments qu'il composa ce livre, qui est un véritable rugissement d'indignation contre la guerre et une peinture effroyable de sa cruauté. Mais c'est en 1881, l'année climatérique où la *Jeune Belgique* fut fondée, que Lemonnier publia le premier de ses grands ouvrages littéraires. *Le Mâle*, qui établit définitivement sa réputation de grand écrivain et qui rallia autour de lui toute la jeunesse

littéraire de la Belgique. Dès ce moment, il fut reconnu par cette jeunesse comme son aîné, et son chef. Entre elle et lui, se nouèrent les liens de l'amitié la plus franche et la plus cordiale. Cette amitié fut scellée dans un banquet célèbre qui signifia bruyamment à la Belgique qu'elle possédait un grand romancier et qu'elle avait dorénavant, bon gré mal gré, à s'incliner devant son génie.

Et certes, la nature avait doué Camille Lemonnier d'un génie véritable. Elle lui avait donné, comme aux meilleurs de nos peintres, un œil prodigieusement sensible à toutes les richesses des couleurs et des formes, à toutes les vibrations de la lumière. Avec la faculté de voir le monde innombrable des choses mille fois plus intensément et plus magnifiquement que les autres hommes, elle lui avait donné le pouvoir non moins splendide de les nommer. Aucun écrivain du XIX^e siècle, si ce n'est Victor Hugo, n'a possédé, comme Camille Lemonnier, les richesses du dictionnaire, n'a disposé pour formuler sa pensée ou ses sensations d'un nombre aussi considérable de mots; nul ne s'est grisé comme lui de sa puissance verbale. Celle-ci lasse parfois le lecteur; mais dans les meilleurs ouvrages de Lemonnier elle finit par le vaincre, elle l'entraîne dans son ivresse, dans sa folie, dans son orgie, qui ressemble aux orgies sacrées des Bacchantes; son mouvement irrésistible, son bruit étourdissant, son délire surhumain révèlent la présence d'une divinité. Telle est chez Lemonnier la bacchanale des mots; elle n'est point artificielle et froide, née seulement de la mémoire et de la rhétorique, elle est naturelle et vivante, instinctive, presque animale, jaillie des sources profondes et bouillonnantes de sa sève vitale. A elle seule, elle fait soupçonner son génie. Mais ce ne sont là que les premiers dons que lui a faits la nature. Elle lui a accordé des instincts d'une étrange profondeur, qui communient avec tous les instincts primordiaux de la vie, qui sentent tous les frissons de l'animal, tous les frémissements, tous les appétits, toutes les fécondités, toutes

les énergies déchainées dans la multitude innombrable des organismes vivants. Si grossières, si brutales, si bestiales même que celles-ci puissent paraître aux yeux du commun des hommes, l'ivresse panthéiste de l'artiste les illumine et les magnifie. Elle les lui montre si formidables dans leur emportement sauvage, et si grandioses dans leur harmonie orageuse que sous leurs ruées, leurs assauts, leurs fureurs et leurs monstruosité, dans la vision aveuglante de leur effroyable, resplendissant et immortel effort, le pressentiment d'une présence divine fait trembler tout son être, l'inonde d'une joie indicible et l'emporte dans un enthousiasme religieux jusqu'au contact presque physique du Dieu de la nature, invisible et pourtant si proche, si effectivement présent que la chair éperdue croit sentir courir sa chaude haleine dans un suprême et ineffable baiser. Reconnaissez ici le spasme mystique qui s'emparait de Jean-Jacques Rousseau devant une humble fleur ou un beau paysage et qui se résolvait, chez lui, dans une crise de larmes. Camille Lemonnier appartient à sa descendance. Il professe aussi la religion humanitaire que Jean-Jacques a fondée : « J'ai une foi, écrit-il, la foi en l'humanité infiniment perfectible, seule maîtresse de ses destinées ; je crois qu'il lui appartient de créer infiniment des dieux jusqu'au jour où elle se sentira dieu elle-même... Je me laisse entraîner aux grands courants humains, à mesure qu'ils se produisent... Si quelque chose apparaît en nous divin, c'est bien la pureté originelle des impulsions ! En elles-mêmes elles sont toujours belles, la société seule les pervertit ». Ne croirait-on pas entendre Jean-Jacques lui-même ? Le disciple s'est approprié l'Évangile du Maître. Mais ce disciple a un tempérament vigoureusement personnel. C'est un peintre bien flamand, de la race qui a produit Rubens et Jordaens, les Teniers et les Breughel. Il peint la terre et les hommes de son pays, tels qu'il les voit, avec les grossissements que lui imposent son tempérament de Flamand sanguin et la tournure lyrique de son esprit. Il peint de préférence les

formes massives et puissantes, les muscles énormes, les chairs grasses, gorgées de sang et de lymphe. Naturiste passionné, il n'aime que l'homme qui est en contact direct avec la terre, le paysan, le bûcheron, le braconnier, l'homme des champs et l'homme des bois. Et comme il communique avec la nature tout entière, il sympathise avec cet homme-là tout entier, avec ses tares, ses laideurs, ses médiocrités, ses bassesses, ses brutalités, ses bestialités aussi bien qu'avec ses vertus. Que lui importe ! Tout cela lui paraît grand et il le peint avec une grandeur sauvage, comme dans le *Morl* et *Ceux de la Glèbe*. D'autres fois sa vision sera tendre et idyllique : il écrira *Le vent dans les moulins*, *Le petit homme de Dieu*, *Comme va le ruisseau*, *La Chanson des carillons*. Parfois il s'abandonne à toute la fougue de son lyrisme et il chante, comme un poète, la vie divine des forêts et d'une humanité primitive, éblouie de la beauté du monde : il nous donne *Au cœur frais de la forêt*, *l'Ile vierge*, *Adam et Eve*. S'il regarde dans les habitations des hommes, il peint avec une bonhomie attendrie la vie simple des villageois et des petits bourgeois d'autrefois, dans une multitude de contes familiers et savoureux. D'autres simples, les ouvriers de l'usine, attirent encore sa sympathie. Il compatit à leurs souffrances, il partage leurs révoltes, il maudit avec eux le maître, l'exploiteur, l'infâme capitaliste. Quant au gros bourgeois de la grande ville, il n'est, pour Lemonnier, qu'un dégénéré, plein de hontes et de turpitudes. Il le méprise, il le hait et, l'empoignant de sa main puissante, il le barbouille de couleurs infâmes, avec des trépignements d'enfant en colère. C'est, il faut le reconnaître, la partie faible de son œuvre. Elle n'enlève rien à la beauté farouche et tendre du reste. Dans les quatre-vingt volumes qui constituent l'œuvre énorme de Camille Lemonnier, il en est une vingtaine qui sont d'un conteur exquis, d'un naturaliste puissant ou d'un lyrique éperdu et splendide. Tous sont d'un écrivain national, dont chaque phrase semble gonflée des sucs de la terre natale.

Cela suffit à sa gloire et lui assure à jamais une place d'honneur dans la Renaissance des Lettres belges.

La Flandre est le pays des villes mortes. Si quelques-unes de ses cités, telles Anvers et Gand, sont devenues de grandes villes bien modernes, énormes ruches bourdonnantes, où le travail des machines noircit le ciel de ses lourdes fumées, d'autres, déchues d'une antique splendeur — l'une d'elles fut jadis l'une des plus puissantes capitales de l'Europe — achèvent leur destinée en menant dans un beau décor, désormais inanimé, une existence de petites vieilles proprettes, inoccupées, rêvant doucement au passé dans leur intérieur désuet, défraîchi et désert. Leur vie somnolente s'écoule avec monotonie, dans le silence que troublent seules les lentes sonneries des cloches des béguinages ou les arpèges des carillons des vieux beffrois, au bord des canaux, jadis couverts de navires de commerce, aujourd'hui étalant leurs eaux inutiles, où nagent quelques cygnes, entre des quais, autrefois chargés de marchandises amoncelées, aujourd'hui vides, abandonnés, réduits à servir de promenades ombragées de beaux arbres, aux flâneries du dimanche d'une bourgeoisie provinciale, pour qui le monde moderne semble ne pas exister. Quelques-unes d'entre elles ont su conserver à travers les siècles des maisons construites dans un style exquis, des monuments d'une merveilleuse splendeur. Elles étaient, il y a quelques années encore, pour la Belgique, des parures sans prix. C'étaient les anciens bijoux de famille du peuple belge. Hélas ! Ces pauvres villes d'autrefois, si touchantes, si belles encore dans leur vieux sourire, les barbares les ont cruellement assassinées ; le fer et le feu en ont fait des monceaux de cendres. Faut-il vous nommer, Ypres, Dixmude, Nieuport, tombeaux de milliers de jeunes héros, et qui, sans leur mort immortelle, seriez devenues le tombeau de la patrie et de la liberté ? Furnes survit, mutilée. Bruges eut le bonheur d'échapper au désastre : l'antique reine de la Flandre mari-

time a gardé intactes toutes ses beautés. Elle pourra poursuivre sa résurrection. Elle n'a plus à craindre que le marteau et la truelle des maçons modernes. Avant la guerre ces douces cités du calme et du silence prolongeaient en paix leur vieillesse aimable au bord de leurs eaux tranquilles. Elles trouvèrent leur poète et leur romancier en Georges Rodenbach. Son œuvre réfléchit infatigablement leur image. Elle reflète leurs charmes vieillots, mais elle en révèle aussi les dessous douloureux. La destinée de Georges Rodenbach fut singulière. Né pour la vie provinciale et pour la poésie douce-amère qu'elle dégage, il se sentit attiré avec une puissance égale vers la vie moderne des grandes villes, et ce conflit fut le drame poignant de son cœur, le secret de sa mélancolie et de l'obscur amertume qui, remplissant son âme, s'est épanchée dans ses œuvres. Fixé finalement à Paris, il resta tenaillé par la nostalgie de la province natale. Intérieurement solitaire, il s'abandonna à son goût des recherches bizarres et des complications étranges en ciselant de petits poèmes fantastiquement chantournés, pareils à des flacons frêles et délicats aux formes invraisemblablement tordues, vraies fioles de cristal dans lesquelles il enferma les regrets, les tristesses, les désirs déçus et les désespoirs qui, semblables à des poisons lents, discrets et dissimulés sous des parfums très doux, dévoraient silencieusement son cœur. Il fut, lui aussi, un peintre de la patrie. Son pinceau mignard, trempé dans les couleurs les plus tendres, a reproduit les souvenirs fluides, les douceurs falotes, les vieilleries et les rêveries puérilement alambiquées, toute la féminité vaporeuse, dévote et mystique que le Flamand massif et sanguin dissimule pudiquement dans les recoins de son cœur comme dans les blanches maisonnettes de ses villages et dans les léthargiques demeures de ses villes mortes.

Cette douceur virginale, qui est la parure des rudes imaginations du Nord, nous la retrouvons dans l'œuvre de Charles

Van Lerberghe, le plus exquis de tous les poètes qui ont fait vibrer la lyre française. Mais, chez lui, cette douceur se dégage des contingences terrestres ; elle s'épure, elle s'affine, elle s'élève jusqu'à la beauté parfaite et jusqu'à la grâce idéale. Le poète s'est créé un monde merveilleux où toutes les formes sont harmonieuses, où l'atmosphère est suave, où la lumière est sereine. Non seulement la douleur, mais la tristesse même en est bannie, parce qu'elles sont laides. Dans les paysages délicieux passent, comme des visions légères, de blanches jeunes filles qui tiennent dans leurs mains des lis, des roses blanches ou de frêles colombes familières. Leurs minces tuniques ondulent avec le zéphyr, comme des vapeurs flottantes. Leur clair regard brille comme un rayon tombé du paradis ; leur sourire a le charme profond d'un long bonheur sans nuage. Les unes rêvent dans un bois sacré aux nobles ombrages ; d'autres foulent le sable fin et doré des rivages de la mer ; d'autres, debout dans une barque légère, naviguent sans crainte sur les eaux couleur d'azur, parmi les cygnes couleur de neige. Elles passent, les unes en silence, les autres en égrenant dans l'air lumineux de brèves et tendres chansons qui semblent venues du ciel pour passer par leurs lèvres adorables. Telles sont les *Entrevisions* de Van Lerberghe, « le poète au crayon d'or », selon le mot d'Albert Giraud, — le divin Burne Jones de notre poésie française. Mais toute la poésie épanchée dans les petits poèmes de ce recueil, il l'a concentrée, plus belle et plus parfaite encore dans son chef-d'œuvre, *La chanson d'Eve*, véritable chant paradisiaque, où, avec une suavité sans égale, le poète célèbre l'aurore virginale de la vie, l'innocence rayonnante du monde, puis, dans l'ombre du premier crépuscule, le frôlement étouffé d'une aile d'ombre, la première pensée du péché, enfin l'arrivée de l'ange de la mort, dont le beau visage rayonne, lui aussi, d'une infinie douceur.

Par un contraste singulier, le même poète a fait grimacer

dans un petit drame saisissant, intitulé *Les Flaireurs*, la terreur et l'horreur que lui inspirait l'idée de la mort. Une comédie satyrique, *Pan*, d'une invention et d'une verve tout aristophanesques, nous montre le monde chrétien, soumis à la religion de la douleur, du péché et de la pénitence, soudainement bousculé par la résurrection du dieu antique de la Joie déchainée, de la Chair débridée et de l'Orgie souveraine. Cet ouvrage me paraît inachevé, car ses parties sont mal équilibrées. Peu importe ! Van Lerberghe reste l'auteur d'un chef-d'œuvre véritable et l'avenir lui réserve, on n'en peut douter, une renommée glorieuse.

Le temps me presse. Je ne peux dire qu'un mot du talent raffiné et subtil d'Henri Maubel. Il l'a répandu dans ses romans et dans ses pièces de théâtre, qu'il remplit, à l'exclusion de toute action, de recherches psychologiques étrangement pénétrantes. L'analyse intérieure, la poursuite des sentiments jusque dans leurs nuances les plus ténues, l'observation des moindres mouvements qui modifient l'équilibre sentimental d'une âme, tel est l'objet de ses ouvrages : *Quelqu'un d'aujourd'hui*, *Dans l'île*, *Ames de couleur*, *les Racines*, *l'Eau et le Vin*. Les personnages n'agissent point. C'est à peine s'ils parlent. Mais en eux s'agitent mille sentiments obscurs, infinitésimaux, dont le jeu remplit peu à peu leur cœur d'intimes tragédies. Pour les noter, les mots suffisent à peine ; ils sont trop grossiers, ils s'adaptent mal à ces objets si fuyants, à ces fluidités, à ces flottements, à ces ondulations imprécises et changeantes. Pour fixer ces vapeurs insaisissables, il faut des transpositions, des symboles, de la musique. C'est à la musique que cet art devait aboutir. Et de fait, Henri Maubel était un musicien, profondément et savamment attentif à l'art des sons. L'un de ses derniers et de ses plus intéressants écrits est une *Préface pour les Musiciens*.

Avec Eugène Demolder nous revenons à la peinture. Comme Lemonnier, Demolder est un Peintre qui, pour peindre les merveilleuses images qui hantent ses rêves, se sert, non du pinceau mais de la plume. Comme Lemonnier, il se rattache à la grande époque de la peinture belge. Ce n'est pas un descendant de Rubens, c'est un disciple de Jordaens et des merveilleux petits maîtres néerlandais du XVII^e siècle. Même couleur tantôt éclatante, ardente, dorée, chatoyante, chantante comme une symphonie de flammes, tantôt fraîche, délicate, nuancée à l'infini comme les fleurs des prés, les légers nuages du ciel, la surface luisante et moirée des eaux ; mais forte ou délicate, elle est toujours appliquée en touches vigoureuses par la main d'un maître puissant, jovial, grand bâfreur et grand buveur comme ses ancêtres, ceignant à deux mains samassive bedaine, avec un rire large et bruyant, au moment de barbouiller sa toile ou sa feuille de papier, empoignant ensuite d'une main sa brosse et de l'autre un énorme broc débordant d'une bière rousse et mousseuse, hélant les filles du voisinage, serrant entre ses lèvres rouges, sa courte pipe odorante, clignant de l'œil à l'enfant qui joue dans un coin, apostrophant le chien qui pisse sur le tapis, se renversant parfois sur son siège avec un vaste geste qui bouscule derrière lui un meuble chargé de victuailles, et tout à coup se ruant à l'ouvrage, envoyant la couleur sur la toile par potées, et faisant jaillir soudain, sous son pinceau, avec une maestria étourdissante, tout un peuple vivant et pittoresque d'hommes et de femmes de notre pays. Il y a des pêcheurs de la Flandre maritime, des rustres des champs du Brabant ou du pays d'Anvers, des cabaretiers, des soldats, des filles d'auberge, des marchands et des bourgeois de nos grandes villes ; il y a aussi des reîtres du XVII^e siècle, de riches matrones du temps passé portant de larges collerettes de dentelles, car Demolder s'est si bien identifié avec Jordaens, qu'il peint les Flamands d'aujourd'hui comme ceux de ce

temps-là. Ce sont les mêmes hommes, le costume seul diffère. C'est le même monde des kermesses et des ripailles, des Fêtes des Rois où l'on se soûle en braillant, des larges bâfrées où les rôts gigantesques s'entassent à côté de plantureuses volailles, d'énormes poissons dorés, de piles croulantes de fruits rutilants, tandis que la bière écumante coule des cruches inclinées et que les vins clairs ruissellent dans les coupes et dans les gobelets. Mais c'est aussi, car toute la Flandre y passe, l'humble maisonnette où les femmes et les enfants, devant l'âtre, prient la Sainte Vierge d'un cœur si ardent et si candide qu'ils croient soudain voir flotter dans l'ombre un pan de son manteau d'argent ; c'est aussi, dans la pauvre barque secouée par la tempête, une vapeur dorée qui, tout à coup, apparaît autour de la tête d'un vieux pêcheur inconnu, tandis que la voix de Notre-Seigneur lui-même murmure les paroles divines, et que matelots et mousses effarés, tombent à genoux, se signent et se disent les uns aux autres : « L'avez-vous reconnu ? C'était Lui. » Toute la Flandre sensuelle et mystique est là, dans l'œuvre d'Eugène Demolder. Rien, pourtant, des grands élans lyriques de Camille Lemonnier, ni des rythmes de l'Ode qui les soulève : rien que de la peinture, mais quelle peinture ! Elle est d'un maître, d'un maître puissant et admirable, d'un maître qui est bien nôtre, car il est Flamand de la tête aux pieds.

Nous voici enfin arrivés devant la grande figure d'Emile Verhaeren. Que dirai-je de lui qui n'ait pas été dit et redit ? Que dirai-je qui soit digne de lui et qui ne soit que la vérité ? Comment pourrai-je étreindre en quelques phrases cette personnalité vaste et puissante qui partage avec notre Maeterlinck le privilège de remplir le monde de sa gloire ? Ses défauts sont énormes ; ils couvriraient un autre écrivain de ridicule. Mais telle est la puissance torrentielle de son génie qu'ils disparaissent, roulés comme des fétus de paille dans ses rugissantes cataractes.

Le puriste proteste. L'homme de goût s'inquiète. L'homme de bon sens s'impatiente et sursaute. Qu'importe ? Le formidable courant passe et emporte tout. Ce qui fait la force de l'art de Verhaeren, ce n'est ni la puissance de la pensée, qui est souvent trouble et vacillante, ni la beauté de la forme, qui est rugueuse et barbare ; c'est l'élan irrésistible du sentiment, c'est surtout le rythme extraordinaire de la phrase. Ce rythme oratoire bondit avec la violence de l'ouragan. Tout ici est éloquence, mouvement, jaillissement torrentiel de la parole. Les phrases, comme une troupe de chevaux sauvages, s'ébrouent, se cabrent, ruent, courent, volent, s'emportent dans la folie, franchissent comme le vent tous les obstacles, gravissent dans un élan farouche les roches les plus escarpées, rasant les plus terribles précipices et s'enlèvent, renâclantes et fumantes, avec le grondement du tonnerre, jusqu'aux plus hauts sommets. Voilà la force de cet art. Et voici son attrait. Aux hommes de ce temps, il parle de la civilisation de l'heure présente. C'est une civilisation industrielle d'une ampleur et d'une puissance uniques. L'âge du fer et de la houille a créé un peuple de machines qui servent les hommes et font des hommes leurs esclaves. C'est aussi une civilisation capitaliste où l'or règne sur les hommes comme une divinité toute-puissante, à la fois bienfaisante et terrible, nourricière et dévoratrice. A l'appel impérieux des Machines et du Capital, d'innombrables usines se sont élevées, des villes se sont fondées, où grouille un peuple innombrable de travailleurs ; certaines d'entre elles ont grandi monstrueusement, animées d'une formidable vie animale qui les a rendues semblables à des pieuvres effroyables, collées sur le sol des provinces dont, par leurs tentacules, elles attirent invinciblement à elles toute la sève, toute la substance, pompant toutes les énergies de la terre, des champs, des villages et de leurs rustiques habitants. *Villes tentaculaires*, a dit Verhaeren, et ce mot saisissant est entré dans le langage de toutes les nations. Le développement soudainement accéléré de cette civilisation capitaliste et

industrielle dans un pays qui pratiquait, il y a cinquante ans encore, les mœurs simples d'une vieille civilisation agricole, a déterminé une crise morale profonde. C'est cette crise qui a fait éclore le talent de Verhaeren et de tous les écrivains de la *Jeune Belgique*. Ils arrivaient au milieu de leur adolescence quand le changement des mœurs jeta le trouble dans leur vie. La crise d'adaptation que tout jeune homme traverse entre seize et vingt-quatre ans, fut pour eux d'autant plus profonde et plus douloureuse que leur sensibilité était particulièrement délicate. Or, qu'est-ce que l'art, l'art individualiste, l'art lyrique de notre âge romantique ? C'est le cri de douleur de l'inadapté. En 1830, on l'appelait le mal du siècle. Ma formule en précise la nature. Voilà l'explication profonde du romantisme. La grande vague romantique qui roula sur la France au début du XIX^e siècle, ne déferla sur la Belgique qu'en 1880. Elle atteignit au même moment tous les jeunes hommes prédestinés, qu'ils fussent nés dans les champs, dans une ville de province ou dans la capitale. Tous burent l'eau amère et furent empoisonnés. Chez tous la crise fut profonde et cruelle. Cette crise était à la fois morale, philosophique et religieuse. Elle ravageait le cœur et l'esprit. Chez Verhaeren elle ravagea même le corps ; durant trois années, il subit des souffrances physiques, tandis que son intelligence désorbitée côtoyait la folie. C'est l'époque où il écrivit cette sombre trilogie : *les Soirs*, *les Flambeaux noirs* et *les Débâcles*. La crise passée, la réadaptation peu à peu s'accomplit. Mais tandis que ce que j'appellerai la personne civile et sociale de Verhaeren se faisait progressivement sa place dans le monde, son génie, que la crise avait dépouillé de tout ce qui n'était pas le tréfonds même de sa nature, la quintessence de sa personnalité, dressait sa physionomie surprenante. L'artiste apparaissait comme un authentique barbare lâché dans le monde moderne à la façon du Huron de Voltaire. Effet d'une lointaine hérédité, peut-être. La famille maternelle de Ver-

haeren habitait la région de Saint-Amand depuis des temps immémoriaux. Qui nous dira si elle ne fut point fondée là, sur la rive de ce large Escaut où la marée fait refluer les eaux de la mer, par quelqu'un de ces Normands qui, au IX^e siècle, parcouraient les mers, ivres de vent et de tempête, se dressant dans leurs barques, le glaive levé, pour défier l'orage, altérés de batailles, de pillage et de ripailles, remontant les fleuves et livrant aux flammes les pays envahis par leurs bandes sauvages ? Assurément, Verhaeren portait en lui l'âme d'un Viking. Relisez ses poèmes. Voyez comme l'aspect de la mer lui inspire la folie des départs, n'importe où, là-bas, vers les horizons inconnus, les pays à conquérir, les îles merveilleuses, avec l'emportement fougueux d'une âme dominatrice qui aspire au danger pour le vaincre, au déchaînement de la tempête et à la fureur des flots pour la joie de dompter les éléments. Comme les Vikings d'autrefois, nos villes civilisées attirent ce barbare. Il y promène une curiosité émerveillée, des étonnements souvent puérils, des inventions parfois extravagantes : c'est le Huron, disais-je, que Voltaire a lâché dans la ville de Paris. Il écarquille les yeux tour à tour devant les gares de chemins de fer, les théâtres, les bateaux à vapeur, les télescopes de l'observatoire, les bocaux du biologiste, les guichets des banques, les tramways qui passent, les cafés-concerts ou les émeutes ouvrières. Il s'intéresse prodigieusement aux révolutions, aux massacres et aux incendies. Les instincts du Viking s'émeuvent, l'ivresse des combats congestionne son cerveau, il chante, il hurle avec de grands gestes sauvages, et le puissant lyrisme des barbares éclate en grondements grandioses. Tout cela, Camille Lemonnier l'a résumé en un mot quand il a appelé Verhaeren un *ingénu violent*. C'est précisément la définition de mon Viking. Mais à côté du Viking, il y a en Verhaeren un naturaliste parfois narquois, il y a surtout un élégiaque d'une tendresse grave et profonde. Enfin, il y a en lui un chantre magnifique de la Patrie. Il l'a

célébrée avec tout l'amour d'un grand cœur et toute la force d'un mâle génie. Admiré de tous les peuples parce qu'il a su puissamment magnifier les effervescences du monde moderne, il sera chéri du peuple belge à travers les temps parce qu'il l'a aimé avec une tendresse ardente, non seulement dans ses beautés et ses grandeurs, mais jusque dans ses faiblesses et ses tares, indéfectiblement, comme les peuples veulent être aimés. Le consentement unanime l'a déclaré l'un des plus grands poètes modernes et notre plus grand poète national.

J'ai salué les morts qui, si le Destin les avait épargnés, seraient aujourd'hui des nôtres. Je terminerai ce long discours en disant un mot de nos travaux littéraires. Rien de ce qui concerne la littérature française de la Belgique dans son activité actuelle ne nous sera étranger. Nous jugerons les concours littéraires institués par le Gouvernement ou par les généreux mécènes qui nous en confieront la décision. Nous créerons des concours nous-mêmes. Nous encouragerons la production littéraire par tous les moyens dont nous disposerons. Nous publierons un bulletin de nos travaux ; nous publierons, si nous le jugeons opportun, certains travaux émanant des membres de l'Académie ou des personnes qu'elle désignera. L'enseignement de la langue et de la littérature françaises dans notre pays sera l'objet de notre sollicitude attentive. Enfin nous nous efforcerons de nouer et d'entretenir les meilleures relations avec les écrivains français de l'étranger et surtout avec les meilleurs écrivains de la France et avec la glorieuse Académie française.

Sire, Madame, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, l'Académie qui ouvre pour la première fois ses portes sera, j'ose l'affirmer, digne de ses hautes destinées, digne des grandes ambitions et des nobles espérances de notre jeune

littérature nationale, digne de l'estime des écrivains de la noble France, digne enfin de la pensée élevée et généreuse de son Royal Fondateur et de son Ministre, dont elle honorera de génération en génération les noms à jamais glorieux.

Discours de M. Maurice WILMOTTE

Je traite un sujet austère et j'ai conscience, daignez me croire, du rôle subordonné qui m'échoit dans une solennité où l'on est surtout occupé de commémorer des mémoires qui nous sont chères. La littérature nationale est aujourd'hui à l'honneur ; après tant de glorifications, d'ailleurs légitimes, dont les héros de la grande guerre ne cessent d'être l'objet, on a estimé que l'heure était venue de restituer à la pensée et à l'imagination une modeste part de ces éloges, décernés de façon si simple et parfois quelque peu indistincte, à l'action militaire. Il n'est jamais tard pour ces sortes de réparations, qui, s'ils pouvaient en goûter la volupté, feraient tressaillir dans leur tombe nos morts littéraires.

Mais n'y a-t-il que ceux-là ? Les cinquante ans écoulés ont vu ce qu'on a pu appeler sans éveiller le sourire, le « miracle » de notre jeune littérature. Elle a pu projeter ses rameaux de tous côtés, franchir les frontières au Nord et au Midi, faire jaillir d'étranges fleurs sur le vieux tronc gaulois. Ici même, elle est restée quelque peu sauvage ; son aristocratie native — car qui dit littérature ou art, dit aristocratie — s'est accommodée tant bien que mal d'un terreau peu généreux. Nous sommes, par tradition et par nécessité, une fédération de petits Etats marchands où les préoccupations d'argent, le désir de bien vivre dominant sans fausse honte tous les autres soucis. Cela n'implique pas l'abandon des devoirs, qui sont contractés par l'Etat et les particuliers envers les esprits et les consciences. Toujours l'instruction publique a été en honneur chez nous, de même que l'éducation morale, héritage pieusement conservé et transmis dans nos familles. Mais l'éducation morale n'a cessé d'être envisagée au point de vue de ses effets sociaux ; on y a reconnu un des plus fermes

garants de la paix publique, nécessaire au calme labeur des hommes et, de même, l'instruction fut surtout prisée pour ses effets directs et tangibles, qui étaient une meilleure utilisation des biens naturels.

Ce qu'il peut y avoir de désintéressé dans le savoir ou dans le culte de la beauté semble avoir moins préoccupé nos pères. Ainsi s'explique l'exode fréquent de nos artistes appelés par les rois de France et d'Angleterre et traités si généreusement par eux. Maurice Maeterlinck, fixé en France, lu et joué à Paris, à Londres et aux Etats-Unis, continue une tradition que nos peintres et nos musiciens ont instaurée il y a de longs siècles.

Au surplus, des raisons impérieuses commandaient et cette dispersion qui fut moins défavorable qu'on ne voudrait le croire à nos amours-propres nationaux, et aussi une certaine dépendance, en retour, vis-à-vis des cultures étrangères ; nos fils, par leur exil souvent volontaire, nous privaient, d'une part des valeurs intellectuelles sans lesquelles une société peut malaisément assurer sa marche progressive ; d'autre part, en des territoires restreints et mal liés jusqu'au XIX^e siècle par la communauté rendue évidente de leurs intérêts, il ne pouvait être question de se suffire ni intellectuellement ni matériellement.

Qu'eussions-nous fait sans les laines d'Angleterre ?

Qu'eussions-nous été sans la pensée française ?

Avec usure nous fut rendu par Paris ce que nous lui avons prêté.

Le goût des lettres, comme aussi la méthode des sciences, nous le devons, en bonne partie, à cette Rome que tant de raisons actuelles nous ordonnent de considérer comme une alliée et une amie fidèle.

Mais nous participons aussi d'une autre culture, et bien qu'elle ait exercé sur nos âmes un plus faible attrait, il serait injuste, et même sot, de méconnaître nos obligations envers

elle. Cette culture germanique dans sa branche néerlandaise qui n'est évidemment pas la plus ancienne ni la plus robuste, ne nous a-t-elle pas donné quelques-unes de nos œuvres marquantes dans le passé ? Et quoi que l'on pense de son réveil en ces cinquante ans, qu'on l'oppose ou non au réveil littéraire français, peut-être moins pareil à une résurrection, il est indéniable qu'il a partie liée avec un mouvement de race et de langue, dont la puissance s'est affirmée chez nous dans l'ordre politique et social.

Scientifiquement, elle a, cette culture germanique, prolongé ses racines jusqu'en terre wallonne. Les relations intellectuelles entre notre vieille principauté de Liège et l'Empire, ont été suivies et actives pendant la plus grande partie du moyen âge. Elles ont survécu à l'ancien régime. Nous n'avions plus de prince-évêque et nous n'étions plus inscrits politiquement dans le cercle de Westphalie ; mais nous lisions Goethe et Schiller. Van Hasselt, Weustenraad, Wacken, nés à Maestricht — vieille ville de la principauté liégeoise, — vouaient aux poètes allemands un culte presque égal à celui que leur inspiraient un Lamartine ou un Hugo.

Peut-être même, — et c'est aussi le cas du Wallon Potvin — se mêle-t-il une prédilection non avouée au respect dont s'entoure l'étude qu'ils ont faite de cette littérature d'outre-Rhin, qui avait ébloui M^{me} de Stael et pesé lourdement sur l'imagination de leurs aînés de France. Mais c'est trop insister sur des à-côtés du sujet qui m'est assigné dans la solennité de ce jour. Pourtant, si l'on daigne y réfléchir, on reconnaîtra le rapport intime qui existe entre la pensée littéraire et la pensée scientifique d'un peuple, dont le réveil, aussi foudroyant après Iéna qu'une résurrection, fut autant l'œuvre de ses historiens et de ses philologues que de ses poètes. Lorsqu'un Warnkoenig, un Hoffmann von Fallersleben vinrent parmi nous et contribuèrent indéniablement à nous révéler notre propre passé, ils s'inspiraient de ces exemples. Ils

dressaient le catalogue d'une de nos littératures, ils en exhumaient des échantillons habilement choisis ; ils apportaient à nos travailleurs une méthode et, qui mieux est, une doctrine.

On peut se demander si c'est un pur hasard qui a voulu que le rappel à l'intérêt, dans le domaine de nos études romanes, fut également dû à un fils de la Germanie. Et pourtant cela est. Certes, avant que Auguste Scheler nous vînt d'Allemagne, le baron de Reiffenberg, Van Hasselt et d'autres érudits de chez nous avaient célébré nos gloires défuntes et arraché le voile d'oubli enveloppant plusieurs de nos monuments littéraires. Mais il était réservé à leur successeur de coordonner des tentatives un peu dispersées et surtout d'apporter, dans ces fouilles parfois difficiles, un sens critique qui avait manqué jusque-là.

Ce Germain, dont le père, né à Cobourg, avait retrouvé ici son maître, destiné à devenir lui-même un souverain grand par l'intelligence sinon par les territoires de ses Etats, a déployé à notre profit les qualités les plus solides de la race à laquelle il avait d'ailleurs dit adieu, pour devenir un excellent Belge.

Probité intellectuelle, exactitude scrupuleuse, curiosité un peu bornée du côté des lettres, jamais lasse du côté des mots, modestie dans les petites découvertes, encore rares dans cet âge héroïque de la philologie, abondance, tenacité, je ne vois aucune qualité professionnelle du philologue qui lui ait été refusée par la nature. Les textes qu'il a mis au jour, nos premiers lyriques, presque tout Adenet, les deux Condé, Watriquet, etc., gardent une valeur assez complète pour qu'on ait songé — sauf de rares exceptions — à les rééditer en France ou en Allemagne ; ils nous consolent, à la relecture, de trop de publications hâtives, entreprises sous le couvert de l'ancienne Académie, et qui sont peu à peu remplacées par des travaux philologiques dignes de ce nom.

Scheler eut le tact de ne point forcer son talent et, tout en

reconnaissant le besoin (il n'est pas encore satisfait en 1921) d'une revision soigneuse de notre histoire littéraire, il s'est toujours défendu de l'entreprendre, laissant à d'autres, disait-il, un grand œuvre qui lui était interdit. Rien de plus touchant que la modestie de ses préfaces, où il agite pourtant bien des questions, dont la solution importe à la reconstitution de notre patrimoine intellectuel. Tout en sachant se rendre une stricte justice, il définit, par exemple dans l'introduction à son précieux *Glossaire* de Froissart (498 pages in-8°) sa manière un peu élémentaire d'entendre les tâches philologiques ; mais il ne s'y prive pas d'observations critiques dénuées de ménagement à l'adresse de certains confrères, moins consciencieux que lui ; mes juges, écrit-il, « reconnaîtront mon désir de porter la lumière sur tous les points difficiles, de ne rien affirmer sans preuves et de ne pas me laisser égarer par la réputation des savants, qui, avant moi, se sont aventurés dans l'explication des textes en question sans être fondés sur la vraie science linguistique et qui, en outre, font souvent preuve d'un peu honorable talent, celui de glisser adroitement sur les points qui sollicitent le plus le secours d'un interprète ».

Et s'adressant à ses futurs critiques, il déclare ingénument qu'il sera docile à leurs enseignements, mais il leur demande de vouloir bien ne pas le ranger « parmi les faiseurs assurés qui assument une tâche avec plus de présomption que de science ».

On aurait tort d'exagérer l'amertume de ces propos, bien qu'ils ne soient pas isolés dans l'œuvre d'Auguste Scheler ; il n'avait, hélas, qu'à regarder autour de lui pour mettre des noms sur des réputations surfaites et à regarder au dehors pour multiplier les constatations analogues. En revanche, vient-il à rencontrer sur sa route un grand laborieux, dont l'abnégation égale le savoir encyclopédique, aussitôt il se découvre et il trouve d'admirables paroles de respectueuse

gratitude. Toujours à propos de ce Froissart, dont il avait singulièrement facilité la lecture par son *Glossaire*, il est amené à parler de Littré et de ce qu'il appelle « son gigantesque monument ». Et d'ajouter à cette épithète qui résume déjà tant d'éloges : « Plus les philologues ont conscience de ce qu'ils doivent à l'homme illustre que je viens de nommer, plus ils éprouvent l'impulsion à marcher dans la voie qu'il leur a tracée et à lui apporter modestement le fruit de leurs recherches comme un hommage rendu à la grandeur et à la noblesse du but qu'il poursuit ». (Heureux temps, mais bien éloigné de nous, de nos souffrances et de nos rancunes, où un fils d'Allemand, Belge d'adoption, pouvait sans nulle arrière-pensée s'incliner profondément devant le prodigieux effort d'un savant français !) On m'excusera d'avoir tracé d'un crayon un peu complaisant, ce médaillon d'Auguste Scheler, bibliothécaire du grand-père de notre Roi.

Mais il faut savoir se borner. Et le conseil de Boileau, qui chante dans ma mémoire, me semble d'autant plus opportun que plus encore que mes confrères des lettres belges, je me crois obligé, en ce moment, à détourner mon regard du passé et à le diriger vers nos tâches futures. On ne nous a pas groupés en une Académie pour composer et réciter des oraisons funèbres. Nouveau Richelieu, notre cher Ministre des Sciences et des Arts nous a, en rédigeant notre charte, tracé un programme de recherches. C'est à cet objet qu'il me reste à consacrer les derniers feuillets de mon discours. Tâche variée, délicate, et, pour tout dire, supérieure à mes humbles possibilités ! Qu'on daigne considérer que le jour où nous nous réunîmes pour la première fois, nous étions en tout quatre, comme il y a quatre mousquetaires, et non trois ; que, maintenant nous sommes six, il est vrai, et que, dans un avenir plus ou moins éloigné, nous pourrions bien être la dizaine.

J'ajoute que l'on nous promet des concours étrangers, ce

qui portera notre effectif à quatorze, le jour lointain où nous aurons usé, jusqu'au bout, de la faculté de renforcement qui nous est concédée.

On me dira qu'en tel nombre, nous n'aurons assurément qu'un faible mérite à réaliser les entreprises diverses, dont les cahiers de charges ne sont pas encore dressés.

Eh bien, permettez-moi de contrarier un sentiment qui paraîtrait naturel à la plupart. Pardonnez-moi de devoir confesser les difficultés presque inextricables où nous allons nous débattre. Une seule de nos tâches, la mise sur pied du dictionnaire des parlers wallons, demande des milliers de collaborations et, si nous n'avons nullement l'intention d'en décharger la *Société Liégeoise de littérature wallonne*, il est pourtant trop certain qu'en installant parmi nous les plus distingués représentants de cette société, le Ministre a eu l'intention de nous attribuer, vis-à-vis de nos patois de langue française, un rôle de direction et de censure analogue à celui que remplit l'Académie flamande de Gand à l'égard des patois de langue néerlandaise.

Mais c'est là peut-être la moindre part des fonctions intellectuelles qui nous sont assignées. Notre histoire littéraire n'est pas écrite. Même chez nos historiens les plus consciencieux, elle figure à l'état de timide esquisse, où il est courtois de ne pas regarder de trop près, si l'on veut s'interdire la critique. Au surplus, cette histoire ne peut se concevoir sans une étude approfondie des influences qu'ont exercées ici nos voisins du Nord, et surtout du Midi. Ce sont des influences qu'il conviendra de déterminer dans les monographies savantes que produira ou suscitera notre compagnie. Elles ont pu être exagérées. Mais elles sont ignorées encore. Notre histoire les enregistre avec une indifférence trop visible. Nos anciens parlers en portent la marque indélébile. A eux aussi devra aller une part de l'attention dont nous entourons nos œuvres littéraires. Au surplus, peut-on porter une main respectueuse

sur les monuments d'une littérature, sans s'intéresser au langage dont ils constituent des échantillons de choix ? Scheler l'avait compris, et, dans des commentaires ingénieux mais un peu diffus, il a souvent eu recours au patois pour élucider un passage obscur. Provoquer des enquêtes sur les anciennes façons de dire dans nos provinces de langue romane, ce serait encore une façon de collaborer à la reviviscence de notre passé littéraire.

Ce passé lui-même, comment allons-nous en aborder l'étude directe ? Editerons-nous des textes ou restés manuscrits dans les bibliothèques ou publiés de telle façon qu'ils appellent une revision critique ? Peut-être, quoique l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts, notre aînée, ait reconstitué sa commission de publication des écrivains nationaux, et anticipé, au moins théoriquement, sur notre effort. Mais où elle nous laisse le champ libre, c'est dans l'élucidation des œuvres déjà éditées, dans les problèmes que soulèvent leur attribution, leur date, les sources auxquelles ont puisé leurs auteurs, l'influence exercée par eux. Que d'utiles monographies pourront être composées avant même qu'il soit question de mettre au jour un seul inédit !

Est-ce tout, ou du moins, est-ce là l'essentiel ? Mener à terme l'entreprise d'un inventaire de nos ouvrages du temps passé, de nos anciens dialectes et des parlers romans actuels de Belgique, il y a de quoi faire fléchir les plus solides échines. Le titre même, inscrit au fronton de la nouvelle Académie, nous contraint à regarder au delà de nos frontières, et de mettre nos faibles talents au service de cette grande dame que l'on appelle la langue française.

Cette grande dame fait chez nous, ayons la modestie de le confesser, figure d'invitée, plutôt qu'elle n'est de la famille. Lorsqu'elle vient s'asseoir parmi eux, beaucoup de braves gens d'ici se sentent un peu mal à l'aise. Il semble qu'on l'ait officiellement entendu ainsi, et qu'en lui offrant un siège

définitif à cette Académie, on n'ait pas seulement voulu lui rendre un hommage qui rappelle les us féodaux, mais aussi qu'on ait l'ambition de la naturaliser, enfin, en ce pays dont la moitié relève d'elle, pour ne rien dire d'une élite flamande qui n'admettra jamais qu'on la décourage de l'aimer et de la vénérer.

Parlons sans image, et disons franchement que le caractère international de notre compagnie nous permet d'entrevoir le moment où, grâce à des concours de France, du Canada, de la Suisse romande, nous pourrons d'ici surveiller et favoriser l'expansion de la langue française et travailler modestement à en maintenir l'intégrité.

Constituer le *corpus* des apologistes de cette langue, rapprocher ceux qui l'ont étudiée scientifiquement de ceux qui l'enseignent, en signaler les altérations en ce pays et ailleurs, enregistrer annuellement son progrès et son recul, voilà — et j'en ometts — des tâches collatérales à celle que Richelieu assignait à notre illustre aînée de Paris, et qui était essentiellement de « constater l'usage » ou, comme dit la lettre du 22 mars 1634, adressée au cardinal, « d'établir un usage certain des mots ». Si trois siècles d'histoire consacrent glorieusement le privilège des quarante immortels et interdisent à quiconque d'empiéter sur leurs nobles attributions, ils seront les premiers à se réjouir de voir, en ordre subsidiaire et dans le plus respectueux accord avec eux, une jeune institution associer son zèle au leur, pour des travaux de défense intellectuelle et morale, dont l'intérêt dépasse les limites de la France.

Discours de M. Albert GIRAUD

Le bureau provisoire de l'Académie, auquel je dois obéissance provisoirement, m'a chargé de souhaiter la bienvenue aux quatre écrivains nouvellement élus.

Ma tâche est sans doute agréable, mais elle est aussi délicate. Dans un avenir prochain, les nouveaux élus répondront à celui qui les recevra. Aujourd'hui, le rite académique ne peut pas être inauguré. Ils seraient quatre, et je serais seul. Le silence que les circonstances les obligent à garder m'impose une certaine réserve et le souci de ménager également, et les susceptibilités qu'ils pourraient avoir, et la modestie qu'ils ont certainement.

Quatre ! Ils sont quatre ! La volonté de l'Académie, et aussi le hasard des votes — il y a toujours une part de hasard dans une élection académique — ont fait sortir de l'urne les noms d'un seul prosateur et de trois poètes. N'en concluez pas que l'Académie veuille se montrer plus généreuse pour les écrivains en vers. La proportion ne tardera, sans doute, pas à être renversée, et nulle des deux puissantes familles qui se partagent la littérature, n'aura le droit d'être mécontente.

Parlons d'abord du prosateur. Parmi les nombreux conteurs de talent qui surgirent dans nos provinces après 1880, M. Louis Delattre fut un de ceux qui se levèrent les premiers, et de tous le plus précoce. Nous n'avons pas perdu le souvenir de l'étudiant blond et rose qui nous apparut un jour, à la fois timide et hardi, tenant à la main un petit livre écrit sur les bancs du collège. C'était les « Contes de mon village » ; et il en venait, de son village, de ce village qu'il aimait comme Joachim du Bellay aimait le sien. Fontaine-l'Evêque ! Est-il un plus beau nom que celui-là ? Et comme tout y est jeune et charmant, jusqu'aux vieilles choses, et jusqu'aux vieilles gens ! Ce fut

une fontaine qui se mit à jaillir, une fontaine de contes et de nouvelles, sentant bon l'odeur des feuilles et le parfum des fleurs rustiques. Elle n'a pas cessé de conter depuis, la jolie fontaine, et tout le monde but de son eau. Intarissable, elle babillait, riait, pleurait, chantait ! Les contes succédèrent aux contes, les nouvelles aux nouvelles. « Toutes choses, écrivait le jeune conteur, me sont également délicieuses ». Et pendant plus de trente ans, il nous est revenu de son village, de son village et de son coin de Wallonie qu'il adore, avec des visions toujours jeunes et fraîches dont le charme ne se fanera pas.

Les trois poètes qui furent élus en même temps que M. Louis Delattre, représentent sinon des écoles — est-ce qu'il y a des écoles ? — du moins des tendances différentes et des aspects opposés de notre mouvement poétique. Deux d'entre eux sont venus à nous du Parnasse ; le troisième descend de la montagne d'en face.

Le premier, M. Emile Van Arenbergh, est le doyen de nos rimeurs, le doyen par l'âge, qu'il porte vertement, et par le talent. Il rimait déjà, dans son coin, à Louvain, lorsque nous étions encore sur les bancs du collège. Si l'on met à part André Van Hasselt, que d'ailleurs il ne lut guère, M. Emile Van Arenbergh fut, au milieu des rimeurs prosaïques qui alignaient alors des alexandrins, le premier poète dont les vers fussent vraiment des vers, différant de la prose autrement que par le nombre des syllabes et le retour de la rime, des vers qui avaient des ailes, et qui chantaient. Amoureux de la ligne, de la couleur et de la musique, après quelques longs poèmes d'aspiration romantique, il se confina dans le sonnet, la forme qui convenait le mieux à son désir de perfection verbale ; et bientôt il fut connu et admiré dans un petit cercle de lettrés, pour de courts poèmes d'un art raffiné, et dont chaque mot, longuement médité, semblait avoir été pesé dans des balances de peseurs d'or. Qui donc a dit que le dessin

c'est la probité de la peinture ? Pour M. Emile Van Arenbergh la propriété des termes est la probité de la poésie. Avec une patience et une conscience qui eussent attendri Malherbe et Flaubert, il frappa de la sorte, une à une, ces médailles qu'il a faites et refaites avec un soin jaloux, qui vont enfin être publiées et qui prouveront que, contrairement aux peines d'amour dont parle Shakspeare, les peines d'art ne sont jamais perdues.

M. Valère Gille, à qui sans doute, comme à moi, M. Emile Van Arenbergh enseigna, par son exemple, les secrets du métier poétique, eut la chance, lorsqu'il se révéla, de n'être plus seul à chanter dans un désert. Notre renaissance florissait déjà, et l'écho apprenait à répéter des vers. Comme son aîné, il avait le culte des belles lignes et des belles sonorités, mais, loin de se confiner dans une forme fixe, il se répandit dans tous les sens avec l'impétuosité de la jeunesse. Il fit sourire, chanter et danser les strophes. Il commença par préférer la grâce à la force. Que de jolies odelettes joyeuses il a éparpillées, comme en se jouant, sur son chemin ! Dans « La Cithare » cependant, qui attira l'attention de l'Académie française, et dans « La Corbeille d'octobre », où vibre un accent profond, il laisse prévoir une transformation. Il se pourrait que l'œuvre de sa maturité nous réservât quelque surprise. Nous attendons ses poèmes nouveaux avec la curiosité et la sympathie que mérite ce talent souple et volontaire.

L'Académie n'a pas craint d'élire, en même temps que ces deux poètes, qui se réclament de la tradition classique, un poète qui est réclamé par les derniers survivants du symbolisme. Les Académies ne détestent pas les contrastes.

M. Max Elskamp est un écrivain en révolte contre la tradition, un poète d'exception, dont on peut reconnaître le talent sans épouser la doctrine. Quand « Dominical » parut, je fus vivement impressionné par une forme à la fois barbare et raffinée, qui se prêtait, avec bonheur, à des rappels de

complaintes enfantines et de chansons populaires, et dont le pittoresque excellait à évoquer, sans trop les décrire, certains coins du vieil Anvers. Car, que M. Max Elskamp s'en défende ou non, il est un poète anversois. Son œuvre est riveraine de l'Escaut. J'imagine volontiers que M. Max Elskamp eût désiré vivre à Anvers il y a des siècles, quand elle était ville libre. C'est un poète nostalgique et hanséatique, qui possède une physionomie particulière. Je lui souhaite, par-dessus nos dissentiments prosodiques, la bienvenue parmi nous.

J'espère que l'Académie montrera toujours la même largeur d'idées et le même éclectisme dont elle a fait preuve à ses débuts. Indépendante aussi bien de la politique que des coteries mondaines, j'ose vous donner l'assurance qu'elle honorera le talent partout où elle le trouvera, qu'il lui soit désigné par les suffrages du public ou qu'il brille seulement pour une élite dans l'ombre où s'élaborent les œuvres maîtresses. Sans doute, elle ne prétend pas à l'infailibilité. Elle se trompera quelquefois, et on le lui reprochera. Quant à moi, si j'osais aller jusqu'au bout de ma pensée, je dirais : « J'espère qu'elle se trompera parfois ». Elle se trompera, sans le vouloir et sans le savoir, par l'effet de cette faiblesse qui est commune aux corps savants et aux individus, et ses oublis seront heureux et pour ainsi dire providentiels. Imaginez, en effet, si elle était infailible et considérée comme telle, quelle serait la disgrâce de ceux qu'elle ne distinguerait pas !

Soyez-lui donc bienveillants, même si elle se trompe, et considérez, je vous en prie, que le hasard vous fait assister à la naissance d'une Académie. C'est un événement peu fréquent et paradoxal. Soyez-lui indulgents à cause de la nouveauté du spectacle, j'allais dire du divertissement qui vous est offert.

CHRONIQUE

ÉLECTIONS

Membres belges :

L'Académie a procédé, en sa séance du 18 janvier 1921, à l'élection de six membres belges.

Ont été élus :

Au titre littéraire :

M. Louis DELATRE,
M. Valère GILLE,
M. Emile VAN ARENBERG,
M. Max ELSKAMP.

Au titre philologique :

M. Georges DOUTREPONT,
M. Gustave CHARLIER.

Le 12 novembre 1921, l'Académie a procédé au choix de trois membres belges.

Ont été élus :

Au titre littéraire :

M. Léopold COUROUBLE,
M. Arnold GOFFIN.

Au titre philologique :

M. Alphonse BAYOT.

Membres étrangers :

Le 4 juin 1921, l'Académie a procédé à l'élection de quatre membres étrangers.

Ont été élus :

Au titre littéraire :

M. Benjamin VALLOTTON,
M. Gabriele D'ANNUNZIO,
M^{me} la Comtesse DE NOAILLES.

Au titre philologique :

M. Ferdinand BRUNOT.

LE BUREAU

Le bureau provisoire avait été, après consultation des membres de l'Académie, ainsi formé :

Directeur : M. Ivan GILKIN ;

Vice-directeur : M. Maurice WILMOTTE ;

Secrétaire : M. Paul SPAAK.

L'Académie, définitivement constituée, a procédé, en sa séance du 5 mars, à l'élection de son bureau définitif.

Ont été élus :

Directeur : M. Albert GIRAUD, après que M. Ivan GILKIN, ayant été élu, se fût récusé et eût demandé à ses collègues de donner leurs suffrages à M. GIRAUD ;

Vice-directeur : M. Maurice WILMOTTE ;

Secrétaire perpétuel : M. Gustave VANZYPE.

Le 10 décembre 1921, l'Académie a désigné les membres de son bureau pour l'année 1922.

Ont été élus à l'unanimité :

Directeur : M. Maurice WILMOTTE ;

Vice-directeur : M. Georges EEKHOUD.

RÉCEPTION PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a adressé, le 7 avril 1921, cette lettre au directeur de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises :

Paris, le 17 avril 1921.

Monsieur le Directeur,

L'Académie française, désireuse de nouer des relations cordiales avec l'Académie belge de Langue et de Littérature d'expression française, et regrettant que les circonstances ne lui aient pas permis de le faire dès sa fondation, serait heureuse si vos confrères et vous acceptiez de venir en toute simplicité déjeuner le mardi 18 mai au château de Chantilly. Les membres de la Compagnie qui ne seront pas retenus par leur santé se promettent un agrément très vif de cette rencontre confraternelle où ils ne pensent admettre que les membres des deux académies.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire perpétuel,
Frédéric MASSON.

En sa séance du 16 avril, l'Académie a décidé d'accepter cette invitation et a chargé son directeur de faire part de son acceptation à l'Académie française, en remerciant celle-ci.

Le 18 mai, M. Albert Giraud, directeur ; MM. Carton de Wiart, Gustave Charlier, Louis Delattre, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Jules Feller, Valère Gille, Jean Haust, Hubert Krains, Albert Mockel, Fernand Severin, Paul Spaak, Gustave Vanzype et Maurice Wilmotte se sont rendus à Chantilly.

Ils ont été reçus à la gare par MM. René Doumic, directeur ; Brieux, chancelier, et Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Le déjeuner a été servi dans la salle du Jeu de Paume. Y assistaient, outre les membres du bureau de l'*Académie française* : M. Louis Barthou, Mgr Baudrillart, MM. René Bazin, Joseph Bédier, Henri Bordeaux, René Boylesv, Jules Cambon; Alfred Capus, Robert de Flers, de la Gorce, Henri de Régnier, Maurice Donnay, le maréchal Foch. Gabriel Hanotaux, le maréchal Joffre, Henri Lavedan, Marcel Prévost, de l'Académie.

M. Frédéric MASSON a donné lecture de cette lettre de M. Ernest Lavisse, souffrant et empêché d'assister au déjeuner :

En 1867, Guillaume I^{er}, accompagné de Bismarck et du colonel Stoffel, attaché militaire français, à Berlin, arrivait à la frontière belge venant de Paris. Les voyageurs, devant être salués par le roi Léopold à la prochaine station belge, se mirent en grande tenue. Le train stationne. L'arrêt devait être d'un quart d'heure. Au bout de trois minutes, Bismarck descendait du train.

« Déjà, lui dit le colonel Stoffel ?

— Oui, répondit Bismarck. Je n'ai pas mis mes grandes bottes. La Belgique est un trop petit pays. »

C'est le dédain du colosse pour un pygmée.

Aujourd'hui, l'héritier de Guillaume I^{er} s'appelle Guillaume II et le roi de ce trop petit pays s'appelle Albert I^{er}. Lequel est le plus grand ? Laissons Guillaume II, ex-empereur et ex-roi. La grandeur du roi Albert est d'une sorte très particulière. Le Roi, dit-on — et je crois que cela est vrai — n'a pas désiré la royauté. Il aurait préféré la simplicité de la vie de famille qu'il avait tant de raisons d'aimer, mais il a reçu la royauté comme un devoir. Très modeste, il n'a pas rêvé de léguer à l'histoire un grand nom. Or, un jour est venu où lui et son peuple durent choisir entre le sacrifice de leur honneur et le péril. Ils ont choisi le péril, tout en sachant bien qu'il était terrible. Et parce qu'ils ont déconcerté les plans de l'ennemi, parce qu'ils ont retardé l'invasion, parce qu'ils ont sauvé Paris et avec Paris la liberté du monde, Roi et peuple auront dans l'histoire de l'humanité une page éclatante.

La guerre a été gagnée en français. Et peut-être la paix gagnerait-elle à être davantage traitée à la française. Tout progrès du français est progrès de la clarté. Voilà les bienfaits que vous voulez assurer au monde en travaillant avec nous à maintenir l'intégrité de la langue et partant de la pensée française. Puisse l'avenir récompenser votre généreux effort.

M. René DOUMIC, directeur de l'*Académie française*, portant la santé des hôtes belges de celle-ci, après avoir rappelé l'accueil enthousiaste fait, deux jours auparavant, par la population de Lille au roi des Belges, a dit :

L'*Académie française* a préféré recevoir ses hôtes dans le domaine de Chantilly, parce qu'il est tout plein d'histoire. Le grand Condé aimait à y converser avec les beaux esprits de son temps. C'est aussi, à Chantilly, que les généraux belges sont venus conférer avec le maréchal Joffre, autre académicien. Souvenirs de guerre, poursuit l'orateur, qu'il fait bon d'évoquer en votre compagnie. Depuis le jour où, dans un superbe élan qui restera un des plus beaux gestes de l'histoire, la Belgique s'est dressée devant l'envahisseur, nous n'avons plus cessé d'avoir les mêmes destins, pareilles ont été nos souffrances et pareilles nos résolutions. C'est dans l'épreuve qu'on apprend à se connaître. Nous avons prouvé que Belges et Français, nous attachions le même sens au mot, à ce beau mot d'honneur et de fidélité, et que, dans toute la force du terme, nous parlions la même langue. C'est de là, j'en suis sûr, qu'est née la première idée de votre académie.

Dans le beau discours qu'il a prononcé à votre séance inaugurale, M. Destrée, ministre des Sciences et des Arts, vous avait officiellement confié le soin de cultiver la pureté de la langue française et vous avait demandé de veiller sur elle avec amour et pitié. Soyez-en remerciés. Et nous, pour vous témoigner notre gratitude, nous vous promettons notre plus amical concours. Nous avons l'expérience, une expérience plus que trois fois séculaire.

M. Albert GIRAUD a répondu en ces termes :

C'est avec un vif sentiment de gratitude, qu'au nom de l'*Académie royale de Langue et de Littérature françaises* en Belgique, je remercie M. René Doumic et l'*Académie française*, dont il est l'organe, des paroles si bienveillantes qu'il vient de prononcer, et de l'accueil cordial et charmant que nous recevons dans votre beau domaine de Chantilly. Chez les autres peuples, l'hospitalité est une vertu ; chez vous, elle est encore une grâce, une grâce dont nous savons tout le prix.

Chantilly évoque, d'ailleurs, en nous, de chers souvenirs. Et d'abord, la mémoire d'un de nos compatriotes, de ce grand lettré, de cet admirateur passionné de vos écrivains, que fut le vicomte de Spoelbergh de Lovenjoul, et aussi la mémoire du duc d'Aumale, de ce grand seigneur d'épée et de plume, qui, pendant ses années

d'exil, fut une des figures les plus aimées et les plus respectées du monde bruxellois.

Messieurs, quand la Cour de Louis XIV reçut le doge de Venise, on lui demanda ce qui, parmi les splendeurs de Versailles, l'étonnait le plus. « Ce qui m'étonne le plus, répondit-il, c'est de m'y voir ». Nous aussi, nous sommes un peu étonnés, et délicieusement.

C'est que notre compagnie est toute jeune encore. La vôtre possède, depuis des siècles, un incomparable patrimoine de gloire. La nôtre est issue d'un mouvement littéraire récent, et tâche de donner de la vie à une tradition encore incertaine. Bref, vous datez de Louis XIII et du cardinal de Richelieu ; nous, nous datons du roi Albert et M. Jules Destrée.

Non pas, comme on pourrait le croire, que nous devions l'existence à un coup de baguette magique. Il y avait longtemps que l'idée d'une académie de littérature germait chez nous, dans les esprits. Depuis, vous le savez, la rencontre d'un souverain éclairé et d'un ministre ami des lettres, à qui nous sommes également reconnaissants, fit de ce projet une réalité.

Messieurs, on l'a dit justement, les frontières littéraires de la France sont plus larges que ses frontières politiques. Tous les pays où votre langue est parlée, écrite, cultivée, sont littérairement des provinces françaises. Les écrivains français de Belgique, qu'ils soient de souche flamande ou wallonne, en dépit de leur différence d'accent et de leur façon particulière de traduire la vie, ambitionnent le titre d'écrivains français. Leur cœur appartient — passez-moi l'expression — à leur patrie natale. Il lui appartenait déjà, avant 1914. Il lui appartient plus profondément encore aujourd'hui, et vous auriez peu d'estime pour eux s'ils vous tenaient un autre langage. Mais la Belgique est la patrie de leur cœur, la France est la patrie de leur esprit.

C'est dans ces sentiments d'espoir et de reconnaissance qu'en cette journée, pour nous inoubliable, je bois à la France littéraire et à l'*Académie française*, qui en est la fleur !

Puis M. CARTON DE WIART, membre de l'Académie et premier ministre belge, a prononcé le discours suivant :

Au sortir de cette tragédie où toutes nos énergies et nos ressources furent unies, dans cette atmosphère nouvelle encore incisée qu'on appelle plus ou moins exactement la paix, nous parlons volontiers d'accord militaire, d'alliance politique, d'entente économique. Et c'est fort bien. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain. Il vit aussi et surtout de la parole, qui est la vie des âmes. et voici la forme de rapprochement intime et incessante où nous pouvons, vous, maîtres incontestés, nous, modestes artisans, jouer notre

rôle afin de nous pénétrer davantage. Nous pénétrer, ce n'est point d'ailleurs nous confondre. Votre délicatesse, qui encourage depuis si longtemps les efforts littéraires que nous avons tentés, a toujours été attentive à ne pas empiéter sur notre personnalité nationale. Dès 1908, nous ne l'avons pas oublié, M. Raymond Poincaré nous faisait la surprise et l'honneur de venir en Belgique conférencier sur la jeune littérature belge. Après en avoir parlé avec la science la plus avertie, il ajoutait à ses éloges un conseil : celui de garder nos aspirations et nos inspirations propres, de rester de notre pays, de demeurer attachés à son sol et à son âme. Et ainsi, cette voix autorisée, arrivant de chez vous, justifiait par avance l'initiative que vient de prendre le roi Albert en créant, à côté de notre *Académie royale flamande*, qui est notre sœur de lait, notre *Académie royale française*. Cette initiative a assuré à notre nationalité qui veut vivre et grandir, une nouvelle chance de continuité et de rayonnement, car une patrie n'est pas tout à fait une patrie, aussi longtemps qu'elle n'a pas sa littérature propre.

Mais vous sentez bien, Messieurs, que cette création nouvelle n'est pas seulement un hommage rendu, sur la terre de Belgique, au beau parler de France. De même qu'il y a une beauté française, caractérisée par je ne sais quoi de vivant et de mesuré, et par cette qualité indéfinissable qui résume toutes les autres : le goût, de même il y a une certaine vérité française qui est toute de simplicité et de clarté, de justice et de justesse. La langue française est depuis de longs siècles au service de cette beauté et de cette vérité. Elle porte mal le mensonge. Jamais on n'obtiendra d'elle qu'elle qualifie de chiffons de papier les pactes les plus sacrés où les nations ont engagé leur parole et leur honneur. Jamais, on n'obtiendra d'elle les lourdes et grossières dénégations de certain manifeste inoubliable des intellectuels. Et dans les polémiques dont la guerre et l'après-guerre ont été l'objet, de même que dans les méthodes de combat ou de propagande adoptées de part et d'autre, partout, à toute heure, s'accuse le contraste entre la lumière et les ténèbres, entre l'air pur et le brouillard asphyxiant.

Oui, c'est aussi à l'esprit français, au génie traditionnel de la France, que nous avons dressé chez nous un tabernacle.

Nos nations se reprennent à revivre. C'est toujours un émouvant spectacle que celui d'un organisme qui, après avoir été profondément atteint et altéré par l'épreuve, cherche à retrouver l'équilibre normal de ses forces. Ce spectacle, l'humanité presque tout entière nous le donne en ce moment. Parmi les incidents, les drames, les crises auxquels nous assistons et où les semences se mêlent aux débris, on peut suivre, au jour le jour, la lutte des forces saines contre les éléments morbides, des bons microbes contre les mauvais, de la raison contre le sophisme. Jamais, l'humanité désenparée,

tel un bateau ivre, n'a éprouvé davantage le besoin de la probité, de la conscience, de l'ordre, de la vraie beauté.

Au banquet de Platon, Socrate, après avoir passé en revue toutes les philosophies, découvre en conclusion, à ses convives, le secret que lui a livré Diotime, la prêtresse de Mantinée : « Ce qui, » voyez-vous, donne à la vie son véritable goût et son prix véritable, c'est le sens de l'éternelle beauté ». Ce secret, Messieurs, il nous semble que nous l'emporterons d'ici avec l'honneur d'avoir été, pendant quelques heures, vos hôtes et vos auditeurs.

Enfin, M. Louis Barthou, membre de l'*Académie Française* et ministre de la Guerre, en une improvisation chaleureuse, a rendu hommage au rôle de la Belgique dans la guerre, a célébré l'amitié franco-belge et salué la nouvelle Académie qui contribuera à multiplier les échanges intellectuels entre la France et la Belgique.

Les membres des deux académies ont fait, après le déjeuner, une promenade dans le parc du château et ont visité le musée Condé.

LES ENCOURAGEMENTS A LA LITTÉRATURE

M. DESTRÉE, ministre des Sciences et des Arts, ayant demandé à l'Académie son avis sur les méthodes à préférer pour encourager la littérature et notamment sur les achats destinés aux bibliothèques publiques, une commission ainsi composée : le directeur, le secrétaire perpétuel, MM. Gustave CHARLIER, Ivan GILKIN, Valère GILLE, Hubert KRAINS et Albert MOCKEL a été chargée de l'examen de ce problème.

En sa séance du 16 avril, l'Académie a pris connaissance d'un premier rapport présenté par la commission ; elle en a adopté les conclusions qui ont été communiquées au ministre en ces termes :

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu demander à l'Académie de Langue et de Littérature françaises son avis au sujet des méthodes à adopter en ce qui concerne les encouragements à la littérature.

L'Académie a entrepris un examen complet de ce problème auquel elle attache la plus grande importance. Elle est partie de cette idée qu'il importe moins de donner à l'écrivain une aide directe que de trouver des moyens capables, d'une part de lui faciliter sa formation, d'autre part d'élargir le public auquel il s'adresse.

Notre compagnie aura l'honneur de vous soumettre prochainement les conclusions de son étude, en un rapport complet.

En attendant, elle veut répondre tout de suite à votre question concernant les achats de livres pour les bibliothèques populaires.

Elle croit que si les ouvrages de littérature ne trouvent pas toujours, dans la clientèle de ces bibliothèques, un très grand nombre de lecteurs, leur présence dans celles-ci satisfait pourtant la curiosité d'une minorité et contribue à rendre plus nombreuse cette minorité attentive. Il y a là un résultat précieux. L'Académie souhaite donc que les achats soient maintenus et même augmentés dès que les ressources le permettront. Mais elle sait que les envois aux bibliothèques populaires sont inégalement utiles suivant le caractère des

populations ; et elle voudrait voir créer une commission de répartition des livres, au sein de laquelle elle pourrait être représentée.

L'Académie se permet, Monsieur le Ministre, de vous suggérer un autre moyen de pénétration et de diffusion. Il consisterait en l'envoi, aux membres du corps enseignant chargés, dans les écoles publiques et les écoles libres, des cours de langue et de littérature françaises, de livres jugés dignes d'être répandus. Beaucoup de professeurs, que notre littérature intéresse, ne disposent pas des moyens de se tenir au courant de son effort ; en mettant des livres à leur disposition, on entretiendrait et on développerait chez eux la curiosité littéraire et on leur fournirait l'occasion d'entretenir leurs élèves de l'œuvre de nos écrivains ; ainsi se formerait un public pour l'avenir. La commission de répartition pourrait s'occuper de ces envois.

L'Académie souhaite également que soient augmentés et multipliés les subventions aux revues littéraires, en laissant évidemment à celles-ci leur complète indépendance. C'est dans les jeunes revues que s'élabore la littérature de demain, que s'essaient et s'affirment les talents nouveaux et se confrontent les tendances. Il importe de faciliter leur publication, surtout en ce moment où les circonstances la rendent si difficile.

Enfin l'Académie veut formuler tout de suite le vœu de voir appliquer, sans tarder, les mesures proposées par la commission que vous avez chargée d'étudier le problème de l'édition, mesures que vous avez adoptées.

Telles sont les premières conclusions de notre examen.

PRIX

Prix de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques

Au mois de mars 1921, le Comité de la *Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques* de Paris, voulant manifester sa sympathie à l'*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, décidait de mettre à la disposition de celle-ci un prix biennal de 5.000 francs destiné à une œuvre théâtrale écrite en langue française par un auteur belge.

L'Académie ayant accepté cette offre avec reconnaissance, les règles suivantes ont été adoptées pour l'attribution du prix ainsi créé.

Le prix sera décerné tous les deux ans. Il sera attribué à une œuvre écrite en langue française, par un auteur belge, et créée en Belgique, soit par une troupe régulière, soit par une société dramatique, entre le 1^{er} janvier de la première année et le 31 décembre de l'année suivante. Il ne pourra être attribué à un membre de l'Académie.

L'Académie constituera un jury de cinq membres choisis dans son sein. Le jury commencera ses travaux le 16 janvier. Les manuscrits soumis aux concours devront parvenir au Secrétariat de l'Académie avant cette date. Le jury pourra porter son choix sur un ouvrage que l'auteur ne lui aurait pas soumis.

Le prix sera décerné pour la première fois en 1922 à une œuvre créée entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1921.

L'Académie a désigné pour former le jury de la première période : MM. CARTON DE WIART, GUSTAVE CHARLIER, LOUIS DELATTRE, IWAN GILKIN et VALÈRE GILLE.

Prix Melvill Van Carnbee

M^{me} Melvill VAN CARNBEEC a mis, au mois d'avril 1921, une somme de 2.000 francs à la disposition de l'Académie, pour être attribuée à un jeune poète belge.

Il a été décidé, d'accord avec la donatrice, que ce prix serait décerné à la fin de l'année 1921, à un poème ou à une suite de poèmes inédits ou publiés après le 1^{er} janvier 1921.

L'Académie a désigné, pour faire partie du jury : MM. IWAN GILKIN, ALBERT GIRAUD et ALBERT MOCKEL.

Le jury a proposé à l'unanimité, en la séance du 18 février 1922, de décerner le prix à M. René Verboom, pour son recueil de poèmes intitulé : *La Courbe ardente*.

L'Académie a ratifié ce choix.

Quarante-et-une œuvres avaient été soumises au jury.

Prix de l'Académie

L'Académie décernera en 1922 deux prix de 2000 francs chacun. Le premier sera attribué à une étude littéraire consacrée à un écrivain ou à un groupe d'écrivains français de Belgique, du dix-neuvième siècle.

Pour le second, on demande une étude critique sur les sources littéraires d'un écrivain de langue française.

Les manuscrits devront parvenir au Secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} décembre 1922.

En sa séance du 15 octobre 1921, l'*Académie* a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant, présenté par M. Ivan GILKIN et amendé par M. Maurice WILMOTTE :

L'*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*,
Considérant que la langue française a des qualités exceptionnelles de clarté, de précision et d'élégance qui l'ont désignée au choix des diplomates ;

Considérant que l'*Académie française* a, par un vote solennel, invité la diplomatie à conserver à cette langue le privilège qui lui est conféré depuis trois siècles ;

Considérant que la Belgique, associée aux grandes délibérations internationales, a acquis par là un titre de plus pour intervenir en faveur d'une langue familière à son élite et parlée par plus de trois millions de Belges ;

déclare s'associer au vœu formulé par l'*Académie française*.

Le 25 novembre, l'*Académie* a voté l'ordre du jour suivant, présenté par M. Albert MOCKEL :

L'*Académie royale de Langue et de Littérature françaises* applaudit à la décision de l'*Académie royale de Suède* décernant le prix Nobel à un glorieux écrivain de langue française.

Elle choisit cette occasion pour exprimer au maître Anatole France sa fervente admiration.

CHARLES VAN LERBERGHE

Esquisse d'une biographie

Lecture faite en séance du 14 décembre 1921,
par M. Fernand SEVERIN, membre de l'Académie.

... Et sa voix divine a chanté,
En son mystérieux langage,
Le doux songe de la beauté,
A travers de pâles images.
Entrevisions. La Survenue.

L'enfance et l'adolescence de Charles Van Lerberghe me sont, je l'avoue, mal connues. Je sais peu de chose de ses premières années, qui s'écoulèrent à Gand, dans la maison du boulevard du Jardin Zoologique où il était né le 21 octobre 1861, et dans le petit hôtel du Rempart Saint-Jean, adossé à l'Escaut, que sa famille habita ensuite. Il n'avait que sept ans quand mourut son père, « homme d'études et d'archives, et grand amateur d'estampes ». Peut-être tenait-il de lui ce goût des belles images qui le caractérise entre tous les poètes. Mais il subit plus sûrement l'influence de sa mère, morte quand il avait quatorze ans. N'a-t-on pas dit, au surplus, que les poètes sont surtout les enfants de leur mère ? Madame Van Lerberghe était une femme « très religieuse, d'une piété grave et passionnée ». J'imagine qu'il hérita d'elle, avec son exquise sensibilité, cet admirable idéalisme qui survécut chez lui à la perte de la foi chrétienne, et qui souvent prenait une forme religieuse. L'enseignement qu'il reçut chez les Jésuites du Collège Sainte-Barbe agit peut-être, pendant quelque temps, dans le sens de l'éducation maternelle. Il semble du moins certain qu'il développa en lui le goût de la littérature et contribua à faire de lui un poète. Maurice Maeterlinck et

Grégoire Le Roy, qui furent ses amis et ses condisciples au Collège Sainte-Barbe, pourront, le jour où ils rassembleront leurs souvenirs, nous instruire sur son adolescence, sur ses premières admirations littéraires, sur l'éveil de sa vocation poétique. On trouvera, en attendant, quelques renseignements précieux dans la pénétrante étude que le poète Albert Mockel a consacrée, en 1904, à l'auteur de la *Chanson d'Eve*.

Au reste, le petit travail qu'on va lire ne prétend être ni une biographie complète, ni surtout une critique littéraire approfondie. Il me suffira de raconter la vie de van Lerberghe à partir du jour où nous devînmes amis.

Il avait alors vingt-sept ans. Il habitait avec sa jeune sœur une blanche maison de la tranquille rue du Poivre, à Gand. C'est, dans le quartier de la Porte de Bruges, à deux pas de l'ancien Béguinage et non loin de la verdoyante Coupure, un coin caractéristique de province flamande. Toute la jeunesse du poète s'est écoulée dans ce cadre, qui a son charme archaïque. Mon ami m'a parlé souvent, avec émotion, de son confortable logis, de son joli jardin et de son beau cabinet de travail à l'étage, qui, au printemps, dominait la virginale floraison des poiriers et des lilas. Il conservait, des années passées dans cette demeure, où sa vie avait été si heureuse, un souvenir ravi et presque pieux. Lorsque, plus tard, vieux garçon las de la solitude, il aspirait à se créer un intérieur, il le rêvait semblable à son home de la rue du Poivre. En 1900, cette maison, qui avait passé à de nouveaux propriétaires, fut démolie. Le poète l'apprit et s'en réjouit : ainsi du moins ses chers souvenirs ne seraient pas profanés.

Les jours vécus là par Van Lerberghe furent bénis entre tous : il y reçut la révélation de la poésie. Il professait alors une vive admiration pour Sully-Prudhomme. « Il n'y a pas de poète, devait-il écrire plus tard, que j'aie préféré, dans ma jeunesse, à Sully-Prudhomme : je n'ai jamais contrefait personne si naturellement ». (1894). Il écrivit à cette époque,

et sans doute sous cette influence, une centaine de « naïfs sonnets » où dominait, d'après Rodenbach, à qui il les communiqua, un sentiment de résignation bien caractéristique chez lui. Aux Parnassiens succédèrent tout naturellement les Symbolistes. Il découvrit Mallarmé. L'obscurité de ce poète n'était pas pour le décourager. Au contraire. Nous verrons même que van Lerberghe finit par considérer l'obscurité comme une des conditions de sa propre poésie. Il admira toujours l'*Après-midi d'un Faune*, et il fut, pendant quelque temps du moins, un disciple fidèle de Mallarmé.

Vers la fin de sa vie, le poète évoquait parfois ses premiers essais avec un mépris dont l'expression, en son outrage, est amusante. Dans une lettre datée d'avril 1903, il les compare aux poèmes qu'Arthur Rimbaud, le « Shakspeare enfant », écrivit avant sa vingtième année : « Quand je pense, s'écrie-t-il, quelle abominable bourrique j'étais à cet âge ! »

On ne connaît son bonheur qu'après l'avoir perdu. Au temps où il était heureux dans sa maison de la rue du Poivre, van Lerberghe rêvait banalement d'aller vivre en garni à Montmartre. Il fit même, vers 1886, avec ses amis Maeterlinck et Le Roy, un premier séjour à Paris, où il rencontra quelques jeunes écrivains français ; et des poèmes de lui parurent dans la *Pléiade* petite revue d'avant-garde, que dirigeait Rodolphe Darzens... Mais peu de temps après, Georges Rodenbach, dans un article de la *Jeune Belgique*, présentait au public, avec la complaisante autorité d'un écrivain arrivé, les trois jeunes poètes gantois, Van Lerberghe, Maeterlinck et Le Roy, qui collaborèrent désormais à la revue. De telles recrues étaient, pour la *Jeune*, un sérieux renfort. Les Gantois, pourtant, se tinrent un peu en marge du mouvement « jeune belge », dont ils désapprouvaient certaines tendances ; et finalement ils s'en détachèrent.

Le *Parnasse de la Jeune Belgique* (1887) contient la plupart, sauf erreur, des petites pièces publiées précédemment par

Van Lerberghe dans la *Pléiade* et, en outre, un long fragment de poème inédit, en alexandrins, *Solyane*, où l'influence mallarméenne me semble particulièrement sensible. Albert Giraud trouva, pour caractériser l'auteur de ces vers, un mot souvent cité depuis : « le poète au crayon d'or ».

A partir de 1888, Van Lerberghe collabore aussi à la *Wallonie*, la vaillante revue liégeoise, fondée par Mockel, qui était chez nous l'organe du mouvement symboliste. Il y publiait parfois des vers, plus souvent de la prose, études critiques, légendes ou contes, que, dans son anglomanie, il appelait volontiers *talés*. Au reste, le poète, à l'époque où nous nous rencontrâmes, s'était pris de dégoût pour ses premiers vers, qu'il reniait, en bloc. Ce n'étaient pourtant pas des *juvenilia* que *Solyane* et les autres pièces parues dans le *Parnasse*. Ecrits par Van Lerberghe vers l'âge de vingt-cinq ans, ces poèmes étaient d'un admirable artiste et, souvent déjà, d'un maître.

On a parlé, à ce propos, de sa « modestie malade ». Il s'agit de s'entendre. Ce que les gens prennent pour de la modestie n'est souvent qu'une forme supérieure de l'orgueil. Un artiste passe communément pour « modeste » s'il a un fier idéal, y tend obstinément et ne se déclare point satisfait aussi longtemps qu'il n'a pu y atteindre. Van Lerberghe fut certainement « modeste » dans cette acception abusive du mot. Nous pouvons nous étonner, nous profanes, de ce qu'il renie ses premières œuvres, lorsque, les comparant à celles qui vinrent ensuite, nous ne les trouvons pas inférieures. Mais un poète sait toujours mieux que son lecteur ce qu'il a voulu faire et dans quelle mesure il a réussi à le faire.

Il y a une autre sorte de « modestie », qui consiste à repousser, un peu hypocritement, des éloges qu'on sait, au fond, avoir mérités. Oserai-je dire que ce sentiment ne fut pas tout à fait étranger à mon ami ? A plus d'une reprise, sa correspondance en témoigne, son naturel farouche le fit protester

contre des témoignages trop exubérants d'admiration. Il était alors modeste par timidité, modeste comme peut l'être une sensitive.

A partir du moment où il prend part au mouvement littéraire belge, Van Lerberghe abandonne, semble-t-il, son projet d'aller vivre à Paris. Vers 1890, il quitte même sa ville natale et s'établit à Schaerbeek, au premier étage d'une maison de la rue Rogier, dont le rez-de-chaussée était occupé par une épicerie. Cet appartement, à coup sûr, ne valait pas sa maison de la rue du Poivre... L'émigration du poète à Bruxelles marque, dans sa vie, un moment décisif, qu'il évoquera plus d'une fois avec mélancolie. Il a quitté Gand, remarquons-le, sans esprit de retour. Où va-t-il s'établir ? Tout d'abord il n'en a qu'une idée vague... Dans les endroits du monde où il croira trouver le bonheur, où il pourra se développer en tant que poète. Selon ses propres termes, il vivra désormais en « vagabond », en « nomade ». Il ne se fixera nulle part, et son installation à Bruxelles est toute provisoire. « Je ne puis m'accoutumer à vivre à Schaerbeek, m'écrit-il, autrement qu'en voyage ». (Décembre 1892). Remarquons aussi que ce poète est, parmi nos gens de lettres, un des rares qui se soient voués exclusivement à la littérature. Il possède à Gand quelques maisons dont le revenu lui permet à peu près de vivre, et qu'il appelle, gentiment, ses « barraques alimentaires ». Il n'est pas forcé de demander sa subsistance au journalisme, au professorat, aux emplois publics, ni à la littérature elle-même. Il ne sera que poète, le plus libre et le plus exclusif des poètes.

Je tâche d'esquisser un portrait de Van Lerberghe tel qu'il m'est apparu au cours d'une longue fréquentation. C'était un garçon timide, timide jusqu'à la gaucherie, avec des audaces de pensée qui, peu à peu, ne firent que croître; doux, d'une douceur qui n'excluait pas un tranquille entêtement; tendre, avec des pudeurs étranges qu'il attribuait à sa qualité de Flamand, d'une tendresse qui s'exprimait plutôt par écrit que de vive

voix. Il y avait chez lui un fond de tristesse et de résignation que ses intimes furent seuls à connaître. « Je ne suis jamais joyeux au dedans, jamais, hélas ! jamais. » (6 septembre 1893). Rien d'élégiaque cependant ; au contraire, une légèreté charmante, un aimable penchant à ne pas se gober et même à se blaguer ; un goût marqué pour la farce, un humour singulier et, à l'en croire, bien gantois, qui s'exprima dans certaines de ses œuvres. Il avait des insouciances d'enfant, des délicatesses de jeune fille. C'était une nature originale et exquise.

Il vécut à Bruxelles comme il avait dû vivre à Gand, et, selon ses propres termes, « de la vie d'un provincial » : un peu à l'écart, voyant quelques amis, qui n'étaient pas tous littérateurs, en des soirées intimes dont le charme était surtout fait de cordialité ; visitant les expositions d'art jeune, où des tendances nouvelles, impressionnisme, luminisme, pointillisme, symbolisme, se manifestaient à cette époque ; allant au théâtre quand cela en valait la peine : c'était, pour les Bruxellois, le temps de l'initiation wagnérienne et ibsénienne ; évitant d'ordinaire les cénacles d'écrivains et d'artistes, où sa timidité se sentait décidément mal à l'aise. Il collaborait de loin en loin à la *Jeune Belgique*. Mais il n'osait guère affronter la *Jeune* dans son repaire, qui était alors l'arrière-salle du café Sésino.

Dans ce temps-là, je faisais, à l'Université de Bruxelles, le doctorat en philosophie et lettres. Jugeant, avec quelque naïveté peut-être, que ces études étaient très propres à former un écrivain, et désireux, au fond, de me procurer un agréable condisciple, j'engageai vivement Van Lerberghe à suivre mon exemple. Je n'eus pas de peine à le persuader. Le poète se disait « dégoûté de sa littérature » et sans doute crut-il voir, comme moi, dans ces études littéraires et philosophiques, un moyen de renouvellement et de progrès. De plus il estima certainement que le titre de docteur, en lui ouvrant la carrière

professorale, pourrait lui fournir un supplément de ressources le jour où ses revenus ne suffiraient plus à sa subsistance. Double illusion. Van Lerberghe n'utilisa jamais son parchemin. Il était si naïvement consciencieux qu'il n'aurait pu, on devait le voir un jour, s'acquitter d'aucune fonction sans renoncer à la poésie. En outre, il ne semble pas qu'il ait beaucoup profité, comme poète, de ses études universitaires. Ce n'est pas à l'Université de Bruxelles, c'est dans l'intimité de son cabinet de travail, à Schaerbeek, puis à Londres, à Bouillon, à Berlin, à Munich, à Paris et surtout à Rome, par de libres études et la contemplation prolongée des chefs-d'œuvre, que le poète acquit sa haute culture.

Nous avions pour condisciple, en « philosophie », une gracieuse et intelligente jeune fille, avec qui, ses études finies, Van Lerberghe entretenait d'agréables relations d'amitié. Sa présence mettait dans l'atmosphère, toujours un peu grossière, d'une salle de cours, un charme auquel nous étions très sensibles.

Les cours eux-mêmes avaient parfois leur attrait. Le poète se souvenait avec gratitude du philosophe G. Tiberghien, dont il aimait le noble idéalisme, tout en répudiant sa métaphysique surannée. Mais le mieux écouté de nos maîtres était l'helléniste Alph. Willems, chez qui une sérieuse érudition et un esprit original s'unissaient à un goût littéraire assez rare en Belgique. Ce professeur était visiblement heureux de compter parmi ses élèves deux poètes. Je crois l'entendre encore, lorsque quittant la chaire, sa longue chevelure au vent, après l'explication enthousiaste de quelque ode de Pindare, il nous interpellait : « Que pensez-vous de cela, messieurs les poètes ? Est-ce assez beau ! Est-ce assez grand ! » Le fait est que, plus d'une fois, la magnificence de Pindare, interprété par Willems, nous impressionna. Cependant, nos préférences n'allaient pas au poète thébain. On lisait aussi, en doctorat, Euripide et Théocrite, et notre admiration, alors, était plus spontanée.

Van Lerberghe devait se rappeler toujours telles idylles du dernier de ces poètes, les *Thalysies*, notamment, dont il parlait, longtemps après avoir quitté l'université, avec un véritable enthousiasme.

Mais mon ami était d'une extrême timidité et manquait totalement de confiance en lui-même. La perspective des examens à subir dépouillait pour lui de tout leur intérêt ces études entreprises d'ailleurs à un âge, (trente ans), où l'on ne s'assied plus guère sur les bancs d'école. J'ose ajouter qu'il ne trouvait pas dans tous ses professeurs des maîtres également dignes de lui. Je pourrais en citer un, (il a quitté depuis longtemps l'université), dont les cours, très importants, étaient d'une scandaleuse insuffisance, et qui, au début du moins, témoigna au pauvre Van Lerberghe une antipathie bien faite pour le rebuter.

Je quittai l'université trois ans avant mon ami et devins, en janvier 1892, professeur au petit collège communal de Virton. Si l'on excepte quelques lettres échangées précédemment, c'est de cette époque que date notre longue correspondance. Au début Van Lerberghe me contait ses misères d'étudiant, le zèle qu'il mettait à de fastidieuses études, les craintes que lui inspirait l'examen et son ardente impatience d'en finir. Dès qu'il aurait conquis ses grades, il partirait ! Déjà il rêvait de visiter Londres, l'Allemagne, l'Italie. Encore une fois, ce n'était pas à titre définitif qu'il s'était établi à Bruxelles. Seules ses études universitaires lui avaient fait prolonger son séjour dans cette ville. En même temps, il regrettait d'avoir négligé la littérature dans un décevant espoir de renouvellement littéraire. Il déclara plus tard n'avoir pas écrit, pendant ses trois années d'université, plus de cinquante vers. Je me sens responsable jusqu'à un certain point, je l'avoue, de ce long silence d'un admirable poète.

Plusieurs années de suite, de 1891 à 1896, sauf erreur,

Van Lerberghe fit un séjour, vers l'arrière-été, dans la maison de campagne que sa sœur, mariée depuis quelque temps, habitait, avec sa nouvelle famille, à Winxele, près de Louvain. De la station de Velthem, qui dessert le village de Winxele, on découvre la blanche façade de cette maison au sommet d'un coteau qui s'élève vers le sud. Elle est d'un type ancien, simple et assez basse, et domine un vaste horizon de plaines. Par derrière s'étend un grand jardin suivi d'un verger et, je crois, d'un bois de sapins. Les jours passés à Winxele furent pour Van Lerberghe, selon son expression, « une oasis dans sa vie ». Jusqu'à la fin, il devait garder la nostalgie de ce jardin comme d'un lieu où il avait été heureux et où, chose rare, il avait eu parfois conscience de l'être. Rien de plus étrange que les impressions reçues là par le poète. La vue du paysage, de l'horizon, du ciel, à l'heure du couchant surtout, le plongeait dans une sorte de somnolence extatique, pressentie, semble-t-il, en un de ses contes, la *Grâce du Sommeil*. Le sentiment de la nature ne pouvait manquer de prendre, dans cette âme originale, des formes singulières.

Souvent aussi, vers la même époque, il passait quelques semaines de l'été sur le littoral, à Blankenberghe ou à Middelkerke. Nul poète n'aima la mer plus que ce Flamand. Il passait ses journées à la contempler, à l'adorer, et, pour user de ses propres termes, il l'*interrogeait*, il la *priaît*. Les lignes suivantes, extraites d'une lettre écrite de Blankenberghe en 1891, me paraissent, à cet égard, assez significatives : « On perçoit certes ici une foule de choses que le simple paysage des champs ne donne pas, au moins avec cette valeur. L'infini, par exemple, la majesté, la beauté sauvage, la fatalité, l'éternité, la force sublime surtout — enfin Dieu. Cela, c'est la joie suprême. Il arrive un moment où l'on est comme ces enfants qui, en apercevant la mer pour la première fois, battent des mains. Il faut qu'on crie que c'est beau ! à quelque chose, à n'importe quoi... et comme on n'a personne, on le crie au ciel. C'est une

prière alors. On en a soudain conscience. On en comprend toute la sincérité et l'amour, et c'est là peut-être la récompense. Ce sont des moments uniques, vraiment célestes... » On constate avec quelque surprise, en lisant de telles pages, que l'auteur de *Pan* avait une âme religieuse. Cette constatation s'impose à plus d'un endroit de sa correspondance, notamment dans les lettres relatives à la cathédrale de Cologne, à la Passion d'Oberammergau, aux Catacombes de Rome. Quand on dépouille une religion des pratiques, des formules, des croyances dont elle s'est chargée au cours des siècles et qui, à elles seules, composent souvent, pour le commun des fidèles, toute la religion, on trouve un sentiment simple, naïf et profond. Ce sentiment, qui est l'âme de la religion, Van Lerberghe l'éprouvait avec force. Telles pages de sa correspondance sont aussi chrétiennes, au sens supérieur du mot, que d'autres, les plus nombreuses d'ailleurs, sont païennes ou panthéistes.

C'est en juillet 1894 que Van Lerberghe termina son doctorat en philosophie et lettres. Il se trouva qu'il avait, à cette époque, à peu près de quoi vivre, et il ne songea guère, pour l'instant, à tirer parti de son diplôme. Il adressa cependant au ministre compétent, par acquit de conscience, une requête qu'il négligea fièrement de faire appuyer, et dont, cela va de soi, le ministre ne tint nul compte. Il garda toujours rancune au Gouvernement de ne pas l'avoir nommé tout de suite, sur ses simples titres, professeur d'athénée.

« Pour le moment, m'écrivait-il, je puis me reposer et attendre. Attendre quoi ? Que le temps passe, et la fortune. » Détail à noter, ce poète employa d'abord ses loisirs reconquis, à lire les philosophes, non pas les métaphysiciens, qu'il déclarait « avoir en horreur, aussi bien que les mystiques », mais les positivistes. En décembre 1894, il m'annonçait pourtant que « ses préoccupations étaient purement littéraires ».

C'est sans doute de cette époque que date la première idée d'*Entrevisions*.

Il continuait à mener, dans son faubourg, sa vie tranquille et médiocre de petit rentier célibataire. Des velléités de voyage le prenaient, de temps à autre, au milieu de ce qu'il appelait une « existence de mollusque ». Il se rappelait, avec des remords, dans quel esprit aventureux il avait un jour quitté la rue du Poivre. Parfois il se demandait, comme naguère, s'il n'irait pas simplement vivre à Paris, où l'appelaient maintenant ses amis Maeterlinck et Mockel. Parfois aussi il rêvait d'aller passer le printemps à Londres et de s'installer ensuite à la campagne ; après quoi il aviserait... En tout cas, il ne s'éterniserait pas à Schaerbeek.

Londres l'attirait surtout, à cause, disait-il, des « fillettes anglaises », dont le charme lui avait été révélé par Rossetti et Burne Jones. Maintes photographies d'œuvres préraphaélites ornaient son cabinet de travail, avec la reproduction d'une madone de Sandro Botticelli qu'il aimait par-dessus tout. Ce culte de la beauté féminine sous une forme infiniment exquise et délicate est un trait qui frappe tout d'abord quiconque lit les vers de Van Lerberghe. Les mystérieuses créatures qui passent dans ses poèmes sont presque toutes féminines. (Les paroles qui semblent exprimer ses propres sentiments sont souvent placées dans la bouche d'une jeune fille). Un certain idéal d'ange, de fée ou de nymphe, de « femme enfant », hanta toujours l'imagination de Van Lerberghe, fut sa « sylphide ». Qu'il se soit précisé par la contemplation des œuvres quattrocentistes et préraphaélites, ce n'est pas douteux. Mais sans doute ces œuvres mêmes ne l'auraient pas si impérieusement fasciné, si elles n'avaient pas répondu à une aspiration profonde, originelle, congénitale presque. Remarquons aussi que l'idéal féminin de ce Flamand était avant tout un idéal de peintre, plastique et finement sensuel. « Une âme d'ange, dit-il quelque part, ne me ferait pas dé-

tourner la tête, si elle n'était pas enveloppée de beauté. »

Van Lerberghe rêvait donc d'aller chercher sa sylphide dans les brumes londoniennes. Mais la modicité de ses ressources matérielles le forçait à différer toujours la réalisation de ce rêve. Bientôt il constatait avec inquiétude qu'il s'habituaît à sa vie banale d'appartement et de restaurant, à des fréquentations médiocres, et il craignait de ne pouvoir plus, selon ses propres termes « dépouiller le vieil homme ».

Il lisait beaucoup cependant, et certaines de ses lectures étaient originales. Il découvrait Jacobsen, qu'il admira toujours et qu'il imita parfois. (La pièce intitulée *Identiques*, dans *Entrevisions*, est, de son propre aveu, inspirée de Jacobsen). Il s'enthousiasmait pour le *Journal* de Marie Bashkirtseff, auquel il consacra une étude. Admiration étrange dans son excès, qui semblait reposer sur des affinités et qui prenait presque la forme de l'amour.

Il écrivait aussi des vers et, dès mars 1895, m'annonçait pour la fin de l'année la publication d'un « petit recueil de vers vieux et nouveaux » qu'il intitulerait *Visitations*. Ce recueil est sans doute celui qui parut deux ans plus tard sous le titre d'*Entrevisions*. En fait de « vieux vers », on y retrouve un petit poème paru en 1886 dans la *Pléiade*. Quant aux vers « nouveaux », sans doute devaient-ils être nouveaux en ceci surtout, qu'ils seraient des vers libres.

En septembre 1895, la principale des « baraques alimentaires » de Van Lerberghe se trouva vacante et, ses revenus ne suffisant plus à le faire vivre, pour la première fois il songea sérieusement au professorat. Il n'attendait plus rien de la faveur ministérielle, et ce n'est que pour la forme qu'il adressa cette fois, une requête au ministre. (Pendant plusieurs années il persista dans ces sollicitations platoniques, et, à la fin, parla même d'envoyer des requêtes imprimées. 21 septembre 1898). Mais une place de professeur était vacante dans un très modeste collège communal, à Ypres. Le poète la postula.

Il dédaigna, cette fois encore, de se faire appuyer, et déclara même aux autorités yproises qu'il n'accepterait d'occuper cette chaire que *sous certaines conditions*. Inutile de dire qu'un autre candidat lui fut préféré.

Tout en se plaignant des difficultés de la vie, il travaillait à ses *Entrevues*, qui ne marchaient pas mal. Et il lui était donné, en décembre 1895, d'assister à une représentation des *Flaiteurs* qu'on avait organisée sans le consulter, lui l'auteur, et dont le récit est une des pages les plus amusantes qu'il ait écrites. (Il figure dans l'*Anthologie des écrivains belges de langue française* consacrée à Van Lerberghe). La vanité d'auteur était à peu près étrangère à notre poète. Il raconte cette soirée avec un détachement, un esprit, une verve éminemment sympathiques. Ce petit drame était, parmi ses œuvres de jeunesse, presque la seule qu'il n'eût pas reniée. Il en parlait cependant avec un sentiment où le dédain se mêlait de plus en plus à l'indulgence, et, vers la fin de sa vie, il était bien près de la renier. Le 5 avril 1903, il m'écrivit : « Mes *Flaiteurs*, joués à Berlin, y ont naturellement échoué. Cela m'est complètement indifférent, et je ne sais ce qu'ils ont de s'obstiner à jouer cette chose trop brutale et trop crue, injouable en somme, dont je suis le premier à être agacé. C'est un curieux essai de mes vingt ans... »

Vers la même époque, Van Lerberghe eut une de ces aventures aimablement romanesques comme on en compte plusieurs dans sa vie. Il avait rencontré au Parc de Bruxelles une jeune fille qui, selon son impression, « ressemblait à ses images ». Tout de suite, il s'en était épris sans avoir échangé un mot avec elle, pour sa seule beauté. (tout Van Lerberghe est là !) et bientôt il avait rêvé d'épouser la radieuse enfant. Les démarches faites par le poète, en vue du mariage, avec un adorable manque de sens pratique, échouent. Cet insuccès désole notre amoureux, et le vexe encore plus qu'il ne le désole. Mais il y a dans la nature de Van Lerberghe une légèreté enfan-

tine qui lui fait oublier assez vite ces sortes de mésaventures. Est-ce parce qu'il est foncièrement poète ? Est-ce parce que les événements sublunaires ont moins de réalité, à ses yeux, que ses rêves ? D'ailleurs les *Entrevisions*, proches de l'achèvement, sont là pour le consoler. En même temps il déclare s'intéresser de plus en plus « aux découvertes scientifiques, au courant des idées et des sentiments, à ce qu'on pense, à ce qu'on *entrevoit* ». Il lit Guyau, Ibsen, dont l'idéalisme l'enchanté. Il jouit d'avance des beaux voyages qu'il projette : il se mettrait tout de suite en route, si ses ressources le lui permettaient. En octobre 1897, son livre est achevé. Il en soumet le manuscrit à Maeterlinck, à Mockel, à moi, nous prie de lui en signaler les défauts, de lui proposer des corrections... Il nous consulte au sujet du titre... Il donne ainsi un bel exemple de conscience et de modestie, au sens exact du mot, cette fois.

Je n'analyserai ni *Entrevisions* ni *La Chanson d'Eve*. Mes sentiments sur ces ouvrages, que vous avez lus, ou que vous pouvez lire si vous ne les avez pas lus, vous intéresseraient assurément moins que les idées du poète lui-même sur sa poésie. Or voici ce que mon ami m'écrivait le 18 octobre 1897 : « De par mon caractère, mon éducation, les influences subies au collège, (celle de Maeterlinck notamment), mon idéal d'art est autre que le vôtre. Il se peut que ce soit plutôt celui d'un peintre, ou du moins d'un dessinateur, que d'un poète. Je vois en images, en symboles. Il y a peu de symbolistes aussi enracinés que moi. Vous l'avez vu, je ne parle jamais des choses qu'indirectement, par allégories vagues, par suggestions. Pour moi le monde extérieur est une féerie dont je suis le spectateur assez calme. Je ne parle de moi-même qu'avec toutes sortes de réserves et de restrictions, comme si mon existence au point de vue du lecteur — et à mon propre point de vue — n'avait pas grande importance en cette question, et même n'était pas bien sûre. Ce que je recherche exclu-

sivement, c'est la Beauté, et encore une certaine beauté à la grecque, je veux dire qui peut sembler inexpressive et froide. Il y a dans mes vers un chœur de jeunes filles qui évolue de page en page et qui est presque *silencieux*, comme celui d'*Orphée*. (J'avais songé au titre de *Images sans paroles*). La beauté, à mes yeux, est aussi toujours plus ou moins voilée. Certaines de mes filles sont un peu de petites Isis. Et parmi les règles d'art que j'ai toujours observées, il y a celle d'Edg. Poe, reprise par Baudelaire, « qu'il n'y a pas de beauté sans une certaine étrangeté », sans un certain air de mystère. Je n'ai pas cherché à faire de l'étrange de parti pris, mais un poème ne me plaît tout à fait que lorsqu'il est à la fois d'une beauté pure, intense et *mystérieuse*. C'est dans ce domaine que je tâtonne à la recherche de tous mes sujets... « aux confins de la vie ». Je crois aussi que toute profonde beauté est mystère, et que ce côté mystérieux est un signe qu'on l'a *entrevue*... » Et, quelques lignes plus loin, il dit encore : « La tendance de tous mes vers, de toute ma vision d'art, est un balbutiement, un murmure d'extase devant la beauté entrevue dans une soudaine lumière — et puis perdue. Les confuses paroles que dut murmurer Psyché au moment où, levant sa lampe, elle aperçut l'amour endormi... »

Le passage suivant, extrait d'une lettre écrite en octobre 1901, c'est-à-dire à l'époque où le poète composait la *Chanson d'Ève*, est encore plus catégorique : « Le petit monde où se meut ma pensée est précisément un monde qui ressemble aux Limbes. Il n'y fait jamais très clair et ce qui y vit ressemble toujours à des ombres. Comment pourrais-je exprimer avec clarté des choses que je ne conçois qu'indistinctes et ne fais qu'entrevoir dans un « lumineux brouillard » ? Tant d'autres ont été clairs. Je ne tiens nullement à l'être. La seule clarté que je recherche, — et vous savez si j'en répands, des flots de soleil, et des matins, et de l'air radieux ! — c'est dans l'atmosphère de mes poèmes... Il est évidemment impossible de parler avec

clarté de la plus simple des choses, d'une fleur des champs par exemple, à moins de redire ce qui a été dit de tout temps. Il n'y a que Boileau pour s'imaginer qu'il *conçoit cela* avec clarté. Ce qu'il exprime clairement, c'est l'imbécile étroitesse de sa conception à la portée de tout le monde. D'ailleurs je trouve que cette clarté et cette compréhensibilité qu'on exige de la poésie sont plutôt du domaine des sciences que de la poésie. Ce que je dis n'est pas pour me faire valoir, ni pour m'excuser, mais pour vous faire comprendre que l'obscurité est mon élément. En sortir pour plaire à la Jeune Belgique par exemple, ou à l'école néo-classique (que je déteste plus que tout au monde), ou au Naturalisme, dont je me fiche, n'ayant que peu de rapports avec la vie telle qu'ils l'entendent, serait me condamner à perdre le peu de chose qui fait mon originalité à moi. Et puis la poésie d'un gaillard comme moi, qui vis absolument en dehors du monde, de tout ce qui intéresse ou préoccupe les autres, *de l'amour même*, quoi qu'il semble parfois, une telle poésie ne peut être que lunaïque...»

Malgré tout, la grande tristesse de Van Lerberghe fut bien d'avoir dû vivre sans amour. Telle de ses lettres, où il se plaint de sa solitude comme homme et comme poète, où il exprime son amour de l'amour, est d'un accent poignant. « C'est une si lamentable chose, m'écrivit-il le 18 octobre 1897, que de vivre ainsi sans amour, comme je vis. Il y a des heures où je me prends tellement en pitié ! Vous me reprochez le manque de vie qu'il y a dans mes poèmes. Naturellement, je ne vis pas. Je ne vis qu'en songe. N'allez pas croire que je dédaigne la vie ; je m'en sens exilé, voilà tout. Quant à m'en plaindre dans mes vers, oh ! non ! Ce n'est pas dans ma nature de me plaindre, de broyer du noir. » Cette note se retrouve à plus d'un endroit de sa correspondance. « La femme manque trop dans ma vie, m'écrivait-il quelque mois plus tard ; et c'est une privation que je ne supporte, *au point de vue moral, sentimental*, bien entendu, qu'avec peine. »

La femme manque trop dans sa vie... Peu de poètes cependant furent autant que lui obsédés par « l'éternel féminin », quoiqu'il le fût avec toute la délicatesse que cette obsession comporte. L'« histoire sentimentale » de Van Lerberghe, qu'on écrirait volontiers si ce n'était là, pour diverses raisons, une tâche délicate, serait un ouvrage d'assez longue haleine. On n'en trouvera ici qu'une esquisse, d'ailleurs incomplète à dessein.

Cet homme timide et doux, ce pur rêveur, avait parfois des moments d'énergie et d'activité. En janvier 1898, Emile Zola publia sa fameuse lettre *J'accuse*. L'affaire Dreyfus, ou, comme on disait simplement l'*Affaire*, passionnait tout le monde, en Belgique autant qu'ailleurs. Un mystérieux comité se forma, le *Comité Zola*, qui se proposait de recueillir dans notre pays des adhésions à la courageuse manifestation du romancier de Médan. Le comité était très actif et les adhésions affluèrent de toutes parts. Beaucoup de gens ignorèrent toujours que le Comité Zola se composait du seul Van Lerberghe, enthousiasmé par une cause qu'il jugeait être celle de la justice et de la vérité.

C'est que Van Lerberghe était un ardent idéaliste. Ce poète n'avait pas seulement, comme on pouvait le croire, un idéal de beauté, pictural plus encore que poétique, qui nous est assez connu par ses œuvres. Il avait aussi un idéal de sagesse, de vérité, de liberté, de justice sociale... Ces grands mots, que, dans son horreur de l'emphase, il employait rarement, représentent des choses auxquelles il aspirait de toute son âme. Certains passages de ses lettres l'attestent. D'ailleurs, il aimait ceux qui ont « la foi ». Il s'étonnait naïvement qu'on pût vivre sans idéal. Le 25 septembre 1902, parlant d'un camarade de rencontre, il me dit : « Il ne fait rien, n'a aucune espèce de raison de vivre, *aucun idéal. C'est une abomination.* »

Idéaliste, il l'était aussi dans une acception spéciale, philosophique, du mot. Certains passages de ses lettres feraient croire que ses rêves avaient une existence plus réelle, à ses

yeux, que ce qu'on appelle communément la réalité. Qu'il y ait eu là, au début du moins, une part de paradoxe, d'exagération, de « littérature », c'est possible. Mais il semble bien que, vers la fin de sa vie, de telles déclarations étaient chez lui parfaitement sincères. Ceci me paraît très important. En effet, j'imagine qu'un philosophe idéaliste se comporte, dans la vie pratique, comme s'il croyait à l'existence objective des choses, et que son idéalisme reste purement spéculatif. Mais il en va sans doute autrement d'un poète idéaliste. Son idéalisme s'étend au domaine de la sensibilité et de l'imagination. Et l'on s'explique un peu que Van Lerberghe, poète idéaliste, n'ait pas été, dans la vie, selon l'expression vulgaire, un « homme comme les autres ».

L'activité du Comité Zola n'avait été qu'un bref intermède d'action dans une vie de rêve et d'étude. Au printemps de 1898, Van Lerberghe partait pour Londres. Les *Entrevues* venaient de paraître ; le poète pouvait s'accorder quelques loisirs. Bien que son séjour en Angleterre ne dût être que de trois mois, il avait renoncé à son appartement de la rue Rogier, car il comptait bien, après Londres, visiter l'Allemagne et l'Italie. Ses lettres respiraient désormais un sentiment de délivrance. Il se découvrait une « inaptitude foncière au spleen », une « nature cosmopolite ». Le printemps londonien l'enchantait. Il passait des heures délicieuses dans les parcs et les musées, nouait d'intéressantes et charmantes relations, avec des poètes comme Laurence Binyon, avec Mrs Mond, qui recevait dans son hôtel des lettrés et des artistes. Et les « fillettes anglaises » ? A vrai dire, il ne semble pas, d'après ses lettres, que Van Lerberghe ait rencontré à Londres les idéales jeunes filles pour qui il avait entrepris le voyage.

Quand il revint d'Angleterre, il était bien décidé à ne passer en Belgique que le temps nécessaire pour mettre un peu d'ordre dans ses affaires. Son séjour à Londres lui avait donné un

avant-goût de l'heureuse vie qu'il mènerait par le monde. Sa nouvelle installation, rue de la Consolation, à Schaerbeek, devait être toute momentanée. Peu à peu, cependant, le poète se sentait ressaisi par le milieu schaarbeekois « comme si, disait-il, il ne s'était jamais embarqué pour Londres avec le désir de devenir un homme libre ». En même temps il se laissait entraîner, inconsidérément, dans une très innocente idylle, à laquelle il ne pouvait, vu son médiocre état de fortune, donner la seule conclusion convenable selon lui, le mariage. « En ces choses, comme en bien d'autres, m'écrivait-il, je manque totalement de sens commun — et de canaillerie — ce dont je me félicite. »

Cette dernière aventure est décisive. Au printemps de 1899, Van Lerberghe secoue enfin sa torpeur. Il projette d'abord de se rendre à Bingen, où l'appelle le poète Stefan George. Puis tout à coup il se ravise. C'est à Bouillon, qu'il ira. Il veut connaître les Ardennes, que je lui ai vantées si souvent. Il fait le voyage à vélo, en quatre journées, par un temps radieux. Ce voyage est un continuel enchantement.

Son séjour à Bouillon dure de juin à octobre 1899. Les paysages de la Semois lui avaient plu. Pourtant il ne les aimait pas à la façon, purement réceptive, du touriste ordinaire. Ce poète portait en lui son Eldorado, et les sites du monde réel le charmaient surtout dans la mesure où ils ressemblaient à ceux du monde rêvé. Ce fut souvent le cas à Bouillon. Au surplus il fallait qu'il revît les choses plusieurs fois, disait-il, pour arriver à les adorer après les avoir aimées. Et il devait être seul pour bien en jouir, pour écouter le chant qui s'élevait en lui à leur aspect. Parfois cependant il se plaignait d'être seul, et il m'écrivait : « Comme la solitude serait douce, si j'avais quelqu'un à qui dire que la solitude est douce ! »

Il se fit pourtant quelques amis à Bouillon : je citerai parmi eux le professeur Ad. Le Roy. Et il trouva dans une blanche maisonnette située un peu à l'écart de la petite ville, à mi-côte

de la « vieille route de France », sous le rocher de la Ramonette, prolongement de la crête qui porte le château de Bouillon, une tranquillité très propice au travail. Précédemment déjà, le poète avait esquissé les premières pièces de son prochain recueil. Mais c'est à la Ramonette que, pendant l'été de 1899, il trouva l'idée-mère de son livre, en arrêta le plan, l'ébaucha, et en choisit le titre : *La Chanson d'Eve*.

A peine était-il revenu de Bouillon, qu'il partait pour l'Allemagne. « Bruxelles, m'écrivait-il, est redevenu pour moi l'étranger. » (7 octobre 1899). Son absence devait, cette fois, durer près de deux ans, de novembre 1899 à septembre 1901. (Il consacra six mois à Berlin, six mois à Munich, sept mois à Rome.) Ses lettres d'Allemagne et d'Italie forment un important ensemble, où se manifestent d'admirables qualités littéraires, et nous font assister à une curieuse évolution dans sa personnalité.

Van Lerberghe avait toujours été, en esprit, plus cosmopolite que ne le sont généralement les Belges. Ses lectures ne se limitaient pas à la littérature française, qui, peut-être ne satisfaisait pas tout à fait sa soif de poésie. Par exemple, il ne goûta jamais Racine que, dans ses jours d'indulgence, il s'accusait encore d'« aimer froidement. » (« Racine reste inabordable pour moi, m'écrivit-il un jour ; j'ai beau essayer de le lire, je ne puis pas. ») De bonne heure il avait été attiré par certains lyriques anglais, avec qui il se sentait peut-être des affinités, notamment Keats, Shelley, Hood, Swinburne... Son idéalisme lui faisait admirer Ibsen, Björnson. Jacobsen l'enchantait... Au cours de ses voyages, il s'initia de plus en plus aux littératures étrangères. En Allemagne il assiste à des représentations du *Torquato Tasso* et de *Iphigénie en Tauride* de Goethe. Il voit jouer, dans la traduction Schlegel, plusieurs drames et comédies de Shakespeare, dont la poésie lui est enfin révélée. Il découvre avec ravissement Gottfried Keller.

Ce qui caractérise encore Van Lerberghe — et plus d'un littérateur belge lui ressemble en cela — c'est que la littérature l'intéresse moins, au fond, que la peinture ou la musique. Ce poète n'a pas lu la *Divine Comédie* ! Mais, en Allemagne, il assiste maintes fois à des représentations de la *Tétralogie*. Et surtout il fréquente assidûment les musées de Berlin, de Munich et de Rome, auxquels il consacre, dans sa correspondance, des pages aussi originales qu'enthousiastes. Car il ne se borne pas à une admiration irréfléchie. Il s'applique, par de fortes lectures, des recherches assidues, à raisonner, à justifier son admiration. Il attend humblement, ainsi qu'il convient, que les chefs-d'œuvre lui parlent ; mais il veut être digne de les comprendre, et, pour cela, il « retourne à l'école », comme Goethe. A ce régime, son goût se forme, s'épure et se fortifie. Le *Torquato Tasso* et l'*Iphigénie* de Goethe l'enthousiasment, lui que Racine laisse indifférent. A Rome, il achève de s'initier à la beauté classique, et c'est pour lui une grande joie que de trouver exprimés dans le *Voyage en Italie* de Goethe ses propres sentiments sur les monuments antiques. Il dépouille à leur contact ce que son idéal pouvait avoir de mièvre ou de maladif, et finit par se découvrir une grande admiration pour le Raphaël des Stances du Vatican et de la Farnésine.

En même temps, Van Lerberghe éprouve à Rome un sentiment que Goethe n'a pas connu : les monuments du christianisme primitif émeuvent son cœur. Les Catacombes et les vieilles basiliques « hors les murs » lui ont inspiré des pages personnelles et pleines de poésie.

Ces années de voyages furent-elles littérairement fécondes ? Elles le furent certes, mais surtout après coup. Les lectures par lesquelles Van Lerberghe préparait sa visite aux musées, l'étude de l'allemand et de l'italien, lui prenaient beaucoup de temps ; et surtout il ne retrouvait pas à Berlin, à Munich et à Rome ce qu'il avait trouvé à Bouillon : le calme favorable

à la création littéraire. « Je ne puis travailler, m'écrivait-il, que dans un beau trou comme Bouillon. » Quelques petites pièces telles que l'*Offrande à Gabriel Vostermans* datent cependant de son séjour à Berlin. Et c'est à Munich qu'il écrivit, sous l'influence du milieu, l'étrange conte intitulé *Sélection surnaturelle* (publié pour la première fois dans la *Plume* en 1900). Ce mot suprême *Ich sehne* (j'aspire), par lequel s'achève ce récit, il déclare l'avoir respiré partout dans l'air de l'Allemagne. Il ajoute d'ailleurs que le héros du conte, « le prince de Cynthie, c'est lui en personne », et que ce conte est une « déclaration de principes ».

Il y avait là une inspiration nouvelle, étrangère à *Entrevues* et à la *Chanson d'Eve*, et qui s'était annoncée dans des œuvres antérieures, telles que la *Veillée*, les *Conquérants*, la *Grâce du sommeil*... Aussi bien Van Lerberghe manifeste-t-il, à cette époque, l'intention de réunir en un volume ces différents contes.

C'est un peu à cette veine que se rattache aussi la comédie satyrique de *Pan*, qui fut conçue à Bouillon, ébauchée à Rome et qui devait d'abord être « en un ou deux actes », alors qu'elle est en trois actes sous sa forme définitive. Mais un esprit nouveau s'y fait jour, passablement hardi, subversif et même provocant, développé sans doute, en Van Lerberghe, par la lecture des savants positivistes, de Nietzsche, par des mécomptes personnels, par la contemplation de certaines œuvres antiques. Il déclarait prêter à son *Pan* les formes du Faune de Praxitèle. Peut-être le doctorat en philosophie et lettres est-il aussi pour quelque chose, — si peu que ce soit, — dans l'écllosion de cette œuvre. Van Lerberghe faisait grand cas de l'appréciation d'Alph. Willems, qui, ayant lu *Pan*, y voyait quelque chose d'analogue aux drames satiriques joués à Athènes sur le théâtre de Dionysos.

Quant à la *Chanson d'Eve*, elle était toujours à l'état d'ébauche. Et *Pan* lui-même resta inachevé. « Il faudra peut-

être, disait le poète, que je retourne un été à Bouillon pour achever leur enfancement. »

Je ne veux pas oublier certains ouvrages d'un caractère assez différent, dont l'idée vint à Van Lerberghe pendant son séjour à Rome et qui semblent être restés à l'état de projets : « La grande quantité de guides qui me passent entre les mains, m'écrivait-il, me donne continuellement l'idée d'en faire un... J'aime beaucoup nos sœurs les bêtes. Avez-vous déjà remarqué quel grand rôle les bêtes jouent dans mon style ? Cette sympathie m'a donné l'idée d'un livre bizarre : *Le Guide du penseur au Jardin des Plantes*. Sous une forme légèrement humoristique, j'y parlerais de chaque bête, ferais son portrait, dirais son histoire, pourquoi elle est vêtue de telle sorte et non de telle autre, le secret de sa forme, la raison de ses armes, etc. Ce que je ne saurais pas, je l'inventerais. Ce serait peut-être plutôt du Bouffon que du Buffon, mais le fond darwiniste serait sérieux et scientifique. Darwin et ses disciples racontent avec gravité que le tigre s'est rayé pour mieux se dissimuler entre les bambous. Je raconterais la même chose, mais en souriant, ce serait toute la différence. On m'a dit que je *faisais admirablement la bête*. Ce serait amusant à écrire à Paris, sur les bancs du Jardin des Plantes. Le livre aurait l'aspect d'un guide — toile anglaise et tranche rouge — et se *vendrait beaucoup* ! Ce serait un petit revenu pour moi. Ne parlez de cette bête idée à personne. On se ficherait de moi... ou on me la volerait... » (21 mars 1901).

Ce délicat poète avait par moments un humour terrible, à la Swift. Tout Flamand qu'il était lui-même, il détestait, en général, les monuments de l'art flamand, qu'il déclarait faits pour des bourgeois (26 nov. 1899). Parmi les guides paradoxaux que, vers cette époque, il projette d'écrire, figure un *Guide de l'iconoclaste à Bruxelles* !

A maintes reprises, pendant ces deux années de voyage, le tendre Van Lerberghe souffre de la solitude. Si l'on excepte

le peintre M. Lechter et le Docteur Wolfskehl, il semble sympathiser peu avec les écrivains et les artistes qu'il rencontre en Allemagne. A Munich, il trouve dans sa propriétaire, l'excellente Frau Maurer, et les Fraülein Maurer ses filles, qui le choient, un semblant de famille. Le « Herr Doctor von Lerberghe » n'était pas fier. Son affabilité naturelle faisait bon ménage avec la *gemülichkeit* de ces âmes simples. Le soir, on allait boire la bière ensemble au *Keller*... Mais enfin il était poète, c'est-à-dire qu'il avait un idéal de beauté, et, de plus, il était avide d'amour. Il se trouvait à Munich quand un jour il rencontra, une fois de plus, une adolescente qui « ressemblait à ses images. » Celle-ci était une fille du peuple, et il ne pouvait être question de l'épouser. Mais le poète ne put s'empêcher de lui dire son émerveillement. Rien n'est étrange et charmant comme le récit, fait par lui, de cette innocente rencontre. Rien ne montre mieux à quel point, chez ce rêveur, le rêve se mêlait à la réalité. « Sachez, dit-il, que j'ai découvert ici le plus beau *backfisch* que j'aie vu en Allemagne. Cela a dix-sept ans et est très mince, très blond et très rose. Gretchen en personne. Elle a des yeux d'un bleu profond que je ne sais (*sic*) regarder sans avoir le vertige. La bouche, les dents toutes petites et brillantes, le sourire, la voix, tout, en cet être merveilleux, est un enchantement. Je n'ai jamais vu une plus vivante incarnation des petites filles, demi-anges et demi-femmes, qui se promènent dans les jardins de mon rêve. Je me suis souvenu, en la voyant pour la première fois, d'un de vos vers. « Et je vous ai longtemps, bien longtemps attendue. » Mais je me suis surtout souvenu de tous ceux où je l'avais chantée moi-même sans la connaître. C'est une pauvre enfant qui déjà travaille péniblement pour gagner sa petite vie. Je ne sais si elle est pure, car sa radieuse beauté attire un peu trop sur elle les regards et elle ne sait déjà que trop qu'elle est belle. Il y a même dans son regard quelque chose de trop sensuel et de hardi qui contraste avec

ses airs d'ange. Ce n'est qu'une ressemblance de plus avec mes anges à moi, tous un peu plus sensuels aussi qu'il ne convient au Paradis.

J'ai eu l'occasion de lui parler, quoiqu'elle ne sorte jamais seule. Ce que je lui ai dit en mon étrange langage ne pouvait être que fou, puisque je croyais vraiment parler à une de mes Entrevisions. C'est même la première fois que cela m'arrive. Je lui ai donc dit, en poète : « Es ist mir als ob ich Sie schon gesehen hätte. Sie sind so wunderbar schön ! Sie sind ein Engel, der erste der mir entgegen kommt... und ich weiss nicht warum... (1) etc. Elle a écouté ces beaux propos les yeux baissés, mais sans rougir. Puis, après un moment de silence, m'a regardé fièrement, avec une gravité inaccoutumée. Ensuite elle s'est remise à rire et a dit : « Je ne suis rien de plus que ce que je suis », avec un geste signifiant : peu de chose... et elle a ajouté, redevenant grave : « Je n'en suis pas plus heureuse. » — Mais une autre fois elle m'a dit une parole terrible, qui m'a affolé tout ce jour-là : « Vous allez d'ici en Italie ? Comme je voudrais aussi voir le monde, aller loin d'ici ! Que vous êtes heureux ! » Et elle a mis doucement, en disant cela, sa main sur mon épaule, comme ne le font généralement que mes fées et mes anges. Je me suis demandé si, à ce signe fatidique, je ne devais pas brusquement l'enlever et m'enfuir avec elle par delà la frontière ! Heureusement que me voilà devenu bien vieux pour de pareilles aventures, et bien sage ! — Tout cela n'aura été qu'une entrevision de plus : le bonheur, la beauté, l'amour, tout le ciel entrevu un instant, puis à jamais refermé ; car ne croyez pas que cette aventure puisse avoir des suites, les rêves ne se réalisent pas. Du moins les rêves de poètes... » (6 juillet 1900).

A Rome, le poète est jeté dans un milieu cosmopolite et

(1) Il me semble que je vous ai déjà vue. Vous êtes si merveilleusement belle ! Vous êtes un ange, le premier que je rencontre... et je ne sais pas pourquoi, etc.

mêlé. Il y a un peu de tout, à la pension Cherubini : une Parisienne, des Allemandes, un jeune Yankee, sans compter des Italiens de toute nuance, Piémontais et Siciliens. Ce petit monde flegmatique ou blasé s'anime au contact de l'excellent Van Lerberghe, qui, mis en verve par l'air romain, se montre plein d'humour, d'enthousiasme ou de drôlerie. Notre voyageur ne se plaint plus de la solitude. Bientôt d'ailleurs il est rejoint par son ami Albert Mockel, avec qui il se querelle quelque peu au sujet des monuments de la Rome antique, que le poète liégeois ne peut souffrir. (Il semble que Van Lerberghe, dans sa ferveur de néophyte, dépassa le but et confondit un instant le colossal avec le grand.)

En outre le poète croit trouver, dans la Ville éternelle, la romanesque idylle qui semble le complément obligé de tout beau voyage en Italie. Parmi les pensionnaires de la Signora Cherubini, on distingue une blonde Fräulein de l'Allemagne du Nord. Silencieuse, rêveuse, réservée, elle est vraiment exquise, et le Flamand tombe amoureux de cette douce jeune fille qui lui rappelle ses sœurs, les vierges de Hans Memling. Quelle déconvenue ! Sa douceur est toute en surface et cache une âme féroce­ment nietzschéenne. L'aimable enfant se déclare athée, anarchiste et nihiliste, et répond par des sarcasmes aux tendres paroles du poète.

A Florence nous trouvons Van Lerberghe installé au-dessus de San Miniato, sur la colline d'Arcetri, dans le fameux Torre del Gallo, transformé en pension bourgeoise. C'est Mockel qui, parti de Rome avant lui, a découvert ce séjour idéal. Il y a là une tour célèbre par les expériences de Galilée, un *cortile* dessiné par Brunelleschi, un jardin plein de lauriers-roses où, le soir, se croisent des vols lumineux de lucioles, et la vue s'étend au loin sur Florence.

Parmi les pensionnaires, figures effacées, on remarque deux dames américaines, Mrs *** et sa fille Miss B. Celle-ci est charmante. Grande, agile, habituée aux sports, franche d'al-

lures, l'air d'un bel « enfant sauvage », van Lerberghe ne pourrait pas dire qu'elle « ressemble à ses images ». Malgré cela elle lui plaît très vite, après l'avoir un peu effarouché. Les choses se passent ainsi, dit-on, quand il s'agit du véritable amour.

Au début, cependant, il ne devait s'agir, semblait-il, que d'un beau « flirt ». Tout de même le poète en oublie un peu les musées de Florence, qu'il s'était promis d'étudier à fond, comme ceux de Rome. Et le 29 juillet 1901 il m'écrit : « Les jardins de Torre del Gallo sont devenus pour moi le vrai paradis. Les jours que j'y passe sont les plus heureux que j'aie jamais vécus. »

Peu de temps après, je rejoins Van Lerberghe à Venise, où il s'est rendu avec les dames ***. Quelques jours passés ensemble dans la ville incomparable, à cela se borne le beau voyage d'Italie dont nous avons rêvé jadis, aux heures enthousiastes de la jeunesse. Et vers la mi-septembre je ramène mon ami en Belgique. Le poète est, contre son ordinaire, mélancolique et presque silencieux. Quel rêve vient de s'achever pour lui ! Cependant au-delà d'Arlon il a un moment d'émotion en revoyant les vertes forêts d'Ardenne, sur lesquelles tombe une fine pluie d'automne. Ce paysage frissonnant et frais, ce feuillage sensible, parle mieux à son âme d'homme du Nord que la sèche et brune campagne italienne.

Il se réinstalle à Bruxelles. Oh ! pas pour longtemps. Le temps de terminer sa *Chanson d'Eve*, son *Pan*, son *Prince de Cynthie*. Au fait, pourquoi ne chercherait-il pas, à cette fin, un site champêtre et solitaire, une autre Ramonette ? Mais il se ressouvient des jours enchantés de Torre del Gallo, et la crainte de vieillir seul l'épouvante. Les dames ***, qui, de Venise, se sont rendues à Paris, lui annoncent qu'elles passeront bientôt par Bruxelles. Il attend et redoute tout à la fois leur arrivée...

Ici se place un des épisodes les plus frappants de sa vie. Pour se créer un supplément de ressources et, sans doute, pour

être enfin un homme épousable, il sollicite et obtient, par les bons soins d'Ernest Verlant, directeur des Beaux-Arts, un emploi au Musée des arts décoratifs. Il entre en fonctions. Tout va bien. Van Lerberghe a trouvé une carrière répondant à ses goûts, et l'on n'a qu'à se louer de son zèle. Le fait est que le poète met tant de naïve conscience à s'acquitter de sa nouvelle tâche qu'il cesse tout à fait d'écrire des vers. Ils'en aperçoit avec terreur, et, au bout de quelques jours, brusquement, démissionne. Il ne veut pas d'un emploi le forçant à sacrifier la seule chose qui compte à ses yeux : la poésie. Plutôt rester pauvre et faire des vers ! Ce coup de tête compromet gravement son mariage. Mais qu'importe ? Sa *Chanson d'Eve* avant tout. Tout ce qui est humain, dit-il, lui est par trop étranger. Au prix de ses rêves tout lui paraît d'une existence si contestable et si falote ! (10 décembre 1901).

Vers la même époque le poète m'écrit qu'il lit *Don Quichotte* et qu'il travaille « aux *Aventures du prince de Cynthie*, spécialement au chapitre de son mariage lunaire et mystique ». (20 février 1902).

Au début de 1902, van Lerberghe fait un court séjour à Paris, où il retrouve les dames ***, et bientôt ces dames viennent s'établir pour quelques mois à Bruxelles. « Miss B. est toujours adorable, m'écrit-il, surtout depuis qu'elle porte des bandeaux, les cheveux dans le cou et s'est faite, pour me plaire, le baby de mes rêves... Il est bien possible, ajoute-t-il, que nous soyons réellement fiancés. » Et ce serait une affaire faite, si le père de la jeune fille, homme positif, n'y mettait opposition. Le poète fait lire à la jeune fille des romans français, entre autres *Graziella*, « qu'elle arrose de ses larmes ». « Elle parle, dit-il, un joli français sauvage, que je lui ai appris. »

Ces jours délicieux s'écoulaient cependant... C'est une lettre émouvante que celle où le poète raconte le départ des dames ***. Émouvante comme un sanglot, et, avec cela, singulièrement virile d'accent. Sans doute, il souffre plus qu'il n'a jamais

souffert, et cependant il se réjouit presque de cette souffrance, parce qu'il est enfin sorti de ses rêves, parce qu'*il a vécu*. *Il a vécu* ! On songe à d'autres poètes qui l'ont connue et chantée, cette joie héroïque... Mais comme ces mots, *avoir vécu*, ont, cette fois, une signification plus profonde ! Nul poète ne fut plus purement poète que celui-ci, ne se tint plus à l'écart de la vie, perdu dans ses rêves. Était-ce un titre de gloire ? Il n'en était nullement certain. Il semble que le jour où il lui fut donné de souffrir d'amour comme le commun des hommes, il se sentit plus normal, plus *humain*.

Pourtant le poète impose silence à l'amoureux. En juin 1902, Van Lerberghe retourne à Bouillon et se réinstalle, avec un soupir de soulagement, dans sa petite chambre de la Ramonette, devant l'admirable paysage de la Semois, qui lui est cher comme un ami retrouvé. « Il ne donnerait pas son Bouillon pour Florence ». Il est las de courir le monde, il ne songe plus qu'à terminer sa *Chanson d'Ève*. C'est en vain qu'il reçoit d'Amérique des lettres pleines d'amour, c'est en vain que la bien-aimée lui écrit : « Mon père ne veut que ce que je désire. » Le poète s'est ressaisi ; et la jeune fille elle-même semble bientôt comprendre qu'on déflorerait un tel rêve en voulant le réaliser. Le sort leur a fait un don merveilleux. « Pourquoi désirer davantage, m'écrit-il, mettre ce bonheur en pratique, comme en coupe, dans le train-train quotidien de l'existence ?... Miss B., ajoute-t-il, est raisonnable et prudente. Pas plus que moi, elle ne désire l'impossible. » (28 juin 1902).

Van Lerberghe cherche-t-il à se tromper ? Cette soudaine sagesse n'est-elle, une fois de plus, que de l'indécision ? Il semble, en tout cas, que l'indécision du poète fut ici l'expression d'un sûr instinct, qu'il eut raison de se borner, cette fois encore, en ce qui concerne l'amour, à une « entrevision ». Au reste, Miss B. une fois rentrée dans son milieu puritain, avait été prise de scrupules religieux. « Je suis triste, dit-elle, de penser que tu ne crois pas à mon Dieu, et j'ai peur de

faire un pas, comme si j'étais dans l'obscurité.» (28 juin 1902).

Le poète cependant travaille ferme, dans son « trou de Bouillon ». Il veut regagner le temps perdu en pérégrinations et en idylles. Son *Eve* va bien. Et il croit pouvoir faire, en ce qui concerne ce poème, une curieuse constatation ; à savoir que ses voyages, ses études, son amour même sont restés sans influence sur sa poésie. Il a pu étendre ses connaissances, développer son goût ; son âme de poète est restée la même. Elle est ce qu'il y a en lui de plus essentiel et de moins changeant. *Eve* sera telle qu'il l'a conçue trois ans auparavant.

Il continue à recevoir des lettres de Miss B. Et il remarque que le ton de ces lettres change peu à peu, que sa correspondante le traite maintenant avec un respect croissant, comme quelqu'un de considérable. Et l'irrésolu Van Lerberghe fait à ce sujet une réflexion assez plaisante : « Je ressemble beaucoup aux bâtons flottants, même en ceci que, de loin, je gagne en prestige. »

Le 14 novembre 1903, il m'annonce que la *Chanson d'Eve* est achevée, qu'il remet son *Pan* sur le métier, travaille à ses contes « symbolo-humoro-philosophiques ». De plus en plus il s'enracine à Bouillon, dont il devient un des « types » en vue. Quand il passe, les gamins de rue se le montrent en chuchotant : « C'est le poète », ce qui remplit de confusion le bon Van Lerberghe. « C'est ma bavarde hôtesse, dit-il, qui a ébruité le secret de mes alchimies. »

Outre le travail, d'aimables relations le retiennent maintenant dans la petite ville ardennaise. Je citerai l'excellent Monsieur Marthe, avec qui il va manger à Sedan, en partie fine, « des escargots arrosés de vin blanc » ; et surtout les familles Ozeray et Camion, qu'il fréquente assidûment et où il trouve un milieu lettré et cultivé. Qui sait si son cœur n'a pas parlé?... Un certain mystère flotte sur les dernières années de Van Lerberghe.

Pendant qu'il travaille à des œuvres nouvelles, le judicieux Albert Mockel revoit le manuscrit de la *Chanson d'Eve*, qui paraît au début de 1904.

La liste des lectures qu'il fait à cette époque jette un certain jour sur ses « alchimies ». Peu de romans français y figurent : il a horreur de ces histoires mondaines dont le thème fondamental est l'adultère. Ce sont des romans de Wells, qu'il appelle « un grand frère lointain ». « Sa *Sea lady*, dit-il, semble être née dans mon esprit même ». Ce sont des contes ; il raffole de Grimm. C'est *Don Quichotte*, Rabelais, qu'il déclare adorer. Ce sont les *Mémoires* de Goethe ; les *Mille et une nuits*, l'*Odyssée* la *Bible* et les *Védas*, qu'il se propose d'étudier à fond. Ce sont aussi des ouvrages scientifiques : l'*Evolution de la matière*, de Gustave Le Bon, l'*Histoire de la création* de Haeckel...

Le 1^{er} décembre 1904 il m'annonce, sans trop d'émotion, le mariage prochain de Miss B. « Quant à ma chère Miss B. d'autrefois, c'est fini. Elle vient de se fiancer. Son fiancé belge ne parvenait pas à se décider. Quel irrésolu ! What an unpractical man he was ! »

Au début de 1905 il est à Paris, où il fait un séjour de six mois environ. Il y retrouve quelques écrivains ou artistes belges, qui lui font fête. C'est Maeterlinck, le grand ami d'enfance, Verhaeren, Demolder, Fontainas... c'est le sculpteur Devillez, déjà rencontré à Bouillon, le peintre Van Rysselberghe, gantois comme lui, à qui il voue une sympathie particulière...

Le poète ajoute quelques pages aux *Aventures du Prince de Cynthie* ; il commence une étude sur l'histoire de l'art, un catalogue des peintures du Louvre à l'instar des *Ciceroni* de Rich. Muther. Peut-être songe-t-il toujours à son *Guide du penseur au Jardin des Plantes*. Voici ce qu'il m'écrit le 7 mars 1905 : « Une petite nouvelle. A l'occasion de mon séjour à Paris, je viens de recevoir les *palmes d'académie* !!! Ce petit

ruban violet est modestement, si pas honteusement, caché dans mon porte-monnaie, mais je le mets parfois un instant pour solliciter une carte ou me faire bien voir quelque part... Ces choses, qui sont un peu bêtes... ne sont pourtant pas inutiles. C'est ainsi que j'ai mis pour la première fois mon ruban violet pour obtenir d'entrer chez les singes, au Jardin des Plantes, à une heure où le vulgaire n'y était plus admis. On fermait la porte au nez du poète darwiniste, on l'a rouverte devant l'officier d'académie... »

Il projetait d'aller chercher dans le Midi, sur les bords de la mer d'azur, « une autre Ramonette ». « Cependant, avouait-il, souvent je varie, étant femme plus qu'il ne conviendrait. Dieu sait où je serai au printemps prochain. » (22 mai 1905).

Le fait est qu'au printemps de 1906 il était, pour la troisième fois, à Bouillon. Cette petite ville, où il avait vécu des jours heureux et féconds, exerçait sur lui une attraction irrésistible. Cependant il ne réintégra que momentanément sa petite chambre de la Ramonette. Bientôt il était le pensionnaire des dames Oudart, excellentes personnes qui l'entourèrent des soins les plus délicats. Il en avait besoin. Sa santé, dont il se plaignait depuis quelque temps, s'altérait de plus en plus. Etant allé voir mon ami au début du mois d'août, je fus péniblement surpris des changements survenus en lui...

Tout ce qui, dès le début, l'avait distingué de ses semblables, s'était développé, semble-t-il, d'étrange façon. Son originalité confinait maintenant à la bizarrerie. Cœur tendre, âme délicate, Van Lerberghe avait toujours été, en tant qu'artiste, singulièrement tranchant dans ses jugements. Ce qui ne répondait pas à son idéal de beauté éveillait en lui une véritable horreur. On se souvient du *Guide de l'iconoclaste à Bruxelles*. Le paradoxal état d'esprit manifesté par cette boutade semblait à présent être devenu normal chez lui. En outre son idéalisme et sa misanthropie ne paraissaient plus être de la « littérature ». Désormais, quand il disait : « Je

ne crois qu'à mes rêves... Tout ce qui est humain m'est étranger », ou : « Rien de ce qui est lunaire ne m'est étranger », il avait moins que jamais l'air de plaisanter. Bien qu'il fût resté affectueux, il semblait parfois un peu lointain, comme s'il avait appartenu à un autre monde. Il lui arrivait d'énoncer de déconcertants paradoxes sur le ton le plus naturel, comme des vérités de sens commun... Je notais dans toute sa manière d'être quelque chose d'un peu inquiétant..

En septembre 1906, il se trouvait chez son ami Grégoire Le Roy, à Molenbeek-Saint-Jean, quand il fut frappé du mal qui devait l'emporter un an plus tard, le 26 octobre 1907.

Telle fut, en résumé, la vie du poète Charles Van Lerberghe. Ai-je révélé des choses qui devaient rester secrètes ? Assurément, mon ami aurait protesté, sensible, timide et réservé comme il était, contre certaines divulgations. Mais il appartient à la postérité. Je l'ai traité comme avaient été traités avant lui un Keats, un Vigny, un Poe, un Shelley, ses illustres congénères. Il n'aurait lieu de s'en plaindre, il me semble, ni comme homme, ni comme poète. Les singularités et les faiblesses que j'ai pu dévoiler sont de celles qui rendent un homme plus intéressant et plus sympathique. Et je crois avoir signalé ou rappelé, en outre, des traits qui lui font honneur. Qui ne voit, d'autre part, que le récit de la vie de Van Lerberghe est un utile commentaire de son œuvre, qu'il en explique parfois la genèse, qu'il en montre la profonde sincérité ? Il ne s'agit pas ici d'un monsieur bien doué, qui fait des vers « à ses moments perdus ». Toute la vie de l'homme, chez l'auteur d'*Entrevisions*, n'est qu'un long effort pour réaliser le rêve du poète.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

*Communication faite par M. Jean Haust, membre de l'Académie,
le 16 avril 1921.*

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie l'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre :

MYSTÈRES ET MORALITÉS du manuscrit 617 de Chantilly, publiés pour la première fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire par Gustave COHEN, docteur ès lettres, chargé de cours à l'Université de Strasbourg. — Un volume in-4° de CXLIX-138 pages, avec trois gravures hors texte ; 30 francs. Paris, Ed. Champion, 1920.

Ce superbe in-quarto enrichit notablement l'antique patrimoine littéraire du pays liégeois ; il éclaire une des étapes de l'évolution de la langue et des lettres wallonnes dans l'extrême Nord du domaine roman. C'est dire qu'il intéressera, autant que les érudits, tous les amis de notre littérature.

M. Cohen n'est pas un inconnu parmi nous. Sous les maîtres Mauricé Wilmotte et Auguste Doutrepoint, il a terminé brillamment ses études de philologie romane à l'Université de Liège. Il s'est ensuite voué à l'histoire du théâtre français au moyen âge et ses travaux sur la matière ont consacré son autorité de spécialiste. En 1909, au Congrès archéologique de Liège, sa communication sur « Le plus ancien document connu du théâtre liégeois » fut très remarquée : elle annonçait l'ouvrage qui vient enfin de voir le jour.

Au cours de ses recherches dans la riche bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, M. Cohen eut la bonne fortune de découvrir un manuscrit de la fin du XV^e siècle, qui ne portait aucune indication de provenance, mais dont il devina d'emblée l'origine liégeoise. Cette présomption devint bientôt une certitude.

Le manuscrit, tel que le décrit l'éditeur, contient cinq « jeux » ou pièces de théâtre, — de longueur inégale, au total environ cinq mille vers, — à savoir deux *Nativités* et trois *Moralités*, datant des XIII^e et XIV^e siècles. Certaines indications prouvent que deux au moins de ces pièces ont été représentées dans un couvent de femmes, chez « les povre seur de saint Michiel ». La copie porte en deux endroits la signature d'une « suer Katherine Bourlet », et, au bas d'une feuille, le nom d'une des propriétaires du manuscrit, « Eliys de Potiers ».

A l'aide de ces maigres données et surtout d'une analyse extrêmement fouillée des textes, M. Cohen est parvenu à démontrer que ces pièces furent écrites au Nord-Est de Liège, près de la frontière linguistique.

La démonstration, habile et minutieuse, fait l'objet principal de sa copieuse « Introduction ». Cette partie paraîtra bien aride au profane ; mais, pour le connaisseur, ce n'est pas la moins attachante. Il faut voir avec quelle sûreté de méthode l'éditeur invoque successivement toutes les ressources de la philologie pour résoudre les divers problèmes, — paléographiques, linguistiques, rythmiques, historiques ou littéraires, — que soulèvent les textes soumis à son observation ingénieuse et patiente. Il ne laisse dans l'ombre aucun détail, aucune allusion, pouvant servir à localiser ces poèmes et à fixer leur chronologie.

Au surplus, ce travail méticuleux de critique verbale, dont les conclusions sont toutes à l'avantage du pays liégeois, une trouvaille inespérée est venue le vérifier après coup. En effet,

sur des indications de M. Cohen, une enquête poursuivie dans les archives de Liège a permis récemment à l'érudite archiviste M. Fairon d'exhumer des actes qui témoignent que le « couvent de Saint-Michel » est l'ancien couvent des Dames blanches de Huy ⁽¹⁾ ; que, de 1478 à 1484, une certaine Katon Bourlet fut novice dans ce couvent, et que, en 1612, y mourut une religieuse appelée Elis de Potiers. Ainsi, ce qui n'était qu'induction philologique est devenu certitude historique. La joie de M. Cohen a dû être bien vive de voir son laborieux édifice couronné par une découverte si fortunée !

La seconde partie du volume comprend les textes : ils sont édités, cela va sans dire, d'une façon digne de cette magistrale « Introduction ». Sans doute, l'éditeur n'a pu résoudre toutes les difficultés que présentent un dialecte archaïque et une copie souvent défectueuse ; on pourrait discuter l'interprétation de maint passage. Pour ma part, j'ai eu déjà l'occasion, sur les bonnes feuilles que M. Cohen m'avait obligeamment soumises, de lui adresser un certain nombre de critiques, dont il a bien voulu admettre la plupart dans ses « Notes complémentaires » (p. 131) ; mais ce n'est pas ici le lieu de chicaner sur des détails. Remercions plutôt sans réserves M. Cohen de nous avoir permis de lire ces pièces qui nous font connaître plus exactement le liégeois ancien.

Pour être inférieur à leur valeur philologique, le mérite littéraire de ces compositions n'en est pas moins réel.

Les deux Nativités sont d'une fraîcheur et d'une grâce charmante ; elles ont une simplicité archaïque et monastique, qui les distingue des noëls français de la même époque, surchargés trop souvent de développements légendaires. La ferveur de la foi populaire s'exprime dans un langage naïf, en vers gauchement rythmés. On y reconnaît avec joie les

(1) Disons aussi, pour être juste, que l'ouvrage de M. R. Dubois sur les *Rues de Huy*, p. 649, a fourni le premier élément de cette identification.

ancêtres de ces savoureux *Noëls wallons*, dont notre confrère M. Aug. Doutrepont a donné naguère une si belle édition. Ajoutons que, de l'avis de M. Cohen, la première des Nativités est très probablement la plus ancienne connue en langue vulgaire.

De la seconde, le manuscrit ne donne malheureusement qu'un fragment de 300 vers, auquel manquent le début et la fin. C'est la suite logique de la première. Ici encore, ce sont des scènes d'une grâce touchante et familière, dont la sensibilité délicate porte bien l'empreinte wallonne.

Les trois Moralités sont en général de lecture moins agréable. Elles manquent trop souvent, à part la seconde, de toute espèce de charme. Mieux rythmées que les Nativités, elles n'en ont pas la grâce primesautière et le caractère populaire. L'allégorie morale s'y déploie sans mesure.

La conversion des sept péchés capitaux par les sept vertus à l'intervention d'un pieux ermite et malgré la résistance du diable, tel est le sujet de la première. L'allure en est lourde, monotone et compassée ; la répétition successive des sept scènes de conversion manque de variété. Le plus intéressant pour nous, c'est l'exposé réaliste que chaque vice fait de son existence et de son action dans le monde.

« L'alliance de Foy et Loyauté » fait le sujet de la seconde, sorte de pastorale où se montrent des allusions aux malheurs du temps et où reparaît, en échos gracieux, quelque chose du charme ingénu des Nativités.

Avec la troisième, « le Jeu de Pelerinage humaine », on retombe dans la lourdeur des développements pédants, chers à la scolastique du moyen âge. C'est assurément, pour le lecteur profane, la pièce la moins intéressante du recueil. Mais, pour le linguiste et pour l'historien littéraire, l'édition de M. Cohen présente un double intérêt : en regard de l'original français, œuvre d'un moine cistercien, Guillaume de Digulleville (1330), ils trouveront, outre la version liégeoise, une

version namuroise, également inédite, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Telles sont, brièvement caractérisées, ces cinq pièces qui constituent en réalité les premiers documents de la littérature dramatique au pays de Liège. Comme telles, elles requièrent l'attention du philologue et celle du lettré. Nul doute qu'elles ne fassent éclore une série d'études détaillées auxquelles la présente édition aura donné une base solide.

« Il est doux, dit M. Cohen à la fin de son Introduction, il est doux au chercheur de rendre à leur patrie d'origine, surtout quand c'est le pays de Liège, qui nous est cher à tant d'égards, cinq pièces, qui ne sont peut-être pas toutes des joyaux, mais qui ressemblent plutôt à des scènes familières et édifiantes que les imagiers ont sculptées aux porches des cathédrales, travail naïf, où ils ont mis tout leur cœur et toute leur pensée ».

Pour nous, en terminant cette note rapide, il nous est agréable de féliciter M. Cohen de sa remarquable publication : travail d'érudition solide et pénétrante, où il a mis toute sa science et aussi, — on le sent à chaque page, — beaucoup de son cœur.

*Communication faite par M. Gustave Charlier, membre de
l'Académie, à la séance du 4 juin 1921.*

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'auteur, les *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, de M. Gustave Cohen.

Lorsqu'il a présenté ici même, en excellents termes, un autre ouvrage du même érudit, notre confrère M. Haust, a retracé déjà la carrière brillante de ce philologue de talent, Je n'y reviendrai pas, sinon pour rappeler qu'avant de professer à l'antique *Academia Argentinensis*, M. Cohen a occupé

pendant huit ans la chaire de langue et de littérature françaises à l'Université d'Amsterdam.

C'est, en effet, son séjour prolongé chez nos voisins du Nord qui devait l'amener à rechercher sous quelles formes l'influence de l'esprit français s'est jadis exercée aux Provinces-Unies. Que cette influence ait été considérable et presque capitale à la fin du XVII^e et dans tout le cours du XVIII^e siècle, nul, à vrai dire, ne l'ignorait. D'eux-mêmes se présentent à l'esprit les noms de Pierre Bayle, du prédicateur Saurin, des théologiens Claude et Jurieu, adversaires parfois redoutables de Bossuet, ou encore de Basnage de Beauval, le critique érudit de l'*Histoire des ouvrages des savants*. A côté des écrivains, travaille ou s'agite toute une petite France de laboureurs et d'artisans, mais aussi de pamphlétaires, d'éditeurs et de journalistes. Comment oublier ces feuilles de Hollande dont l'information et le libre parler ravissaient encore Sainte-Beuve ? Et, du *Dictionnaire* de Bayle à l'*Emile* de J.-J. Rousseau, que de grands livres français sortis des presses hollandaises, ou tout au moins multipliés par les soins des Jean Leers, des Marc-Michel Rey, ou de leurs nombreux émules ! Faut-il donc s'étonner si, sous ces excitations constantes, les lettres françaises trouvent bientôt de bons ouvriers aux bords du Wahal et du Rhin, et si un écrivain hollandais comme Juste Van Effen écrit dans notre langue plus d'une moitié de son œuvre ?

On savait tout cela, mais on s'accordait à dater de la révocation de l'Edit de Nantes les origines de ce mouvement littéraire français en terre étrangère. M. Cohen n'a pas été long à reconnaître que ce n'était vrai qu'en partie, et que les réfugiés de 1685 n'avaient fait que suivre en colonnes plus serrées des pistes déjà tracées par une série ininterrompue de devanciers. Il a donc entrepris de retracer cette première période des relations intellectuelles franco-hollandaises, celle qui s'étend de 1600 à 1650. C'est un des mérites de son bel

ouvrage que presque tout y est neuf : on n'eût même pas imaginé qu'en pareil sujet cet espace d'un demi-siècle aurait pu fournir la matière de tout un volume, fût-il moins copieux que celui-ci.

Les premiers contacts remontent, en effet, très haut. Une collaboration franco-hollandaise s'affirme dès l'âge héroïque des Provinces-Unies. Dans les troupes en campagne de Maurice de Nassau, il y a des régiments français, que commandent des officiers amenés du Sud par le goût de l'aventure ou les sympathies religieuses. Un des premiers soins de M. Cohen a été de reconstituer l'histoire de ces troupes françaises « au service des Etats » : il l'a écrite d'après les témoignages et les documents les plus sûrs, sans négliger de ramasser en un vivant tableau les traits curieux qu'ils nous transmettent sur l'existence pittoresque de ces « soudrilles ». Mais il a rencontré dans leurs rangs un poète qui ne pouvait manquer de retenir davantage son attention. Il s'agit de Jean de Schélandre, l'auteur de *Tyr et Sidon*. Que savait-on jusqu'ici de ce disciple attardé de la Pléiade, dont l'œuvre dramatique intéresse au premier chef l'histoire du théâtre tragique ? Bien peu de chose. Quand on avait dit qu'il était né aux environs de Verdun et avait mené la vie errante du soldat, on avait presque épuisé le contenu de sa biographie embryonnaire. M. Cohen l'enrichit de cent détails suggestifs ou précieux. Il suit le poète à la trace dans ses campagnes aux Pays-Bas, déchiffre son nom sur des pièces d'archives qu'il interprète avec sagacité, vérifie enfin et éclaire, sources historiques en main, les traits documentaires des poèmes où s'évoque cette existence guerrière. Une curieuse physionomie d'écrivain du temps de Malherbe nous est ainsi restituée, et c'est le mérite de ce premier livre d'apporter une contribution également érudite à l'histoire des rapports franco-hollandais et à celle des lettres françaises elles-mêmes.

La paix ne tarit point le courant de l'émigration française.

Aux soldats succèdent les savants. Après la collaboration militaire, la collaboration scientifique. Et la seconde apparaît plus active encore que ne l'avait été la première. Les deux initiateurs de l'Université de Leyde sont deux Français, Cappel et Feugueray, et c'est même ce dernier qui en rédige le programme. A leur suite, de nombreux savants français vont occuper des chaires dans l'*Academia lugdunensis*. Les théologiens dominent avec Lambert Daneau, Du Jon, Du Moulin et plus tard André Rivet. Mais l'érudition française ne s'y trouve pas moins brillamment représentée dans les autres disciplines. En droit, c'est l'émule de Cujas, le célèbre Hugues Doneau ; en science, le grand botaniste artésien Charles de l'Escluse. Et quant à la philologie, la gloire de l'école hollandaise est assurée et maintenue par notre Juste Lipse, sans doute, mais aussi, après lui, par deux Français d'une réputation européenne : Joseph Scaliger et Claude Saumaise.

A l'activité de ces divers savants, M. Cohen consacre une suite de chapitres qui sont comme autant de portraits intellectuels d'une grande précision de détail et d'une rare justesse de ton. Mais il ne s'intéresse pas moins aux élèves qu'aux maîtres. Un dépouillement attentif de l'*Album Studiosorum* de la vieille université lui permet de dresser une attachante statistique des étudiants français de Leyde à la même époque. Il réussit en même temps à retracer, d'après les sources, un pittoresque tableau de leur vie académique, avec leurs coutumes parfois turbulentes et leurs mœurs souvent tapageuses. Or, parmi ces *studiosi*, venus, pour la plupart, des provinces de l'Ouest, se rencontrent deux jeunes gentils-hommes, qui devaient marquer dans la littérature du temps. C'est d'une part le grand épistolier Guez de Balzac, et, d'autre part, le poète indépendant et « libertin » Théophile de Viau. Tous deux fournissent donc à M. Cohen l'occasion de récrire, en l'illustrant de faits nouveaux, une page un peu négligée

de leur biographie. Ainsi, l'enquête si suggestive sur l'expansion de la science française, que constitue cet intéressant Livre II, ne se clôt pas, elle non plus, sans apporter des précisions nouvelles dont l'histoire littéraire fera désormais son profit.

Combien c'est plus vrai encore du Livre III et dernier, le plus développé, le plus complet, j'oserais presque dire : le plus amoureux caressé. Il est consacré tout entier à « Descartes en Hollande ». Certes, l'auteur du *Discours sur la Méthode* n'avait pas attendu le vingtième siècle pour trouver des biographes. Depuis sa *Vie* par Baillet, bien des travaux avaient étudié les diverses phases de cette paisible existence, et hier encore le dernier éditeur du philosophe, M. Ch. Adam, rassemblait dans la trame d'un large exposé les résultats des recherches précédentes et des siennes propres. Si M. Cohen reprend, après lui, l'examen du séjour en Hollande, c'est pour ajouter à un tableau dont les grandes lignes se trouvaient tracées déjà, mille détails complémentaires qui en accusent les nuances, en précisent le cadre et assurent du même coup les perspectives de l'ensemble. Quoi qu'on en eût, l'obstination du philosophe à s'enfermer dans son poêle de Hollande ne laissait pas d'apparaître comme une des plus curieuses originalités de ce puissant esprit. Il n'en va plus de même quand on le replace à son rang parmi les nombreux Français qui vont alors demander aux Pays-Bas la liberté de penser ou le calme propice aux longs travaux. Le Livre III de M. Cohen s'éclaire ainsi de tout ce que les deux premiers nous révèlent sur l'attraction exercée par les Provinces-Unies sur nombre d'écrivains, de penseurs ou de savants. De plus, que de faits déjà connus s'expliquent mieux grâce aux témoignages multiples que le nouveau biographe emprunte aux sources locales ! Sur les divers domiciles du philosophe, sur les conditions matérielles de sa vie hollandaise, sur sa mélancolique liaison avec Hélène Jans, sur son commerce intellectuel avec la Princesse Palatine, nous avons maintenant des détails

nombreux, précis et d'une indiscutable autorité. Un sujet même que l'on aurait pu croire épuisé, la polémique contre Voëtius et Schookius, prend, sous la plume de M. Cohen, un intérêt nouveau, grâce à une reconstitution patiente des milieux scientifiques où se déroule ce petit drame et à des caractéristiques fouillées des partisans et adversaires locaux de la méthode cartésienne.

En présentant ici l'édition des *Mystères et Moralités*, M. Haust a montré tout le prix de la découverte qui enrichit notre patrimoine littéraire d'une suite de textes dramatiques anciens. Si l'autre ouvrage de M. Cohen nous touche moins directement, il n'en offre pas moins pour nous un indiscutable intérêt. A l'œuvre accomplie par l'érudition française dans la Hollande du XVII^e siècle, certains érudits belges ont apporté une part appréciable de collaboration. J'ai déjà cité Juste Lipse. Il faudrait joindre à ce nom fameux ceux d'autres philologues venus comme lui des Pays-Bas espagnols : Drusius d'Audenarde, le Brugerois Vulcanius, le Gantois Bollius. L'étude de M. Cohen éclaire ainsi de biais certains aspects de notre activité intellectuelle au temps jadis. Et c'est, par contre, en belle lumière, qu'elle replace l'attachante physionomie du Hutois Reneri, professeur à Utrecht, disciple dévoué de Descartes, et le premier au monde qui, du haut d'une chaire universitaire, ait expliqué le *Discours sur la Méthode*.

A côté de cet utile rappel de gloires trop oubliées, nous devons à M. Cohen une autre leçon encore, qui est celle de l'exemple. Merveilleusement informé des travaux anciens ou récents qui intéressent son sujet, il le renouvelle par une exploration attentive des bibliothèques et de minutieux dépouillements d'archives ; il parcourt les lieux mêmes où vécurent ses héros, les interroge avec une curiosité fervente, et c'est l'origine de reconstitutions de milieux aussi prudentes qu'évocatrices ; il expose enfin ses recherches dans un récit

clair et ordonné, appuyé de références précises et d'une abondante documentation graphique. Nulle des tâches multiples et difficiles qui incombent à l'historien des lettres dont il ne s'acquitte avec aisance et talent. C'est cette perfection même de la méthode qui doit, me semble-t-il, nous rendre son œuvre précieuse.

L'*Académie* a inscrit au programme de ses travaux l'étude de notre histoire littéraire, et il entre assurément dans ses intentions de susciter et d'encourager des recherches originales sur la vie intellectuelle de nos provinces dans le passé. Ce vaste sujet embrasse nombre de questions qui se rattachent à la littérature comparée comme celles qui font l'objet du présent livre. Si elle n'a pas eu l'honneur d'abriter un Descartes, la Belgique a cependant, à diverses époques, reçu chez elle des écrivains français. Leur séjour sur notre sol et l'influence qu'ils y ont pu exercer, voilà déjà le thème d'utiles travaux dont beaucoup sont à peine esquissés. Puis ne convient-il pas de se demander aussi dans quelle mesure nos régions ont participé aux grands mouvements de l'esprit français ? Quel accueil avons-nous fait, au cours des âges, aux idées de la Pléiade, aux raffinements précieux, au rationalisme classique ? Quelles sympathies et quelles résistances ont éveillées chez nous les doctrines de Port-Royal et les hardiesses de l'*Encyclopédie*, la révolte romantique et l'insurrection naturaliste ? Autant de sujets dont plusieurs sont de beaux sujets, et qu'il importerait de voir traiter quelque jour. Souhaitons qu'ils le soient avec le soin, le sérieux et la méthode dont fait preuve M. Cohen, et félicitons-nous d'avoir, dans son livre, un modèle que nous puissions recommander presque sans réserve aux futurs artisans de cette enquête sur les origines de notre vie littéraire.

*Notice sur l'abbé Pietkin, lue en la séance du 30 juillet 1921,
par M. H. Carton de Wiart, membre de l'Académie.*

Il est peu de Belges qui n'aient appris, depuis l'armistice, à connaître le nom de l'abbé Nicolas Pietkin, curé de Sourbrodt, — nom qui doit nous être et nous demeurer infiniment cher.

Mais nous connaissions peu de chose, trop peu de chose de sa vie. Nous nous figurions volontiers l'abbé Pietkin comme un bon curé de village, isolé dans une petite paroisse d'un pays de montagnes, à peu près semblable au Jocelyn des dernières pages du poème de Lamartine, ajoutant aux humbles et admirables devoirs d'une vie sacerdotale pauvre d'imprévu, le souci de recherches savantes ou curieuses sur les dialectes et le folklore de sa région pittoresque.

Or, s'il fut un bon pasteur, toujours attentif à ses ouailles, et dont le rayonnement moral fit briller, dans les brumes des fagnes, la pure lumière de Dieu, — s'il fut un homme de science, initié à la fois aux hautes spéculations philosophiques et aux patientes études d'histoire, de philologie, de littérature, l'abbé Pietkin fut autre chose encore. Il fut aussi, et surtout, l'apôtre d'une idée. Il se voua, pendant un demi-siècle, à une mission patriotique, dont les difficultés ne firent qu'exalter son zèle, grandi bientôt jusqu'à l'héroïsme.

C'est une noble initiative, de la part de la Revue *La Terre Wallonne*, qui est publiée à Charleroi, d'avoir entrepris d'élever, sous la forme d'un livre très documenté, un mémorial à la gloire de l'abbé Pietkin et en l'honneur de ceux qui communièrent, avec lui, dans un même idéal et dans un même apostolat. Et nul n'était plus qualifié pour donner à un tel hommage les garanties d'une œuvre sérieuse et définitive, nul n'était mieux préparé à nous révéler les aspects multiples de cette physionomie originale et profondément attachante que M. l'abbé Bastin, témoin des dernières années

d'une existence aussi remplie, et en qui revit beaucoup de cette noble pensée et de ce grand cœur qui ne sont plus.

Nous connaissons désormais comment Nicolas Pietkin se forma à la vie active par de profondes études littéraires et théologiques, et aussi par des études de médecine, car il entendait pouvoir plus tard, dans l'exercice de son ministère sacré, soigner l'homme tout entier. Nous saurons comment le « Kulturkampf », en l'obligeant, pendant plusieurs années, à vivre en Belgique et en France, exilé de ce coin du sol auquel le rattachaient toutes les fibres de son être, — acheva de lui faire comprendre l'odieux d'une mentalité persécutrice, si profondément étrangère à la sienne propre.

En 1879, le voici commençant son ministère à Sourbrodt, un village de 500 âmes, non loin de Malmédy. Tel sera désormais, pendant près d'un demi-siècle, son champ d'action et son champ de bataille. C'est là qu'il entreprendra et soutiendra, sans un moment de répit, malgré toutes les vexations du pouvoir, le noble irrédentisme de l'esprit wallon contre la conquête sournoise ou brutale qui prétendait l'étouffer.

Rien de plus beau que cette protestation incessante d'une âme individuelle, — incarnation du droit, — contre la puissance arbitraire. Que toutes les forces du pouvoir se liguent contre Pietkin, sa volonté sereine n'en est pas atteinte. Sa résistance imperturbable ne permet pas au mensonge de s'appeler la vérité, ni au temps de prescrire contre les exigences de la justice. Que la lassitude ou la mort fauchent autour de lui les courages associés au sien, qu'importe ! Quand bien même tous auraient renoncé à l'espoir, il tient bon. Il ne lui est même pas nécessaire d'espérer pour persévérer. Il lui suffit d'être convaincu de son bon droit.

« Personne n'est tombé quand un seul est debout.

Un Français c'est la France. Un Romain contient Rome.

Et ce qui tue un peuple expire aux pieds d'un homme ».

Pendant cinquante ans — cinquante ans, entendez bien — il reste sur la brèche. Les traditions et les droits de cette terre wallonne, c'est lui qui les personnifie le mieux. Il est l'homme-drapeau de la résistance. Cette langue qu'on proscrit et qu'on traque, il la défend, il l'enseigne, il la répand autour de lui, non seulement parce qu'il l'aime, mais parce qu'il sait bien que si la Prusse veut la détruire dans les générations nouvelles, c'est afin d'établir définitivement au bon pays de Malmédy sa lourde maîtrise. Par les sermons, par les catéchismes, par les leçons aux petits et aux grands, par les conférences, par les livres, les revues, les chansons qu'il publie à ses frais, il résiste, il réagit, il combat.

Comment lire sans émotion le récit de toutes les péripéties d'un tel apostolat, d'un apostolat auquel s'ajoute un peu de l'aurole du martyr ? A l'heure tragique de 1914, les Allemands, qui n'ont rien à ménager, traitent tout de suite l'abbé Pietkin comme un simple curé belge. N'était-ce pas nous le désigner, nettement, comme un frère, en attendant le jour triomphal où son attachement patriotique eut la récompense d'une aussi constante fidélité ?

C'est donc un peu de notre dette à tous que la *Terre Wallonne* et M. l'abbé Bastin acquittent aujourd'hui en publiant ce livre. Ce livre nous apprendra à mieux connaître et à mieux aimer Nicolas Pietkin et ses compagnons, du même coup à mieux connaître et à mieux aimer ce beau petit coin de terre qui est bien nôtre, et qui n'avait pas attendu le Traité de Versailles pour sentir tout ce qui le rattachait traditionnellement à la Belgique.

BRUXELLES. PALAIS DES ACADEMIES.
LIÈGE. H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.